



Aujourd'hui: le temps deviendra en général ensoleillé en Valais, variable ailleurs. Bise modérée sur le bassin lémanique.

Demain: nuageux, et dans l'est, encore quelques pluies. Ensuite stratus en plaine et plus ensoleillé et doux en montagne.

Lac des Brenets 749,62 m					Lever 7 h 34	Coucher 16 h 58
Lac de Neuchâtel 429,05 m	6°	3°	1500 m		12 h 38	20 h 55
Fête à souhaiter: Frédéric						

VIOLENCES À WINTERTHOUR
Les néo-nazis ont dû déplacer leur congrès ▶ **4**

ORDINATEURS EN EXPÉDITION
De Morteau à Ouagadougou ▶ **15**

UNE DEUXIÈME CANDIDATURE
Conseil de la Fédération des communes du Jura bernois ▶ **23**

FLEURIER: GROS LOT POUR L'HÔPITAL
Un don de la Loterie romande ▶ **20**

L'Impartial

OPINION

Une réunion vraiment extraordinaire

Congrès extraordinaire du Parlement palestinien (CNP) à Alger.

Contrairement à ce qui se passe en Occident où le mot extraordinaire est galvaudé au point de ne plus rien signifier, la réunion d'aujourd'hui est réellement extraordinaire. Depuis la création du CNP en 1964, c'est, en effet, sa troisième session extraordinaire seulement.

La rareté de l'événement promet-elle pour autant des décisions qui rompent vraiment avec le train-train fratricide qu'on connaît au Proche-Orient?

On s'attend à la proclamation d'un Etat palestinien indépendant. Urbi et orbi, on l'a déjà chuchoté. Et si l'on ne l'a pas crié sur les toits, c'est qu'on craignait qu'une telle déclaration ne favorisât la droite israélienne lors des récentes élections dans l'Etat hébreu...

M. Shamir, maintenant qu'il paraît prêt à reprendre les rênes du pouvoir est moins disposé que jamais aux concessions et il tient la création d'un Etat palestinien pour une illusion. Semblablement, il est farouchement opposé à une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient.

Cependant, quelle que soit la déclaration émanée à Alger, il faut tenir compte d'un fait nouveau.

L'URSS est maintenant très favorable à l'établissement d'un consensus entre les Arabes et les Israéliens. On peut nourrir des doutes sur la finalité de sa politique, mais sa volonté actuelle de conciliation est certaine, malgré quelques bavures.

Le retrait d'Afghanistan, la présence d'un observateur soviétique aux négociations sur la Namibie, les conseils de modération prodigués à Yasser Arafat, sont des indices qui ne trompent pas.

D'autre part, on a pu lire, il y a quelques semaines dans le «Jerusalem Post», sous la signature de Mikhaïl Agursky: «L'URSS est encore davantage pro-Arabe que pro-Israël, mais il y a eu d'énormes progrès dans nos contacts. Le rideau de fer entre Israël et l'URSS a été retiré».

Enfin, Moscou a assuré récemment que les inquiétudes d'Israël au sujet de sa sécurité n'étaient pas moins cruciales pour l'établissement de la paix que les aspirations palestiniennes.

Ces changements dans l'attitude du Kremlin ne peuvent manquer d'avoir des incidences sur la politique palestinienne. Même si la formulation de la déclaration d'Alger est contestée, même si elle est vivement critiquée, il conviendra de ne pas oublier que les USA et l'URSS sont désormais partisans d'un marchandage et qu'une solution négociée est partie intégrante de leur politique mondiale.

Dans une telle perspective, un ton tranchant, une absence apparente d'esprit de conciliation ne marqueront pas forcément un durcissement. Ils peuvent simplement signifier la prise de positions très fermes pour élargir le champ des négociations et des concessions réciproques.

Willy BRANDT

Les vues d'Arafat l'emportent Alger: session extraordinaire du Parlement palestinien

Au deuxième jour de la session extraordinaire du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil) réuni en commissions à Alger, les dirigeants palestiniens se sont mis d'accord pour que les résolutions 242 et 338 des Nations Unies soient considérées comme «base pour les travaux d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient».

Cette déclaration montre clairement que Yasser Arafat est parvenu à imposer ses vues au Conseil malgré l'opposition exprimée par Georges Habache du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) et par Nayef Hawatmeh du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP).

«Nous devons nous bagarrer en camarades pour que cette résolution (242) ne soit pas acceptée, mais nous préserverons l'unité des rangs palestiniens quelles que soient nos divergences», a déclaré à ce sujet M. Habache.

La résolution 242, adoptée le 22 novembre 1967, appelle au retrait des forces israéliennes des territoires occupés et enjoint tous les Etats de la région à se reconnaître mutuellement le droit à «vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues».

La résolution 338, adoptée en 1973, demande à toutes les parties d'appliquer la résolution 242 et les appelle à des négociations pour «une paix juste et durable au Proche-Orient».

Après un long débat au sein du CNP sur les deux rapports présentés par le comité exécutif de l'OLP, la proposition de l'ordre du jour relative à la constitution de deux commissions («soulèvement» et «politique générale») avait été adoptée par le Conseil samedi soir.

HARMONISER

Les deux commissions ont la difficile tâche d'harmoniser les points de vue des 338 parlementaires présents sur les 448 attendus, dont 186 ont été empêchés de sortir des territoires occupés, selon des sources palestiniennes, tout comme des dizaines d'autres, résidant dans les pays arabes.

De source palestinienne, on précisait que le projet de déclaration politique de la session comporte trois points: le règlement politique global du conflit du Proche-Orient, les retombées du désengagement administratif et juridique de la Jordanie et l'attitude à l'égard du terrorisme.

Le FPLP et une partie du Fatah de Yasser Arafat n'ont pas caché



leur réticence à l'égard de l'acceptation des résolutions tout en soutenant l'idée d'une conférence internationale à «condition qu'elle garantisse les droits du peuple palestinien».

Le FDLP estime pour sa part que la résolution 242 «ne suffit pas

à elle seule pour régler le problème palestinien». Quant aux organisations qui ont boycotté la session du CNP, elles considèrent, comme l'a déclaré la Saïka d'obédience syrienne, qu'il faut rejeter «par avance» les options politiques qui pourraient être définies à Alger.

Le débat en séance plénière reprendra après les travaux des deux commissions dont les résultats vont influencer sur les deux projets du CNP: «proclamation d'indépendance» et formation d'un «gouvernement provisoire».

(ap)

La fin d'une époque Prost gagne le dernier GP de l'ère turbo



Une victoire de plus pour Alain Prost. (Berthoud-a)

Punition collective Dans la vallée du Jourdain

L'armée israélienne a pris des mesures de représailles collectives contre plus de 1000 paysans palestiniens de Jiftlik, une localité située dans la vallée du Jourdain, en détruisant ces derniers jours 114 maisons, a-t-on appris hier auprès d'organisations humanitaires.

Cette punition collective est intervenue, selon l'armée, après le meurtre lundi dernier, à l'entrée de la coopérative agricole israélienne de Massua (vallée du Jourdain), d'un soldat israélien par un paysan palestinien originaire de Tammun, un village situé dans la montagne à 30 km au nord de Jiftlik.

Mardi et mercredi, l'armée israélienne a expulsé de Jiftlik quelque 800 paysans originaires du même village que le meurtrier du soldat israélien, ont indiqué des témoins sur place.

Environ 500 d'entre eux, éparpillés sur les routes et dans les collines avoisinantes de Jiftlik, n'ont plus de domicile à Tammun (6000 habitants), où sévit le chômage.

Ces paysans vivent depuis 1967 à Jiftlik et seuls 300 d'entre eux possèdent encore une maison dans leur village d'origine. Les 500

autres vivent actuellement de la solidarité de leurs compatriotes, ajoute-t-on de mêmes sources.

Enfin, 17 familles originaires de Tubas, dans le nord de la Cisjordanie, soit environ 200 personnes dont les maisons en torchis ont été détruites au bulldozer «par erreur», selon les habitants, ont été autorisés par l'armée israélienne à rester à proximité des ruines de leurs habitations.

(ats, apf)

Venez essayer la nouvelle

164

Garage + Carrosserie
RUSTICO

039/31.10.90 60131
Rue de France 59 - Le Locle

PIC burger restaurant

- Hamburger 100% pur bœuf
- Nuggets de poulet
- Frites
- Buffet de salades

Avenue Léopold-Robert 84 Ouvert tous les jours

Menu enfants seulement Fr. 5.90
Pour chaque menu d'enfants une petite voiture de collection sera remise gratuitement. (75 modèles).

L'ÉVÈNEMENT

Pusztá européenne

Coup de tonnerre dans la pusztá.

Près d'un million de Hongrois ont lancé hier une organisation politique qui se place sans complexes dans l'opposition au Parti socialiste ouvrier au pouvoir. «Nous voulons appartenir à cette partie de l'Europe qui, au cours des 200 dernières années, a fait plus de progrès que l'humanité au cours de tous les millénaires antérieurs», postule-t-elle d'entrée.

Un dessein qui ne s'encombre pas de circonlocutions: la nouvelle formation demande, purement et simplement, l'établissement en Hongrie d'une démocratie à l'occidentale, ainsi que le retrait du pays du Pacte de Varsovie. Rien que ça...

Cette proposition venue de l'Est ne laisse pas de surprendre par son radicalisme. Elle s'inscrit néanmoins dans le droit fil d'un faisceau d'éléments aussi disparates que convergents.

Partie intégrante du glacié soviétique, la république populaire magyare n'en affiche pas moins avec insolence un libéralisme, économique au premier chef, à faire pâlir la plupart de ses parents avoisinants.

La tolérance manifestée par Moscou à l'égard de Budapest n'est, vraisemblablement, pas désintéressée: la Hongrie fonctionne tel un «laboratoire», duquel l'Union soviétique peut tirer d'utiles enseignements en termes d'entorses économiques à l'orthodoxie doctrinale en la matière.

Plus globalement, la dynamique d'apaisement du climat international instaurée par Mikhaïl Gorbatchev stimule, à l'Est, l'émergence d'audaces jusqu'à présent frileusement refoulées.

Il n'est que d'observer les revendications agitant le bloc oriental. Différenciées certes, mais bien réelles: qui eut osé envisager, voici dix ans, que les couvercles des marmites respectives puissent se mettre à trépigner avec tant d'insistance?

La Hongrie, de par son statut privilégié au sein de la communauté socialiste, se place dès lors à la pointe de ce processus de mutation. Un processus préfigurant le nouveau visage politique que pourrait prendre, à terme, le bloc de l'Est.

Sans même parler de l'échéance de 1992, il est des indices qui tracent furtivement les possibles contours d'une Europe remodelée.

Pascal-A. BRANDT

Alexander Dubcek à Bologne

Un discours amputé de violentes attaques

L'ancien numéro un tchécoslovaque Alexander Dubcek a prononcé hier dans le grand amphithéâtre de l'Université de Bologne un discours amputé des violentes attaques contre le gouvernement de Prague que comportait la version écrite distribuée la veille à la presse.

Le discours préparé à l'avance, qui avait été rendu public samedi dans sa traduction italienne, accusait le gouvernement tchécoslovaque «d'incalculables» faillites économiques et morales au cours des 20 années qui ont suivi l'écrasement du «Printemps de Prague» par le Pacte de Varsovie en août 1968.

M. Dubcek, tombé en disgrâce l'année suivante, a quitté son pays pour la première fois en 18 ans pour recevoir le titre de docteur honoris causa en sciences politiques à l'Université de Bologne, qui célèbre son neuvième centenaire.

L'ancien dirigeant réformateur, âgé de 66 ans, s'est exprimé en slovaque et la plupart des invités et journalistes présents à la cérémonie n'ont pu relever les coupures. La version italienne avait à nouveau été distribuée à l'ouverture de la cérémonie, cette fois aux invités, par le recteur de l'Université Fabio Roversi.

Aucune raison n'a été donnée à l'appui de ces coupures, mais avant son voyage M. Dubcek avait exprimé la crainte de ne pouvoir rentrer en Tchécoslovaquie.

Dans la version écrite de son discours, il opposait les espérances d'un «socialisme à visage humain» en 1968 au «traumatisme» qu'a depuis subi la Tchécoslovaquie. Il



M. Alexander Dubcek entre le recteur de l'Université de Bologne, Fabio Roversi et l'écrivain Umberto Eco. (Bél. AP)

ajoutait ne rien regretter de cette expérience et qualifiait les deux dernières décennies de «leçon (...) avec l'aggravation de la stagnation économique (...) et d'incalculables pertes morales».

La municipalité communiste de Bologne a par ailleurs fait placarder dans les rues de la ville de nombreuses affiches saluant la venue du «camarade Dubcek», que le quotidien communiste

«L'Unita» a qualifié hier de héros. Le puissant Parti communiste italien avait sévèrement critiqué l'invasion des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. (ats, reuter).

Soudan: pourparlers de paix

Mohammed Osman El Mirghani, président du Parti unioniste démocratique soudanais (DUP, membre de la coalition au pouvoir à Khartoum) et le colonel John Garang, chef du Mouvement populaire pour la libération du Soudan (SPLM, opposition sudiste), ont entamé hier à Addis Abeba leurs pourparlers visant à mettre fin au conflit dans le sud du Soudan.

Le colonel Garang a indiqué aux journalistes qu'il était optimiste sur l'issue des discussions. Il a ajouté que les négociations actuelles

les avaient essentiellement pour but d'explorer les voies et les moyens pour résoudre les problèmes fondamentaux du Soudan.

Le DUP et le SPLM ont déjà convenu d'une formule pour le retour à la paix qui comprend un cessez-le-feu, la fin de l'état d'urgence au Soudan et des discussions pour une réforme de la constitution. Les deux délégations devraient ratifier cette formule avant de la soumettre aux autres partis et organisations soudanais. (ats, afp)

Déluge sur l'Espagne

Les violents orages qui se sont abattus ce week-end sur la côte méditerranéenne espagnole ont fait au moins six morts, d'après les autorités locales, qui ont découvert hier les corps de deux femmes et un enfant dans la région de Barcelone.

Trois autres personnes sont toujours portées disparues et une centaine d'habitants de la région ont dû trouver refuge dans des centres de secours établis à la hâte, a indiqué un porte-parole du gouvernement régional.

Les deux femmes ont trouvé la mort lorsque leurs voitures ont été emportées par les eaux près de Barcelone. En outre, la police a retrouvé le corps d'un enfant noyé dans une rivière proche de Gerona. Elle recherchait toujours ses parents, dont on craint qu'ils se soient eux aussi noyés.

Une femme et ses deux fillettes de trois et six ans avaient déjà trouvé la mort samedi à bord de leur voiture près de Valence.

Les autorités indiquaient hier que la dégrue avait commencé. (ats, reuter)

Italie: cigarettes plus chères

Le prix des cigarettes a augmenté hier en Italie, a annoncé le conseil d'administration du monopole d'Etat des tabacs, au grand dam des débiteurs de tabac qui menacent de faire la grève des ventes de cigarettes, de timbres et de jeux de loto.

Les cigarettes augmentent de 100 à 150 lires le paquet de 20 pour les marques nationales (soit une hausse de 5,5 à 8,5 pour cent selon les marques) et de 200 lires en

moyenne pour les étrangères (soit une hausse de 6 à 7 pour cent). Seules les Nazionali (brunes) et les Super sans filtre (blondes) - cigarettes nationales les plus populaires - sont épargnées.

Cette augmentation devrait rapporter à l'Etat sur douze mois quelque 600 milliards de lires (environ 660 millions de frs) programmés dans les prévisions de la loi de finances. (ats, afp)

Socialistes déchirés

La guerre des maires à Marseille

Deux candidats socialistes vont s'affronter à Marseille lors des élections municipales de mars prochain, au risque de perdre la mairie de la deuxième ville de France.

Marseille est gérée par les socialistes depuis 35 ans. Mais leur règne est de plus en plus fragile et leurs déchirements internes incessants renforcent les positions de la droite, qui se présentera unie à l'élection, et de l'extrême droite xénophobe, qui obtient ses meilleurs résultats dans cette région.

Le PS réuni ce week-end en convention nationale à Epinay-sur-Seine (région parisienne) a intronisé Michel Pezet comme candidat à la mairie de Marseille. Mais le socialiste Robert Vigouroux, maire de la ville depuis mai 1986, a annoncé hier qu'il se présenterait également à l'élection, comme candidat indépendant.

Les cadres du PS ont par ailleurs élaboré leur tactique électorale à cette convention. (ats, afp)

RFA: israéliites divisés

Les responsables de la communauté juive ouest-allemande pourraient organiser mercredi une réunion extraordinaire au sujet du discours prononcé jeudi passé par Philipp Jenninger, l'ex-président du Bundestag, a déclaré le plus haut dignitaire juif du pays.

Heinz Galinski, président du Comité central des juifs ouest-allemands, a évoqué la possibilité de démettre de ses fonctions le vice-président, Michael Fuerst, en raison de ses commentaires à propos du discours de Philipp Jenninger. Michael Fuerst a pris le parti de

Jenninger. «J'apprécie que le président du Bundestag ait décrit clairement ce qui se passait en Allemagne entre 1933 et 1938», a déclaré Michael Fuerst dans une interview télévisée. Selon Heinz Galinski, les propos de Michael Fuerst ont déclenché la colère de la communauté juive en Allemagne fédérale et en Israël.

Le désaccord entre ces deux responsables a commencé plus tôt ce mois-ci. Fuerst s'opposait violemment au désir de Galinski de prendre la parole au Parlement à l'occasion de la commémoration de la Nuit de Cristal. (ap)

Incident au Sud-Liban

Un commando palestinien a occupé pendant 19 heures un poste d'observation des Casques Bleus au Liban-Sud, à cinq kilomètres de la frontière israélienne, et un ouvrier libanais a été tué avant la capture du dernier membre du commando, a-t-on appris de sources concordantes. Tous les Casques Bleus sont sains et saufs.

Cinq Casques Bleus finlandais, qui ont été aussitôt désarmés par

le commando, et deux ouvriers libanais se trouvaient alors à l'intérieur du poste, a indiqué le porte-parole de la FINUL, Timor Goksel.

Dimanche matin, après plusieurs heures de négociations menées par les officiers finlandais de la FINUL, les membres du commando se sont rendus en plusieurs fois. (ats, afp)

Estonie: situation très tendue

La tension s'est avivée en Estonie entre le mouvement autonomiste et les Russes opposés à celui-ci, groupés au sein d'un «Mouvement internationaliste» (MI) qui a réuni plus de 4000 personnes samedi dans la salle des Congrès de Tallinn, a-t-on appris dimanche de sources estoniennes.

«La situation est très tendue», ont déclaré des Estoniens interrogés au téléphone par l'AFP, à trois jours de la session extraordinaire du Parlement local qui doit débattre des projets de réforme de la Constitution de l'URSS.

Ces projets sont contestés par les autonomistes estoniens, dont les éléments radicaux parlent de plus en plus d'indépendance, mais ils sont approuvés par les «internationalistes», russes ou russophones d'Estonie.

Viktor Tchebrikov, membre du Bureau politique du PCUS dépêché vendredi à Tallinn, a implicite-

ment critiqué le PC local en affirmant que «la dénonciation de l'extrémisme doit être faite non par des organisations isolées du parti, mais par le PC estonien en tant que tel», a rapporté dimanche la Pravda.

Mais il a aussi invité les Russes à «aider le PC estonien» pour maintenir l'unité des deux communautés, dont le nombre est sensiblement égal dans la République depuis l'immigration qui a suivi son annexion par l'URSS en 1940.

Cet appel n'a pas eu d'écho immédiat: les Russes du MI ont

hué le lendemain le président du Parlement Arnold Rutel et le secrétaire du PC estonien Gueorgui Aliochine (un Russe), venus leur expliquer que la ligne officielle de soutien au «Front populaire», autonomiste et favorable à la perestroïka, n'était pas dirigée contre eux.

Ces Russes «internationalistes» étaient réunis pour la première fois dans la salle où s'était tenu début octobre le Congrès constitutif du «Front populaire», composé lui à 90 pour cent d'Estoniens.

MEETING EN GÉORGIE

Par ailleurs, un nouveau meeting autorisé, groupant près de 10.000 personnes, s'est déroulé à Tbilissi, capitale de la Géorgie soviétique, pour protester contre la «russification» de cette République, ont

indiqué hier des témoins interrogés par l'AFP.

Ce meeting s'est déroulé dans l'hippodrome de la ville, là où 30.000 personnes s'étaient déjà rassemblées le samedi précédent, à l'appel d'une autre organisation nationaliste, l'Association Iliia Tchavtchavadze.

Le second rassemblement - organisé par une fraction plus radicale de cette association - a commencé par des prières lues par un prêtre géorgien. Puis, les dissidents Zviad Kamsakhourdia et Mourab Kostava ont dénoncé les nouveaux décrets sur l'ordre public, adoptés fin octobre par le Soviet suprême de l'URSS. Ce groupe organisait jusque-là des manifestations qui n'étaient pas autorisées par les autorités et qui s'achevaient généralement par des interpellations. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

ROME. - Plusieurs centaines de milliers de personnes (200.000 à 400.000 selon les sources) ont participé samedi à Rome à la «marche des honnêtes», manifestation contre le système fiscal italien, considéré comme «injuste».

COLOMBIE. - Trente-sept personnes, des civils et des guérilleros, ont été tués dans la nuit de vendredi à samedi, au cours d'une opération des rebelles dans la localité minière de Segovia (province d'Antioquia, nord-ouest de la Colombie).

VERTS. - Les Verts français, réunis en assemblée générale à Paris, ont désigné Antoine Waechter comme leur tête de liste aux élections européennes de juin 1989.

VIETNAM. - L'armée vietnamienne, l'une des plus importantes du monde, va être renouée et ses effectifs seront adaptés aux besoins du temps de paix.

PÉROU. - Un prêtre français interpellé après une explosion à son domicile à Lima, est l'objet d'une enquête intensive; il est soupçonné d'être lié à des organisations de guérilla péruviennes et étrangères.

VATICAN. - Le «Jugement dernier» de Michel-Ange, dans la Chapelle Sixtine, sera caché aux visiteurs pendant quatre ans dès 1990, pour des travaux de restauration.

ARBRES. - Des milliers d'arbres sont en train d'être plantés autour de Bagdad, afin de créer une ceinture verte sous forme de parc qui permettra d'empêcher les nuages de poussières de se diriger sur la ville.

SÉOUL. - Quelque 20.000 ouvriers demandant le réexamen de la législation du travail sud-coréenne (droits syndicaux) ont manifesté dans les rues de Séoul avant de se rassembler devant l'Assemblée nationale.

BRÉSIL. - A mesure que s'intensifie la crise économique au Brésil, nombreux sont ceux que la faim n'épargne plus; des supermarchés sont pillés par des bandes de désespérés.

NEW YORK. - Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl est arrivé à New York, où il doit prononcer un discours pour le 80e anniversaire du chasseur de nazis Simon Wiesenthal, et s'entretenir avec le prochain président américain Bush.

Audi 90: le sport n'exclut pas le confort.



Attrayante œuvre de stylistes innovateurs, la nouvelle Audi 90 brille par l'élégance et l'harmonie de ses lignes. Elles sont aussi un gage d'économie, car elles lui assurent un coefficient de résistance à l'air extrêmement bas, la carrosserie offrant peu de prise au vent, ce qui se traduit par une consommation réduite.

Cela n'empêche pas l'Audi 90 d'être l'une des automobiles les plus sportives de sa classe. Son moteur à 5 cylindres de 2,3 litres la propulse de 0 à 100 km/h en 8,9 secondes: une fougue annonciatrice de plaisir au volant et de sécurité au dépassement.

Nouvelle version à 20 soupapes, de 170 ch. Si vous avez un faible pour une conduite plus sportive encore, vous pouvez maintenant opter pour une version à 20 soupapes, de 170 ch, soit en traction avant, soit en quatre à transmission intégrale permanente. Ses performances sont celles d'une voiture de sport de haute lignée (0 à 100 km/h en 8,4 s, pointe de 218 km/h). Elle possède un train de roulement surbaissé, ainsi que des jantes en alliage léger, garnies de pneus extra-larges, en équipement de série.

Les valeurs intérieures de l'Audi 90 n'ont rien à envier à son élégance. Son équipement choisi inclut des raffinements que vous n'obtiendriez pas même en option ailleurs. Ainsi, l'Audi 90 comporte le dispositif de sécurité procon/ten, une exclusivité mondiale d'Audi, qui protège efficacement les occupants des sièges avant en cas de collision frontale.

Afin qu'il n'y ait vraiment aucune ombre au tableau, votre Audi 90 a une carrosserie entièrement galvanisée, garantie 10 ans contre la perforation par la corrosion. Il sera difficile de trouver, dans cette classe, une automobile présentant autant de qualités que l'Audi 90 livrable en version à traction avant ou à transmission intégrale permanente.



La technique est notre passion.



Importateur officiel des véhicules Audi et VW,
5116 Schinznach-Bad,
et les 600 partenaires V.A.G

● 10 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion ● 2 ans d'assurance voyage AMAG INTERTOURS-WINTERTHUR ● 1 an de garantie d'usine, sans limitation de kilométrage ● intéressantes offres de leasing: tél. 056-43 91 91 ● le réseau de service le plus dense: plus de 600 partenaires V.A.G pour Audi et VW en Suisse et au Liechtenstein

Violences à Winterthour

Les néo-nazis ont dû déplacer leur congrès

Les coups de bâtons assés samedi à Winterthour par des manifestants «spontanistes» à deux policiers étaient si violents que les deux fonctionnaires ont dû être hospitalisés. Un détective en civil a dû dégainer son arme pour se défendre. Ces incidents ont eu lieu à l'issue d'une manifestation contre le racisme. Les jeunes extrémistes de droite ont en revanche dû quitter la ville pour créer leur «Nouveau front».

Winterthour a vécu à l'heure de l'angoisse après l'annonce, la semaine dernière, d'une réunion de jeunes néo-nazis regroupant tous les groupuscules de Suisse, qui devait avoir lieu samedi dans cette ville. La réunion n'a pas eu lieu, les jeunes n'ayant pas trouvé de salle pour les accueillir. Ils ont créé leur parti national, le «Nouveau front», mais pas à Winterthour.

Une contre-manifestation a tout de même eu lieu samedi, à l'appel du mouvement alternatif «Opposition de Winterthour», pour protester contre l'initiative de l'AN «pour une limitation de l'immigration» qui sera soumise au vote populaire le 4 décembre. D'abord autorisée, puis interdite, la manifestation a finalement pu avoir lieu avec l'autorisation des autorités municipales à l'ancien manège de Winterthour. Elle s'est déroulée sans incident, en présence d'un millier de personnes.

POLICIERS BLESSÉS

Après la clôture de la manifestation, un groupe de 200 à 300 «spontanistes», en partie masqués, s'est dirigé vers le centre ville, mais la police s'y est opposée. C'est alors que les affrontements ont commencé. La police a fait usage de balles de caoutchouc, les manifestants ont lancé des pierres et frappé des agents à coups de bâtons. Deux policiers, une femme et un homme, qui souffraient de fortes contusions à la tête et sur tout le corps, ont été hospitalisés.

A peu près au même moment, un détective en civil a dû sortir son



Les policiers essayent de disperser les manifestants.

(Bélino AP)

arme pour échapper à un groupe de poursuivants. Ceux-ci étaient armés de pierres, selon la police. La police reproche à un journaliste d'avoir attiré l'attention des jeunes sur ce détective, et de les avoir incités à le poursuivre.

Le calme est revenu vers 19 heures à Winterthour, mais deux manifestants munis de couteaux ont encore été arrêtés dans la soirée, a indiqué la police. Celle-ci ignorait hier s'il y avait des blessés du côté des manifestants.

LES DÉCLARATIONS DE M. CHRISTIAN SCHERRER

La réunion de jeunes néo-nazis n'a pas pu se tenir samedi à Winterthour: ils ne voulaient pas risquer des affrontements, et ont préféré quitter la ville, a indiqué hier à l'ATS l'organisateur de cette rencontre, Christian Scherrer. Une partie des participants a pu être avertie à l'avance, les autres ont quitté Winterthour samedi matin par le train.

Le lieu de la réunion a été tenu soigneusement secret. Une vingtaine de jeunes ont passé la journée dans une cabane forestière de Neuhausen (SH). Quant au congrès, il a finalement eu lieu entre 16 et 21 heures dans un hôtel de Höri (ZH).

Selon Christian Scherrer, la campagne de presse négative des jours précédents et la perspective d'une confrontation ont retenu une partie des quelque cent inscrits chez eux. La cinquantaine de néo-nazis présents a décidé de créer un «Nouveau front», parti suisse, qui n'a cependant pas encore de statuts ni de programme.

Le «Comité pour la fondation d'un Nouveau front» a dénoncé samedi après-midi dans un communiqué «l'injustice» subie: alors qu'un bâtiment municipal avait été mis à disposition de l'«Opposition de Winterthour», il n'avait pas eu droit à la même compréhension. En même temps, ce comité repousse l'appellation de «néo-

nazi» utilisée par ses adversaires. Le «Nouveau front» se veut le porte-parole du «nationalisme suisse de droite», précise le communiqué.

CRITIQUES

Les organisateurs du congrès des jeunes extrémistes de droite et ceux de la manifestation contre le racisme ont formulé dimanche des critiques à l'égard des autorités communales de Winterthour. Les premiers estiment que les autorités ont payé samedi le prix de leur partialité pour n'avoir autorisé que la manifestation contre le racisme.

L'«Opposition de Winterthour», organisatrice de la manifestation contre le racisme, accuse quant à elle les autorités communales de porter une part de responsabilité dans les débordements de samedi. Les autorités auraient en effet créé le climat de tension nécessaire au développement de tels incidents. (ats)

Argent sale

Mme Kopp a demandé un rapport au ministère public

La conseillère fédérale Elisabeth Kopp a prié le ministère public de la Confédération de se pencher sur l'affaire de blanchissage d'argent sale, qui défraye la chronique depuis une dizaine de jours. Celui-ci s'est exécuté et a établi un rapport qui ne met aucunement en cause l'époux de la conseillère fédérale, Hans W. Kopp.

C'est ce qu'a déclaré hier Roland Hauenstein, porte-parole du ministère public, en guise de commentaire à l'article que publiera aujourd'hui l'hebdomadaire allemand «Schweizer Illustrierte» sur le sujet. Le ministère public de la Confédération n'enquête pas lui-même sur cette affaire.

Le rapport demandé par Elisabeth Kopp a été bouclé le 8 novembre. Il met en relation la Shakarchi Trading AG dont Hans W. Kopp a été le vice-président jusqu'à ces dernières semaines, avec l'affaire de blanchissage d'argent sale. Le ministère public de la Confédération connaissait le nom de cette société depuis l'été dernier. On savait également que des fonds passaient par la Shakarchi. Roland Hauenstein précise toutefois que le ministère public n'a pas entamé de procédure contre cette firme. Tous les délits en rapport avec l'affaire de blanchissage d'argent sale sont de la compétence juridique des cantons.

Lors de délits pénaux en rapport avec des stupéfiants, le ministère public peut ouvrir une procédure

et coordonner les investigations. Mais aussitôt que le lieu de juridiction est déterminé, il appartient aux autorités judiciaires du canton concerné de mener l'enquête.

Il est d'usage que le ministère public fasse de sa propre initiative un rapport à l'intention du Conseil fédéral pour les cas importants susceptibles d'intéresser le gouvernement. En l'occurrence, la requête d'Elisabeth Kopp est arrivée avant que le ministère public décide d'agir.

Le ministère public de la Confédération restera informé des développements de l'affaire, car il dispose d'un office central de lutte contre le trafic de stupéfiants. Il fonctionne aussi comme intermédiaire avec Interpol.

Confiance à Mme Kopp

Par ailleurs, trois Suisses sur quatre estiment que Mme Kopp doit rester au Conseil fédéral, malgré le fait que son mari puisse éventuellement être mêlé à l'affaire de blanchissage d'argent sale découverte récemment. C'est ce qui ressort d'un sondage représentatif effectué la semaine passée par l'institut MIS de Lausanne, auprès de 600 Allemaniques et Romands, pour le compte de l'émission «Table ouverte» de la Télévision romande qui en a révélé les résultats hier. (ap)

Triple non libéral

Pour les votations fédérales

Le Parti libéral suisse a dit trois fois non à l'unanimité et sans abstention aux trois initiatives soumises au peuple le 4 décembre. L'assemblée des délégués, qui se tenait samedi à Berne sous la présidence du conseiller national Gilbert Coutau (Genève), a ainsi confirmé les décisions prises dans les sections cantonales. Sections auxquelles vont peut-être bientôt s'ajouter deux nouvelles, en Valais et dans le canton de Zurich. M. Coutau a fait savoir que des pourparlers étaient en cours avec ces groupements récemment constitués.

Le conseiller national François Jeanneret (NE) a combattu l'initiative ville-campagne en la liant aux deux autres initiatives: ces trois textes, a-t-il dit, veulent une mise en cause fondamentale de notre société, ils sont aussi dangereux que l'initiative pour une Suisse sans armée. Avec l'initiative «contre la spéculation foncière», on se lancerait dans une aventure qui nous isolerait de l'Europe. C'est une initiative étatique et bureaucratique. Le problème de la spéculation foncière existe, mais les abus doivent être réglés par la profession. (ap)

L'initiative pour la réduction de la durée du travail a été commentée par M. Géza Teleki, directeur du Basler Volkswirtschaftsbund, qui a estimé que la durée du travail ne doit pas figurer dans la Constitution, que l'initiative vise un nivellement avec, comme prochain but, les 35 heures, que l'augmentation de la productivité est difficilement mesurable, enfin que la réduction de la durée du travail ne crée pas d'emplois. Le problème doit rester aux mains des partenaires sociaux.

Enfin, le conseiller national Jacques-Simon Egly (GE) a demandé un net rejet de l'initiative «pour la limitation de l'immigration» en disant: «Nous ne voulons pas d'une Suisse frileuse». Il s'est élevé en particulier contre le côté «pervers» de l'initiative de l'Action nationale qui mêle le problème des réfugiés à celui de la population étrangère en Suisse, alors que les demandeurs d'asile n'en représentent que le 0,6%.

Les libéraux ne veulent pas d'une réduction massive, dangereuse pour l'économie et qui nous isolerait de l'Europe. Ils veulent l'intégration de ces étrangers qui nous sont indispensables. (ats)

Poids lourds italiens de 40 tonnes

A titre exceptionnel sur les routes suisses

Certains camions-citernes italiens de 40 tonnes transportant des denrées alimentaires liquides doivent être autorisés à circuler en Suisse à titre exceptionnel. Telle est l'une des revendications des Italiens que le Conseil fédéral discutera lundi à la demande des Départements fédéraux des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) et de l'économie publique (DFEP).

Il ne s'agit toutefois pas de tout de revenir sur le principe du poids maximum de 28 tonnes, a indiqué dimanche Marc Furrer, collaborateur personnel du patron du DFTCE, Adolf Ogi. La nouvelle

avait été révoquée samedi par le quotidien zurichois «Tages Anzeiger».

Il est indispensable de prendre rapidement une décision à propos de ces éventuelles autorisations spéciales pour des poids lourds de 40 tonnes transportant des denrées alimentaires liquides, a expliqué Marc Furrer. Le ministre italien des Affaires étrangères est en effet attendu en Suisse le 23 novembre prochain. La Suisse a en outre besoin de clarifier ses positions au moment où le moratoire signé avec l'Italie dans la guerre des camions arrive à échéance. Valable jusqu'à la fin de l'année, cet accord ne sera pas reconduit automatiquement.

Ces éventuelles autorisations spéciales pour les 40 tonnes n'indiquent en aucun cas un changement de cap dans la politique suisse en matière de poids lourds. Le conseiller fédéral Adolf Ogi tient toujours à la limite des 28 tonnes pour les camions circulant en Suisse. On peut imaginer par ailleurs que les Italiens ne feraient sans doute qu'un usage limité de cette offre car les denrées alimentaires liquides peuvent aussi être transportées par train. Mais une telle concession aiderait le gouvernement italien à faire face aux pressions des transporteurs. Marc Furrer précise que quatre

départements fédéraux étaient représentés dans le groupe d'experts chargés des problèmes de transit avec la Communauté européenne qui a élaboré cette proposition. Ils étaient donc au courant.

Pour Claude Clément, porte-parole du DFTCE, la nouvelle a été rendue publique trop tôt, ce qui a provoqué un malentendu. Les éventuelles concessions envers l'Italie sont présentées comme des faits acquis. Or, il ne s'agit que de déterminer sur quoi la délégation suisse pourra négocier. (ap)

LA SUISSE EN BREF

CRIME. — Un homme de 55 ans a été victime d'un meurtre dimanche en début d'après-midi dans la cuisine de son appartement à Genève. La police n'a pas retrouvé ni identifié le coupable.

GUÉRISSEURS. — Le Palais des Congrès de Lugano a accueilli samedi des congressistes hors norme. Guérisseurs de toutes sortes, astrologues, herboristes et autres spécialistes de phénomènes paranormaux participent en effet au second congrès du genre organisé par une association romaine de guérisseurs.

MEURTRIER. — La Cour de cassation de Lugano a rejeté le recours présenté par le défenseur du meurtrier de Margherita Attiger de Caslano tuée le 9 mars 1987 et confirmé la peine de 15 ans de réclusion prononcée le 20 mai contre Renato P., Italien de 24 ans. Son avocat a annoncé

qu'il fera recours auprès du Tribunal fédéral.

PNEUS. — Des pneus entreposés dans la cour extérieure de l'entreprise «Pneu-marché» à Colombey-le-Grand près de Monthey, ont été détruits par un incendie.

EUROPE. — Face à la question complexe de l'Europe de 1992, il n'existe pour la Suisse ni réponse toute faite ni formule magique. La conscience européenne des citoyens suisses, et tout particulièrement des jeunes, doit être encouragée, a déclaré samedi à Lucerne le conseiller fédéral René Felber devant la section de Suisse centrale de l'Union européenne de Suisse. D'autre part, les instruments d'une collaboration plus étroite avec l'Europe sont déjà disponibles et l'on peut en créer de nouveaux.

ASSASSINAT. — Une femme de 29 ans a été poignar-

dée par son mari, à Winterthour. Lors d'une dispute, le mari enivré a empoigné un couteau et poignardé sa femme, sous les yeux d'une personne de leur parenté. Malgré des soins médicaux immédiats, la jeune femme est morte la nuit même. Son époux, de dix ans son aîné, a été arrêté.

ARMÉE. — Quelque 10.000 personnes ont assisté samedi à la démonstration du régiment d'infanterie 29 à Eigenthal, au-dessus de Lucerne. Le conseiller fédéral Arnold Koller, chef du Département militaire fédéral (DMF), et de nombreux attachés militaires étrangers étaient au nombre des spectateurs.

ASPHYXIE. — Un homme de 24 ans, Balthasar Hösli, de Schwanden, est mort dans la ferme de ses parents, asphyxié par les gaz émanant d'une fosse à purin. Son frère, qui avait perdu connaissance en voulant lui porter secours, a pu être sauvé.

DROGUE. — La police grisonne a arrêté le meurtrier de Francesco Meier, le jeune homme de 18 ans abattu de plusieurs coups de feu jeudi à Coire. Comme l'a annoncé hier le ministère public, il s'agit d'un homme de 23 ans, qui a avoué. Les motifs du crime n'ont pas encore été complètement éclaircis, mais il est lié à une affaire de drogue.

BANQUE. — Le directeur de la succursale bellinzoneise de la Banque Populaire Suisse a été arrêté mardi dans le chef-lieu tessinois. L'homme, accusé d'irrégularité et gestion déloyale qui ont amené à un découvert financier de deux millions de francs, arrivait au terme de son mandat à la tête de l'établissement.

FEUILLES. — Un accident de la route a fait un mort et cinq blessés à Baar. Un minibus transportant six personnes a dérapé sur les feuilles mouillées qui jonchaient la chaussée, est sorti de la

route et a dévalé un talus avant de s'écraser contre un arbre.

CRITIQUE. — L'Union des banques régionales suisses critique fermement la reprise de la Caisse d'Epargne et de Crédit de Schaffhouse par une filiale de la Société de Banque Suisse (SBS).

SPÉLÉOLOGIE. — Un accident de spéléologie est survenu samedi soir dans le gouffre du Chevrier, au-dessus de Leysin, dans les Préalpes vaudoises. Un spéléologue faisant partie d'une expédition française, M. Pierre Tartois, 26 ans, de Pommard (Bourgogne), blessé, a pu être retiré de sa fâcheuse position dimanche matin, après une nuit d'efforts des sauveteurs.

CHUTE. — Deux randonneurs ont découvert le corps sans vie de Leonard von Matt, 79 ans de Buochs, lors d'une excursion de montagne dans la région d'Arvirat, (NW). L'homme a probablement glissé sur un chemin, avant

de faire une chute de trois mètres dans un terrain rocailleux. Cette chute aurait occasionné des blessures mortelles.

ARBRE. — Un accident mortel du travail s'est produit dans une forêt près de Brenles, dans la Broye vaudoise. M. Joseph-François Maillard, 39 ans, domicilié à Siviriez (FR), était occupé à scier un frêne. En tombant, l'arbre a fauché le bûcheron et l'a heurté mortellement à la tête.

POISON. — Des substances toxiques se sont échappées de la station d'épuration de Rüeggsau et se sont écoulées dans l'Emme, anéantissant de très nombreux poissons jusqu'à la hauteur de Berthoud. L'étendue des dégâts n'est pas encore connue. Selon l'inspecteur de la pêche du canton de Berne, les substances toxiques proviennent d'une entreprise de la région et ont atteint la rivière après avoir endommagé le système d'épuration.

A notre estimée clientèle

Afin que nos conseillers du hall de caisse soient mieux à même de vous servir, nous procédons à des travaux d'agrandissement de notre zone-conseils, avenue Léopold-Robert 16-18

Nous vous remercions par avance de la compréhension et de la patience dont vous voudrez bien faire preuve durant toute la durée de ces travaux (environ 2 mois).



Société de Banque Suisse
Une idée d'avance.

118045

novotel

NOVOTEL-THIELLE
Route de Berne
2075 Thielle

le Grill

Pour vos repas de fin d'année, notre chef Denis Boulanger vous propose ses suggestions pour composer vos

Supermenus!

0005486

Renseignez-vous au (038) 33 57 57

Madame, Monsieur, en 1 mois...

Perdez 3 à 13 kg

et surtout apprenez à rester mince sans vous priver car compter les calories en mangeant n'importe quoi, n'importe quand est le plus sûr moyen d'avoir des problèmes de ligne et de santé

HYGIAL

Cabinets Conseils d'Hygiène Alimentaire

GENÈVE 88, Rte de Frontenex 022 86 60 49
LAUSANNE 10, Pass. St-François 021 23 58 34
NYON 6, Av. Reverdil (dès 15 nov.)
Consultation d'information gratuite sur R.V. 002417

FIDUCIAIRE
JEAN-CHARLES AUBERT & Cie
Av. Chs-Naine 1
TOUR DES FORGES
Tél. 039/26 75 65
LA CHAUX-DE-FONDS

A remettre

commerce de cycles cyclomoteurs

Locaux bien situés et bien agencés.
Représentation de bonnes marques.
Bonnes possibilités de développement pour personne dynamique.17822

Un best-seller de 90 ch

Les options de série d'une valeur de 1250.- sont incluses dans le prix de 18250.-

Confort de série grâce notamment au verrouillage central

Pour 890.- seulement, accroissez encore votre sécurité grâce au système de freinage antiblocage

Voici un modèle spécial, particulièrement équipé, de la voiture la plus vendue du monde: la Ford Escort Saphir. Moteur CVH de 1.6 litre de 90 ch, fougueux et économique à la fois grâce à une culasse à chambre de combustion hémisphérique. Et votre économie sera plus grande encore grâce à de multiples options de série telles verrouillage central, lève-glaces électriques, glaces teintées, etc. Toutes incluses dans le prix de l'Escort Saphir qui vous est proposée à partir de **17 250.-** (1.4i). Votre concessionnaire Ford vous proposera un financement ou un leasing intéressant par Ford Credit.

Demandez à votre concessionnaire qu'il vous parle des multiples garanties Ford

Ford. Le bon choix.

La nouvelle Ford Escort Saphir 1.6i pour 18250.-

Dixième doublé des McLaren!

Fin de la saison de F1 à Adelaïde

Le Français Alain Prost a mis un point d'honneur, à Adelaïde, à une saison de F1 que l'écurie McLaren-Honda a dominée jusqu'au bout, réalisant un dixième «doublé» à l'occasion du Grand Prix d'Australie, seizième et dernière manche du championnat du monde. Prost (33 ans), qui a enlevé sa trente-cinquième victoire — un record — depuis ses débuts en F1 en 1980, a battu son coéquipier, le champion du monde brésilien Ayrton Senna, avec lequel ses relations se sont nettement améliorées pendant le séjour australien.

Un autre Brésilien, Nelson Piquet, au volant d'une Lotus-Honda, a pris la troisième place, complétant ainsi la domination des moteurs turbocompressés, qui ont fait leur dernière sortie en F1 à Adelaïde.

Je tenais à gagner le dernier Grand Prix des turbos, a déclaré Prost, désireux de terminer la saison sur une septième victoire, deux semaines après la couronne mondiale de son jeune coéquipier. Le pilote le plus titré des «années turbo» n'a guère été inquiet durant la course.

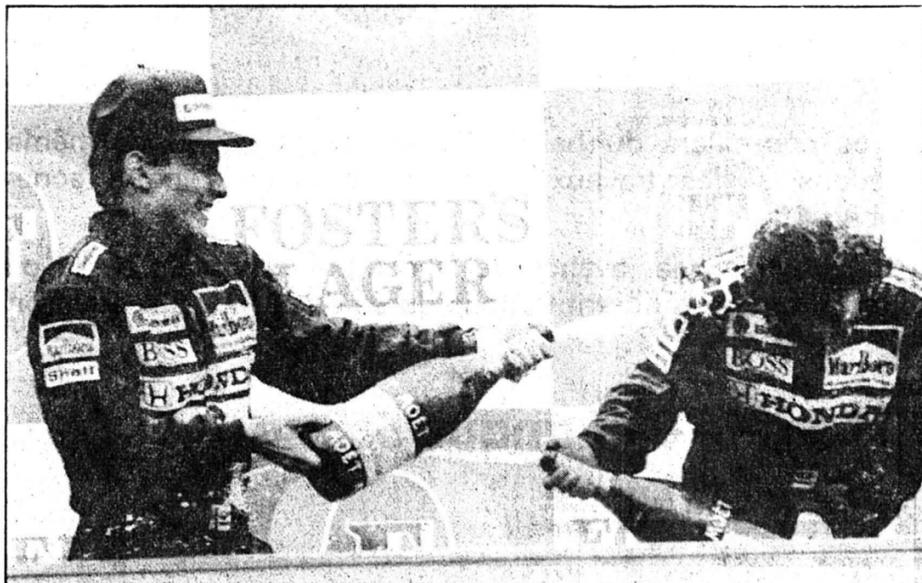
Il n'a abandonné le commandement de ce Grand Prix que durant douze tours, le temps pour l'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari) de livrer une démonstration de pilotage, après avoir doublé Senna, puis Prost, au freinage.

LE SHOW DE BERGER

Mais Berger a vu sa cavalcade interrompue par un accrochage avec le Français René Arnoux (Ligier-Judd) au vingt-sixième tour, l'Autrichien freinant tardivement en bout de ligne droite. Je n'ai pas été inquiet car je savais que la Ferrari utiliserait le maximum de puissance en début de course pour faire un dernier «show», a corrigé Prost, surnommé depuis quelque temps le «Professeur» dans le milieu de la F1.

UNE SAISON DE LÉGENDE

Libéré de la menace Berger, le Français a conservé un avantage d'une dizaine de secondes avant d'accroître son avance dans le dernier quart de la course, à cause des problèmes de boîte de vitesses rencontrés par le Brési-



Ayrton Senna (à gauche) et Alain Prost: les arroseurs arrosés... (AP)

lien. Prost a franchi la ligne avec 36 secondes d'avance sur son coéquipier, 47 secondes sur Piquet et 1'20" sur l'Italien Riccardo Patrese (Williams-Judd), longtemps en bataille avec le Britannique Nigel Mansell sur la seconde Williams.

Tous les autres concurrents ont terminé à plus d'un tour, sept voitures seulement ralliant l'arrivée au terme d'une course spectaculaire et éprouvante à cause de la chaleur lourde et de la durée (presque deux heures).

Les deux pilotes de l'écurie McLaren-Honda, qui se sont longtemps félicités après leur descente de voiture, ont mis un terme à une saison de légende pour eux-mêmes et pour leur écurie. Quinze victoires sur seize possibles, réparties entre Senna (huit) — un record! — et Prost (sept), quinze «pole-positions», dont treize pour le Brésilien.

Grand Prix d'Australie (82 tours = 309,796 km): 1. Alain Prost (Fr), McLaren-Honda, 1 h 53-14''676 (164,225 km/h); 2. Ayrton Senna (Bré), McLaren-Honda, à 36''787; 3. Nelson Piquet (Bré), Lotus-Honda, à 47''546; 4. Riccardo Patrese (It), Williams-Judd, à 1'20''088; 5. Thierry Boutsen (Be), Benetton-Ford, à un tour; 6. Ivan Capelli

(It), March-Judd; 7. PierLuigi Martini (It), Minardi-Ford, à deux tours; 8. Andrea de Cesaris (It), Rial-Ford, à cinq tours; 9. Stefan Johansson (Su), Ligier-Judd, à six tours; 10. Philippe Alliot (Fr), Larrousse-Ford, à sept tours; 11. Philippe Streiff (Fr), AGS-Ford, à neuf tours.

Tour le plus rapide: Prost 1'21''216 (167,553 km/h).

Championnat du monde. Classement final (16 manches). Pilotes (11 résultats): 1. Ayrton Senna (Bré) 90 p. (94 avec les points biffés); 2. Alain Prost (Fr) 87 (105); 3. Gerhard Berger (Aut) 41; 4. Thierry Boutsen (Be) 31;

5. Michele Alboreto (It) 24; 6. Nelson Piquet (Bré) 20; 7. Ivan Capelli (It), Alessandro Nannini (It) et Derek Warwick (GB) 15; 10. Nigel Mansell (GB) 12; 11. Riccardo Patrese (It) 8; 12. Eddie Cheever (EU), Mauricio Gugelmin (Bré) et Jonathan Palmer (GB) 5; 15. Andrea de Cesaris (It) 3; 16. Satoru Nakajima (Jap) et PierLuigi Martini (It) 1.

Constructeurs: 1. McLaren-Honda 199 p; 2. Ferrari 65; 3. Benetton-Ford 46; 4. Lotus-Honda 21; 5. Williams-Judd, March-Judd et Arrows-Megatron 20; 8. Tyrrel-Ford 5; 9. Rial-Ford 3; 10. Minardi-Ford 1. (si)

RUGBY

Neuchâtel gagne le derby Championnat suisse de LNB

LNA. Sixième journée: CERN Meyrin-Hermance 10-6 (4-3). Sporting Genève-Stade Lausanne arrêté en raison d'incidents. Yverdon-Berne 39-6 (9-0). Nyon-Ticino 13-12 (3-3). Classement: 1. CERN 6-11; 2. Hermance 6-10; 3. Yverdon 6-9; 4. Stade Lausanne 5-6; 5. Nyon 6-4; 6. Berne et Ticino 6-2; 8. Sporting 5-2.

LNB. Septième journée: Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds 23-0 (7-0). Monthey-Zurich 17-13 (13-15). Lausanne UC-Martigny 50-0 (22-0). Bâle-Albaladejo Lausanne 17-6 (4-6). Classement: 1. Bâle 7-12; 2. Lausanne UC 7-10; 3. Zurich 6-9; 4. Neuchâtel 7-7; 5. Albaladejo 7-5; 6. Martigny 7-4; 7. La Chaux-de-Fonds 6-3; 8. Monthey 7-1. (si)

NATATION

Hors de l'eau

Etienne Dagon

arrête la compétition

Etienne Dagon, qui a fêté son vingt-huitième anniversaire le 13 septembre dernier, a décidé de cesser la compétition. Ce choix ne constitue pas vraiment une surprise. Le nageur bernois, assez malheureux à Séoul, avait déclaré qu'il se donnerait un temps de réflexion après les Jeux olympiques, pour arrêter la suite à donner à sa carrière.

Sil a finalement opté pour un retrait, c'est avant tout pour deux raisons: d'une part, le niveau toujours plus élevé des performances réussies sur le plan international, d'autre part le sentiment, après avoir nagé au plus haut niveau durant huit ans (1981-88), de n'avoir plus rien à prouver.

Durant sa carrière, Etienne Dagon aura participé à quatre

championnats d'Europe (une médaille de bronze sur 200 mètres brasse en 1985) ainsi qu'à deux championnats du monde, rendez-vous lors desquels il s'est toujours qualifié pour une finale A.

Le Bernois, micro-mécanicien de profession, reste également le seul nageur helvétique à avoir remporté une médaille olympique, en 1984 à Los Angeles, lorsqu'il avait terminé troisième du 200 mètres brasse pour les premiers des deux Jeux auxquels il a participé.

Par ailleurs, il détient toujours le record d'Europe du 200 mètres brasse en petit bassin, qu'il a porté au niveau de la deuxième meilleure performance mondiale de tous les temps.

(si)

LE SPORT EN BREF



Sport automobile

Nakajima reste chez Lotus

Le pilote japonais Satoru Nakajima continuera à piloter la saison prochaine pour l'écurie Lotus, a annoncé à Adelaïde Peter Warr, directeur de l'équipe britannique de formule 1. Nakajima, qui sera le second pilote derrière le Brésilien Nelson Piquet, a vu son contrat renouvelé, malgré la décision de Honda de ne plus fournir de moteurs en 1989 à Lotus et de servir exclusivement McLaren. En 1989, les Lotus seront équipées d'un moteur Judd.

Warwick dans le «Club des 100»

Derek Warwick a disputé à Adelaïde le centième Grand Prix de sa carrière. Il est ainsi devenu le quatrième membre de ce «Club des 100» à ne jamais avoir remporté de Grand Prix, avec le Français Jean-Pierre Jarier (136 Grands Prix), l'Italien Andrea De Cesaris (120) et l'Américain Eddie Cheever (118).

Cheever fidèle à Arrows

L'Américain Eddie Cheever continuera à piloter pour Arrows l'an prochain, a annoncé à Adelaïde l'écurie de formule 1 dirigée par Jackie Oliver. Cheever (30 ans) fera équipe pour la troisième année consécutive avec le Britannique Derek Warwick, dont la reconduction du contrat avait été officialisée début septembre à Monza. L'Américain, qui a disputé 118 Grands Prix depuis le début de sa carrière, a notamment terminé troisième du dernier Grand Prix d'Italie.

Immobilier

A louer, centre ville:
magnifique appartement 4 1/2 pièces
2 salles de bains, cuisine agencée, garage. Libre tout de suite.
Faire offres sous chiffres 91-11 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds. 91

PONTASA
Extension de 4 usines (2500 m²).
Reste encore à louer:
3 x 410 m² + bureaux
Usines, haut. 4,50 m ou 3,50 m + bureaux sur 3 niveaux en porte-à-faux sur le parc, 2 x 200 m². Lieu: Boudry, Sur-la-Forêt. Disponible tout de suite.
☎ 038/42 14 31/42 14 41. 000173

A vendre à La Chaux-de-Fonds:
immeuble de 2 appartements à rénover
Belle situation ensoleillée au sud de la ville.
Parcelle de 1400 m² environ.
Prix de vente: Fr. 280 000.—
Ecrire sous chiffres BH 17864 au bureau de L'Impartial. 17864

Particulier cherche à acheter immeuble
rénové ou à rénover.
Traitement rapide.
Ecrire sous chiffres BH 9992 au bureau de L'Impartial. 9992

A vendre au centre de Saint-Imier **immeuble locatif**
3 appartements de 4 pièces.
Prix de vente Fr. 280 000.—
Ecrire sous chiffres 93-31086 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier. 56114

construction service sa
A vendre à l'entrée de Pontarlier
maison mitoyenne
Prix: Fr. 190 000.—
☎ 039/271 171 17810
☎ 039/271 171

Devenez propriétaire de votre appartement
SAINT-IMIER
2 1/2 à 5 1/2 pièces
90% de financement assuré!
Visite sans engagement 17719
Bureau à Mallray: 032/92 28 82
HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois. Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38

espace & habitat
A vendre au Grand-Cernil, Les Brenets:
appartements de 2 et 6 1/2 pièces
Choix des finitions au gré du preneur.
Prix de vente: Fr. 125 000.— et Fr. 358 000.—
Renseignements: 038/31 99 95 Rue du Château 25 2034 Peseux 000030

Neuchâtel
Dans notre bâtiment industriel et commercial de «Pierre-à-Bot», des locaux peuvent être aménagés pour le 1er février 1989 selon vos désirs.
Si vous désirez visiter ce bâtiment ou avoir de plus amples renseignements, M. J. P. Berset se tient à votre entière disposition.
Les surfaces suivantes sont encore disponibles:
Etage Surface utile Hauteur Loyer m²/année
1er étage 750 m² 4,14 m Fr. 95.—
2e étage 860 m² 3,07 m Fr. 90.—
3e étage 740 m² 2,75 m Fr. 90.—
Prix d'achat: sur demande
Alfred Müller SA
Av. de la Gare 39, Case postale 1521 2002 Neuchâtel, Téléphone 038-25 95 35

A louer, au Locle
2 appartements de 2 1/2 pièces
Entrée: 1er janvier 1989
Régie Henri-Pierre QUEBASSE
Transactions immobilières et commerciales Gérances
LE LANDERON 038/51 42 32 000592

Le froid réalisme suédois

La Suisse perd logiquement contre le champion du monde

● SUISSE - SUÈDE 0-3 (0-0 0-2 0-1)

Il est désormais loin le temps où l'équipe suisse nourrissait des complexes contre les grandes nations de hockey. Samedi à Berne, opposés aux champions du monde en titre, les Helvètes ont fourni une nouvelle bonne performance. Le score de 0-3 reflète de façon assez imprécise la physionomie de la rencontre: en effet, la Suisse a bénéficié de nombreuses occasions de marquer, mais la conclusion a laissé à désirer. Dans ce domaine, la Suède a donné une leçon d'efficacité.

Les Scandinaves possèdent vraiment une équipe de toute grande classe. Physiquement, techniquement et tactiquement, la Suède fait partie du haut de gamme. D'autant qu'elle peut compter sur de sacrées individualités...

Face à cet adversaire prestigieux, la Suisse a confirmé qu'elle se trouvait en progression constante. Avec un peu plus de réalisme et de fraîcheur physique (récupération après le match contre la Finlande...), l'équipe nationale aurait pu obtenir un résultat plus serré.

OCCASIONS MANQUÉES

En début de match, les gars de Simon Schenk ont été plus menaçants que les Suédois. Wäger (3'), Jaks (5' et 7'), Montandon (17') et Vrabc (19') avaient le but au bout de la canne... Hélas, la concrétisation ne valait pas la préparation des mouvements offensifs.

En face, Pavoni intervenait sur des lancers d'Andersson (10'), de Sandström (15') et de Svensson (15'). La parité, au terme du premier tiers, ne lézait pas les Suédois.

EXPÉRIENCE PRÉCIEUSE

Au fil des minutes, la tendance allait s'inverser. Wäger, seul face à Ridderwall, n'ajustait que le poteau (24'). Trois minutes plus tard, l'excellent défenseur Magnus Svensson expédiait un slap d'une puissance phénoménale qui ne laissait aucune chance à Pavoni.

Grâce notamment à leur force physique étonnante, les Suédois parvenaient à prendre plus d'initiatives que les Suisses et à briser leurs actions.

La différence de classe sautait aux yeux lors des pénalités. A cinq contre quatre, la Suisse

n'arrivait pas à s'installer durablement dans le camp adverse. L'expérience de joueurs comme Eldebrink, Nilsson, Johansson ou Eklund se révélait très précieuse dans le «penalty killing».

DÉMONSTRATION

En supériorité numérique, les Suédois ont littéralement assiégé Pavoni. Leur jeu de puissance a mis les Helvètes, sous pression à chaque occasion.

BERNE

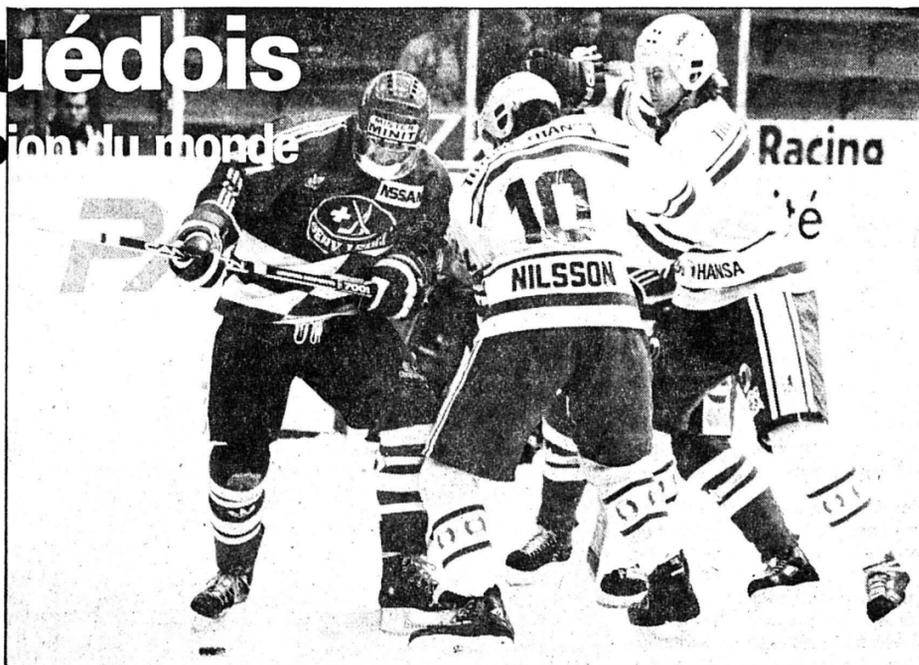
Laurent WIRZ

Et cela a payé, puisque les deux autres buts sont tombés alors que la Suisse n'était pas au complet. En effet, le 0-2 (inscrit par le Luganais Kent Johansson) est tombé lorsque Bertaggia était pénalisé. Quant au 0-3, il a sanctionné une double expulsion (Bertaggia encore et Ton) après une vraie danse du scalp devant Pavoni...

Une telle démonstration de «power play» est la marque des grandes équipes.

POSITIF

Il est dommage que la Suisse ne soit pas parvenue à sauver l'honneur. Eberle, le meilleur Suisse samedi, échouait de peu (43') de même que Brasey (59').



Peter Schlagenhau (à gauche) aux prises avec Kent Nilsson et Mikael Johansson.

(Henry)

Malgré la défaite, la Suisse a confirmé sa valeur. L'écart qui la sépare des meilleures équipes du monde a tendance à s'amenuiser.

La constatation est réjouissante. Mais le plus difficile, à savoir remonter dans le groupe A, est encore à venir...

Patinoire de l'Allmend, 4785 spectateurs.

Arbitres: MM. Hansen, Larssen et Svarstad.

Buts: 27' Svensson (Berglund) 0-1, 38' K. Johansson (Söder-

gren/la Suède à 5 contre 4) 0-2, 51' Sandström (Svensson, Berglund/la Suède à 5 contre 3).

Pénalités: 6 fois 2' contre la Suisse, 3 fois 2' contre la Suède.

Suisse: Pavoni; Bertaggia, Rogger; Jaks, Luthi, Vrabc; Mazoleni, Brasey; Ton, Montandon, Eberle; S. Leuenberger, Künzi; Schlagenhau, Aeschlimann, Wäger; Kölliker, M. Leuenberger; Celio, Weber, Hollenstein.

Suède: Ridderwall; P. Andersson I, Eldebrink; Södergren, K. Johansson, Ericsson; Eriksson,

Kihlström; Berglund, M. Johansson, Sandström; Svensson, P. Andersson II; Hjäl, Nilsson, Pettersson; Eklund, Gradin, Lundström.

L.W.

Sourire

Après avoir répondu aux nombreuses questions des journalistes, Simon Schenk s'en va. Alors, un collègue pince-sans-rire lance: Tiens, c'est bizarre, Schenk n'a pas critiqué la formule du championnat et le calendrier... L.W.

Le champion du monde hors de portée

C'est OK pour les Suisses

Malgré la défaite, l'équipe de Suisse n'a pas déçu. Moins de vingt-quatre heures après l'exploit réalisé contre la Finlande, la tâche des joueurs de Simon Schenk n'avait rien d'une sinécure. Le champion du monde en titre n'était tout simplement pas à la portée des joueurs de Simon Schenk.

On peut néanmoins affirmer que les Helvètes, un demi-match durant, ont fait bien mieux que se défendre. L'espoir d'un nouvel exploit s'est envolé en même temps qu'apparaissaient les signes d'une fatigue bien légitime.

Avec une maîtrise consommée, les Scandinaves ont su attendre leur heure. Plus forts physiquement, ils ont pratiqué à l'usure, tant devant leur but que devant celui défendu par Pavoni. Leur jeu de puissance s'avéra être un modèle du genre.

DIFFÉRENCES

Les Suédois sont plus solides que les Finlandais; leur jeu est plus varié constatait Marc Leuenberger. On se heurte à du béton

contre des joueurs d'un tel gabarit; les espaces sont réduits au maximum.

Promu au rôle de défenseur, le Biennois s'est pourtant bien tiré d'affaire. Je n'ai pas connu trop de problèmes d'adaptation. J'avais évolué à ce poste à mes débuts; au sein de mon club, la tactique prônée par notre entraîneur m'oblige à une tâche un peu similaire. L'expérience avec la Nati m'a plu. On a une autre vision du jeu, on peut créer davantage. Il y a deux ou trois ans, j'aurais dit non merci. Maintenant je suis prêt à remettre ça. Et ironique: j'ai longtemps appris à mes dépens comment on retenait un attaquant. J'ai enfin pu mettre en pratique.

PAR ÉTAPES

Il n'y a pas de miracle. Nous avons pu mesurer ce qu'il nous reste à faire pour tenir les tout grands.

Patrice Brasey n'était pas déçu pour autant. Nous devons procé-

der par étapes. Je crois que nous avons déjà amélioré notre cohésion. Les Suédois étaient impressionnants de rapidité et de puissance. Contre eux, le moindre relâchement porte à conséquence.

LA FORCE

La Nati a démontré de solides qualités morales. Elle a prouvé aussi qu'elle n'allait plus désormais se satisfaire d'un jeu essentiellement défensif. Elle a su prendre ses responsabilités. Simon

BERNE

Georges KURTH

Schenk se déclarait satisfait des progrès réalisés au terme d'une semaine éprouvante. Nous avons manqué de force sur la fin, mais chacun a donné le meilleur de lui-même. Nous avons posé de bonnes bases pour la suite.

La Suède est une équipe d'expérience, intelligente et très complète. Elle ne commet aucune erreur de jeunesse. Sa victoire est méritée.

Des craintes, l'entraîneur national en exprimait aussi. Mais d'un autre ordre. Les CM de 90 en Suisse seront un fiasco si nous n'y participons pas. Nous savons ce qu'il nous reste à faire.

Déçu par les faibles affluences enregistrées lors du tournoi de Berne, l'Emmentalois ajoutait: Mon cahier des charges ne comprend pas la convocation du public.

ARTIFICE

La Suède aurait dû jouer sous le maillot de Langnau et la Suisse sous les couleurs bernoises. C'est René Fasel, le président de la LSHG, qui l'a prétendu. Berne-Fribourg: 12.000 spectateurs. C'est un public de consommateur. Maigre consolation: nous avons eu aujourd'hui un public de connaisseurs. Il faut savoir se remettre en question. Nous avons mal vendu notre produit.

POSITIF

L'emballage et le contenu étaient de qualité pourtant. Je suis content de la performance des Suisses, malgré la défaite. René Fasel soulignait: Notre progression est très réelle. L'expérience tentée avec Simon Schenk est en bon chemin. La préparation psychique s'améliore. L'équipe a démontré que la victoire obtenue contre la Finlande à Calgary n'était pas due à la chance. Autre point positif: la Suède ne nous danse plus sur le ventre. On pourrait commencer à rêver. Nous préférons travailler plus fort encore.

MOTIVATION

Avant le coup d'envoi, Reto Dekumbis (100 sélections), Marco Muller (75), Pietro Cunti (50) et Bruno Rogger (50) ont été honorés par M. Peter Bossert, chef de la commission technique de la LSHG.

Jörg Eberlé disputait contre la Suède son centième match international. Il fut désigné comme le meilleur joueur suisse de la rencontre. Aucune complaisance. Le Luganais a oublié son égoïsme; sa prestation fut en tous points remarquable. G. K.

Suspense intense

La Suède gagne le tournoi de Berne

● SUÈDE-FINLANDE 2-2 (0-1 1-0 1-1 0-0) après prolongations, 2-1 aux penalties

Championne du monde en titre, la Suède a remporté le tournoi de Berne. Vingt-quatre heures après son succès 3-0 sur la Suisse, la formation scandinave a été défaite par la Finlande 2-1 aux tirs de penalty. A l'issue du temps réglementaire et de la prolongation de dix minutes, le score était de 2-2.

La Suisse termine au troisième rang. Paradoxalement, son plus mauvais goal-average a pris le pas sur sa victoire aux tirs de penalty contre la Finlande. Devant seulement 2756 spectateurs, ce derby scandinave a tenu toutes ses promesses. Les Suédois auraient mérité de forcer la décision dans l'épreuve des penalties. Ils ont, en effet, exercé un certain ascendant sur les Finnois.

Au bénéfice d'une organisation défensive sans faille, les Finlandais ont effectué un fore-checking payant sur les attaquants suédois. Leur débauche d'énergie a compensé une infériorité technique qu'ils n'ont pu masquer.

Allmend, Berne. 2756 spectateurs.

Arbitres: Voillat, Bernhard Kunz, Peter Kunz.

Buts: 11' Keskinen (à 4 contre 5) 0-1. 23' Oehling (Eldebrink) 1-1. 41' Ruotanen (Summanen) 1-2. 43' Svensson (Nilsson) 2-2.

Pénalités: 2 x 2' contre la Suède, 4 x 2' contre la Finlande.

Suède: Lindmark; Peer Andersson (Bjoerkloeven), Eldebrink; Eriksson, Carlsson; Svensson, Peter Andersson (Faerjestad); Soedergren, Kent Johansson, Ericsson; Berglund, Mikael Johansson, Sandstrom; Hjäl, Nilsson, Pettersson; Eklund, Gra-diin, Oehling.

Finlande: Tammi; Ruotsalainen, Ruotanen; Eloranta, Kuusisto; Blomqvist, Virtanen; Selänne, Jalonen, Summanen; Kurkinen, Keskinen, Vuori; Tuomisto, Tirkkonen, Suikkanen; Laitinen, Heiskanen.

Classement final du tournoi: 1. Suède 2-2 (5-2); 2. Finlande 2-2 (5-5); 3. Suisse 2-2 (3-6).

(si)

En première ligue

GRUPE 1

Winterthur - Urdorf 9-3
Wil - Illnau-Effretikon 3-5
Rheintal - Grasshopper 4-1

GRUPE 2

Zunzgen-Sissach - Lyss 0-20
Münsingen - Rotblau Berne 11-4

GRUPE 3

Viège - Moutier 5-5
NE-Sports - Saas Grund ... 8-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Chx-Fds	3	3	0	0	22-11	6
2. Viège	3	2	1	0	22-10	5
3. Neuchâtel	4	2	1	1	21-16	5
4. Lausanne	3	2	0	1	22-12	4
5. Moutier	3	1	2	0	14-11	4
6. Yverdon	3	2	0	1	14-15	4
7. Villars	3	1	1	1	13-16	3
8. Forward	3	1	1	1	12-20	3
9. S. Grund	4	0	2	2	12-20	2

10. Star LS 3 0 1 2 10-15 1

11. Champéry 3 0 1 2 9-18 1

12. Monthey 3 0 0 3 10-17 0

Bülach grapille un point

Match en retard de LNB

● BÜLACH - MARTIGNY 4-4 (0-2 1-2 3-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Uzwill	14	7	5	2	73-58	19
2. Zurich	14	9	0	5	78-58	18
3. Langnau	14	9	0	5	74-56	18
4. Martigny	14	7	3	4	61-45	17
5. Coire	14	7	3	4	68-56	17
6. GE-Serv.	14	7	0	7	52-53	14
7. Sierre	14	4	3	7	62-69	11
8. Herisau	14	4	3	7	51-61	11
9. Rappers.	14	4	2	8	45-65	10
10. Bülach	14	0	5	9	57-100	5

(si)



Jörg Eberle (à gauche) et Kent Johansson: adversaires d'un soir.

(Henry)

Encore un manque de constance

Succès logique en première ligue de hockey sur glace

● **YOUNG SPRINTERS - SAAS GRUND 8-3 (2-2 6-0 0-1)**

Young Sprinters a donc gagné. On s'y attendait. Si son jeu manque encore de constance, les progrès sont évidents. Le derby de cette semaine, contre La Chaux-de-Fonds, s'annonce passionnant, car au vu du deuxième tiers-temps, cette partie pourrait bien être plus équilibrée que prévu.

En se regroupant devant leur excellent gardien Zurbriggen et en lançant des contre-attaques très tranchantes, les Valaisans ont posé bien des problèmes à YS au cours du premier tiers-temps. Grâce à l'expérience de Zehnhäuser, à la vitesse de Bregy et à une réussite insolente, ils prirent rapidement deux buts d'avance. Mais Saas Grund était limité. On s'en rendit particulièrement compte à la 20e minute; alors qu'un joueur neuchâtelois purgeait une pénalité, YS imposait un véritable power play à 4 contre 5 et parvenait à égaliser.

SOUS CONTRÔLE

En deuxième période, face à des orange et noir déchainés, Saas Grund n'avait plus rien d'autre que ses poings à opposer. C'est ainsi qu'une pluie de pénalités allait tomber. Mais cela ne suffit pas à freiner les hommes de Libora et l'écart augmentait régulièrement. On retiendra particulièrement la superbe combinaison entre Studer, Rufenacht et Burgherr, sur le 6e but.

Au cours du dernier tiers, les Neuchâtelois se sont contentés de contrôler les opérations. Ainsi, plus rien d'important ne se produisit.

A la fin du match, Libora se



Alfred Riedo: deux buts puis une longue attente.

(Henry)

plaignait d'un championnat qui oppose des équipes de niveau très différent. C'est seulement un combat, l'adversaire reste groupé devant sa cage. A-t-il eu des soucis lorsque les Valaisans menaient par deux buts d'écart?

A partir de l'égalisation, il était clair que nous n'aurions pas de problème à gagner. Comment envisage-t-il le derby de samedi face à La Chaux-de-Fonds? Ce sera un tout autre match, face à une équipe à l'autre extrémité du classement. Pour nous, il s'agira d'éliminer les point faibles, de faire moins

d'erreurs défensives que contre Lausanne. Mais on est confiant. De toute façon, avec Young Sprinters et grâce à Libora, le spectacle est assuré pour samedi soir.

Patinoire du Littoral: 800 spectateurs.

Arbitres: MM. Kramer, Werly, Mirabile.

Pénalités: 3 x 2' et 2 x 5' contre Young Sprinters; 4 x 2' et 1 x 5' contre Saas Grund. Pénalité de match contre Schlappach et Steiner.

Buts: 2' Fuchs 0-1; 7' Bregy 0-2; 7' Rufenacht 1-2; 20' Dubuis 2-2; 21' Loosli 3-2; 22'

Burgherr 4-2; 26' Hêche 5-2; 30' Burgherr 6-2; 34' Rufenacht 7-2; 39' Studer 8-2; 50' A. Anthamatten 8-3.

Young Sprinters: Riedo; Dubuis, Schlappach; Amez-Droz, Hêche; Moser, S. Lutz; S. Waelchli; C. Waelchli, Loosli; Steiner, Giambonini, Lutz; Studer, Rufenacht, Burgherr, R. Riedo.

Saas Grund: Zurbriggen; G. Bumann, P. Anthamatten, Edgar Bumann, Fuchs; Andenmatten, G. Anthamatten; Bregy, A. Anthamatten, Stocker, S. Bumann, P. Anthamatten, A. Bumann; Zehnhäuser, Steiner, Pianzola. O. R.

L'expérience prime sur la jeunesse

Supériorité locloise confirmée en 2e ligue

● **LE LOCLE-TRAMELAN 5-2 (1-1 2-1 2-0)**

Expérience et jeunesse... Les Loclois possèdent la première qualité, les Tramelots la seconde. Dans la rencontre qui s'est déroulée samedi soir sur le Communal, la première l'a emporté sur la seconde, mais il s'en est fallu de très peu pour que cette règle somme toute logique joue en faveur des visiteurs.

FOULE D'OCCASIONS

D'emblée, les opérations ont été menées sur un rythme d'enfer et ce sont deux formations très équilibrées qui ont évolué sur la glace trente minutes durant. Cette rapidité (excessive parfois) a provoqué une certaine incohérence de part et d'autre, les acteurs se ruant littéralement sur le puck et n'essayant pas véritablement de construire leur jeu.

Il s'en est suivi une foule d'occasions fort dangereuses pour

les portiers Perrenoud et Mast qui ont su y faire face grâce à une habileté et à une concentration à toute épreuve. Impossible de les compter toutes tant elles ont été nombreuses. Ce phénomène a rendu la partie intéressante et pleine de suspense, même si le beau hockey sur glace n'y a pas trouvé son compte.

REACTION TARDIVE

Ce sont les Bernois qui ont ouvert la marque par Guichard. Les maîtres de céans, qui ont eu de la peine à se mettre dans le coup, n'ont réagi qu'à la fin de la première période par C. Boiteux. Un score intermédiaire tout à fait justifié au vu de la belle combativité des équipes.

Jusqu'à mi-course, les Tramelots ont cru à leur bonheur, notamment grâce à Houriet qui a profité d'une erreur du gardien pour donner l'avantage aux siens. Cette fois-ci, leurs espoirs ont été de courtes durées avec la malchance en plus (deux buts annu-

lés sur hors-jeu). Coup sur coup, les Neuchâtelois ont pris les choses en mains, l'entraîneur-joueur Gaillard - parti tout seul en contre - marquant le but de la victoire à la 27'.

SÉRÉNITÉ DE PAIR

Par un jeu plus posé, plus régulier, les Loclois ont montré leur supériorité, procédant enfin à des actions dignes de ce nom jusqu'au coup de sifflet final. Cette nouvelle victoire permettra aux gens de la Mère-Commune d'affronter avec sérénité la semaine prochaine Université-Neuchâtel, une équipe qui a agréablement surpris au début de ce championnat.

Pour Tramelan, avoir choisi l'option de la jeunesse n'a pas encore porté ses fruits. Elle pourrait à moyen terme payer, ses hockeyeurs devant toutefois s'efforcer de canaliser leur énergie afin de ne pas s'épuiser inutile-

ment. C'est ce qui a valu leur perte dans la dernière période.

Patinoire du Communal: 150 spectateurs.

Arbitres: MM. Azorin et Vallat. Buts: 11' Guichard (Reusser) 0-1; 17' C. Boiteux 1-1; 24' Houriet (Morandin) 1-2; 25' Geinoz 2-2; 27' Gaillard 3-2; 43' Vuillemez 4-2; 51' S. Boiteux (Pilorget) 5-2.

Pénalités: 3 x 2' contre Le Locle et 2 x 2' contre Tramelan.

Le Locle: Perrenoud; Geinoz, Kaufmann; Becerra, Kolly; Juvet, Raval, Anderegg; Gaillard (entraîneur-joueur), Deruns, S. Boiteux; Pilorget, C. Boiteux, Montandon.

Tramelan: Mast; Voirel, De Cola; Morandin, Cattin; Hofmann, Guichard, J. Vuilleumier; O. Vuilleumier, Gigon, Ogi; Miserez, R. Vuilleumier, Houriet; Reusser, Reinhard, B. Vuilleumier. Entraîneur: Turler.

Notes: Température agréable, glacé relativement bonne. Les deux équipes sont au complet. PAF

Chez les juniors

JUNIORS B
Locle-P-d-M - Delémont..... 12-3

CLASSEMENT						
	J	G	N	P	Buts	Pts
1. St-Imier	5	5	0	0	46	8 10
2. Fr.-Mont.	5	4	0	1	45	18 8
3. Locle-P-d-M	6	2	1	3	39	33 5
4. Delémont	5	1	0	4	25	54 2
5. Serrières	5	0	1	4	16	58 1

NOVICES A
Fr.-Mont. - Moutier..... 0-14

CLASSEMENT						
	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Fleurier	6	6	0	0	67	21 12
2. Ajoie	5	3	0	2	48	18 6
3. Chx-Fds	6	2	1	3	56	30 5
4. Moutier	6	2	1	3	28	35 5
5. Fr.Mont.	5	0	0	5	6	01 0

MINIS A
Moutier - Fleurier..... 1-15

CLASSEMENT						
	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Chx-Fds	6	6	0	0	66	6 12
2. Fribourg	6	4	1	1	54	13 9
3. Fleurier	6	3	2	1	35	15 8
4. Ajoie	6	2	1	3	30	26 5
5. Moutier	6	1	0	5	9	66 2
6. Neuchâtel	6	0	0	6	3	71 0

MINIS B

Yverdon - Fr.Mont..... 2-7
St-Imier - Tramelan..... 0-7

CLASSEMENT						
	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Tramelan	6	4	1	1	22	11 9
2. Chx-Fds	5	3	0	2	13	7 6
3. Fr.Mont.	5	2	1	2	17	12 5
4. Yverdon	5	2	1	2	11	17 5
5. St-Imier	5	0	1	4	6	22 1

MOSKITOS A

Neuchâtel - Moutier..... 4-2
Tramelan - Fleurier..... 3-2

CLASSEMENT						
	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Chx-Fds	6	5	1	0	71	10 11
2. Tramelan	6	5	0	1	38	22 10
3. Ajoie	6	4	1	1	28	16 9
4. Fleurier	6	2	1	3	32	30 5
5. Neuchâtel	6	2	1	3	20	23 5
6. Moutier	6	1	0	5	10	34 2
7. Fr.-Mont.	6	0	0	6	11	75 0

PICCOLOS

1er tournoi à Fleurier: 1. La Chaux-de-Fonds, 8 points; 2. Ajoie 6; 3. Neuchâtel 4; 4. Franches-Montagnes 2; 5. Fleurier 0.

Avec les sans-grade

Deuxième ligue

GRUPE 5

Court - Allaine..... 7-6
Fleurier - Université..... 10-1
Le Locle - Tramelan..... 5-2
Serrières - Saint-Imier..... 2-8

CLASSEMENT						
	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Fleurier	3	3	0	0	27	9 6
2. Le Locle	3	3	0	0	20	5 6
3. Court	3	2	0	1	15	13 4
4. Université	3	2	0	1	14	21 4
5. Star	2	1	0	1	10	9 2
6. Saint-Imier	3	1	0	2	15	2 6
7. Allaine	2	0	0	2	8	11 0
8. Serrières	2	0	0	2	3	17 0
9. Tramelan	3	0	0	3	6	18 0

Troisième ligue

GRUPE 9

Franches-M. - Tavannes..... 6-2
Moutier II - Crémines..... 2-11
Les Breuleux - Courrendlin..... 7-6

CLASSEMENT						
	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Franches-M. 2	2	2	0	0	15	3 4
2. Les Breuleux 2	2	0	0	2	14	11 4
3. Tavannes 2	1	0	1	0	20	10 2
4. Crémines 2	1	0	1	0	12	11 2
5. Moutier II	2	1	0	1	9	14 2
6. Reconviiler	1	0	0	1	5	7 0
7. Laufon	1	0	0	1	4	18 0
8. Courrendlin 2	0	0	2	9	14 0	

GRUPE 10

Savagnier - St-Imier II..... 6-14
Pts-Martel - Montmol.-Cor..... 13-5
Corgémont - Couvet..... 6-5

CLASSEMENT						
	J	G	N	P	Buts	Pts
1. St-Imier II	2	2	0	0	27	13 4
2. Pts-Martel	2	2	0	0	20	9 4
3. Corgémont	2	2	0	0	12	9 4
4. Savagnier	2	1	0	1	15	18 2
5. Le Verger	1	0	0	1	4	6 0
6. Noiraigue	1	0	0	1	7	13 0
7. Couvet	2	0	0	2	9	13 0
8. Montmol.	2	0	0	2	9	22 0

Quatrième ligue

GRUPE 9A

Tavannes II - Reuchenette..... 1-11

Scores serrés

Matches représentatifs des juniors suisses

Reinach: Suisse 20 ans - Tchecoslovaquie 18 ans 5-7 (2-6 1-0 2-1). Buts pour la Suisse: André Röthli (Olten-2), Sandro Capaul (Coire-1), Régis Fuchs (La Chaux-de-Fonds-1), Kevin Schläpfer (Lugano-1). Zoug: Suisse 20 ans - Tchecoslovaquie 18 ans 4-5 (0-3 1-2 3-0). Buts pour la Suisse: André Röthli-2, Patrick Sutter (Olten-1), Patrick Howald (Berne-1).

Belfort: Suisse 18 ans - France 20 ans 3-3 (0-0 2-1 1-2). Buts pour la Suisse: Marco Dick (Bienne), Pascal Schaller (Fribourg), Andreas Krapf (Herisau).

Champéry: Suisse 16 ans - France 18 ans 3-5 (1-0 2-2 1-2). Buts pour la Suisse: Sacha Ochsen (Kloten), Michel Diener (Kloten), Björn Schneider (Bienne).

Longue à se dessiner

● **SERRIÈRES-PESEUX - SAINT-IMIÉ 2-8 (1-2 1-1 0-5)**

Si le score reflète bien la physionomie de la rencontre, cette victoire pour Saint-Imier fut longue à se dessiner. En effet, le score en était seulement à 2-3 au terme de la période intermédiaire.

Durant les quarante premières minutes de la partie, Saint-Imier a fait tout le jeu et exercé par la force des choses un pressing qui en dit long sur le jeu timoré de son adversaire. Pourtant Saint-Imier a buté sur une défense regroupée et sur un portier Del Soldato, héroïque à de nombreuses reprises.

Serrières-Peseux: Del Soldato; Koepfel, Schaffner; Jakob, Ipek; Bauer, Faivre, Camardo; Giambonini, Ackermann, Wieland; Berset, Cuttat, Jacot.

Saint-Imier: Zeller; Moser, Dupertuis; Ryser, Jakob; Ermoli, Houriet, Wyssen; Barbezat, Marti, Neiningner; Yves Vuilleumier, Laurent Tanner, Brunner.

Arbitres: MM. Micheloud et Emery.

Spectateurs: 50.
Buts: 3' Houriet (Wyssen) 0-1; 5' Ermoli (Wyssen) 0-2; 6' Cuttat 1-2; 24' Moser 1-3; 39' Wieland 2-3; 42' Barbezat (Marti) 2-4; 46' Neiningner 2-5; Ryser 2-6; 48' Ermoli 2-7; 51' Houriet 2-8.

Daniel Bachmann

Excellent derby

● **FLEURIER - UNIVERSITÉ 10-1 (2-1 4-0 4-0)**

Prévenu du bon niveau de son hôte d'un soir, Fleurier a entamé cette rencontre à bras le corps, disputant chaque palet à son adversaire. Dépassé par moments, les Universitaires ont été souvent contraints à avoir recours aux dégagements interdits pour se libérer de la pression des Vallonniers.

C'est en fin de deuxième période que Fleurier a véritablement fait la différence.

Patinoire de Belle Roche: 400 spectateurs.

Arbitres: MM. Perrin et Marchand.

Buts: 7' Chappuis (Jeanneret)

1-0; 7' Tissot (Flore) 2-0; 9' Gisiger (Baril) 2-1; 30' Jeannin (Pluquet) 3-1; 38' Hummel (Chappuis-Weissbrodt) 4-1; 40' Pluquet (Tschanz) 5-1; 40' Pluquet (Bourquin) 6-1; 46' Hummel (Weissbrodt) 7-1; 47' Dietlin (Tissot) 8-1; 56' Tissot (Monard) 9-1; 58' Chappuis 10-1.

Pénalités: 5 x 2' contre Fleurier; 4 x 2' contre Université.

Fleurier: Rouiller; Tschanz, Page; Gilomen, Jeanneret; Dietlin, Colo; Bourquin, Pluquet, A. Jeannin; Chappuis, Hummel, Weissbrodt; Flore, Tissot, Monard; Sandoz.

Université: Schwarz; Matthey, Kufer; Daucourt; Baril, Gisiger, Langevin; Lilleberg, Schreyer, Majeu; Renaud, Clottu, Savaria. (jyp)

Violence à Moutier

● **COURT - ALLAINE 7-6 (3-0 2-4 2-2)**

Au vu du déroulement de la rencontre, un match nul aurait été plus logique. Le premier tiers temps a été celui de Court, tandis qu'aux deux périodes suivantes, Allaine a repris les commandes, menant à un certain moment 6 à 5, avant de s'incliner 7 à 6. Le match a été d'une rare violence et deux joueurs ont terminé leur journée à l'hôpital. Quant aux arbitres, ils n'ont pas su maîtriser la situation.

Court: Ruch; Frei, Schneeberger, Gurtner, Lardon, Aeberli, Freudiger, Christen, Clerc, Kohler, Froidevaux, Widmer, Gossin, Cléménçon, Zwahlen.

Allaine: Borruat; Reber, Jolidon, Diock, Siegenthaler, Crelier, Corbat, Aubry, Blanchard, Richert, Berdat, Hingray, Meyer, Corbat P., Kunz, Gerber, Biaggi, Grossenbacher.

Buts: pour Court 8' Froidevaux; 9' Cléménçon, 26' Aeberli, 31' Gurtner, 49' Gurtner., 54' Aeberli. Pour Allaine: 21' Siegenthaler, 25' Berdat, 26' P. Corbat, 37' Berdat, 42' Meyer, 45' Richert.

Arbitres: MM. Gross et Guerry.

Pénalités: 10 x 2' + 1 x 5' contre Court. 9 x 2' contre Allaine. (mmi)

Triomphe de Hlasek

Première victoire du Zurichois à Londres

La cinquième fut la bonne. A Rotterdam, Hilversum, Gstaad et Bâle, il avait échoué d'un rien. A Londres, dans la prestigieuse arène couverte de Wembley, Jakub Hlasek a enfin inscrit son nom au palmarès d'un tournoi du Grand Prix. En finale, le Zurichois a battu en cinq sets, 6-7 (4-7), 3-6, 6-4, 6-0, 7-5, le Suédois Jonas Svensson après trois heures et quarante minutes de jeu.

Au lendemain de son vingt-quatrième anniversaire, Hlasek a conclu avec brio une période de cinq semaines durant laquelle il s'est hissé parmi les ténors du tennis mondial. A Bâle, il battait Jimmy Connors pour se qualifier pour la finale contre Stefan Edberg. A Toulouse, il parvenait en demi-finale. A Paris-Bercy, il dominait cette fois John McEnroe avant de céder sur deux tie-breaks devant Amos Mansdorf en demi-finale. Et avant de trouver la consécration à Wembley, il a fait le détour par Anvers pour cueillir un chèque de 100.000 dollars qui récompensait sa place de demi-finaliste dans le tournoi exhibition le plus richement doté.

Jakub Hlasek pourra-t-il couronner cet automne 88 par une qualification au Masters? La réponse sera certainement négative. Même en cas de succès la semaine prochaine à Johannesburg et dans quinze jours à Bruxelles — un tournoi qui ne figurait pas à son programme initial — le Zurichois ne reviendra pas à la huitième place du classement du Grand Prix. Mais il pourrait être retenu comme remplaçant si les organisateurs new-yorkais devaient enregistrer plusieurs déflections.

UN LOB DÉCISIF

Cette finale entre le quinzième joueur mondial, Hlasek, et le

vingt-cinquième, Svensson, a basculé dans le troisième set. Mené 7-6 6-3, Hlasek a en effet remporté cette manche cruciale 6-4 grâce à un break décisif dans le dixième jeu. A 30-40, «Kuba» a réussi un lob parfait qui est allé mourir sur la ligne de fond et il a porté un coup terrible au moral du Suédois. Svensson a très vite abdiqué dans un quatrième set à sens unique avant de réagir dans la dernière manche.

Mais Jonas Svensson avait un handicap certain à l'appel du cinquième set dans la mesure où il ne servait pas le premier. Ainsi, à 5-4 en sa faveur, Hlasek s'est retrouvé à deux points du match, à 30 partout. Mais il commettait deux erreurs directes qui permettaient à Svensson d'égaliser.

BEAUCOUP D'ERREURS DIRECTES

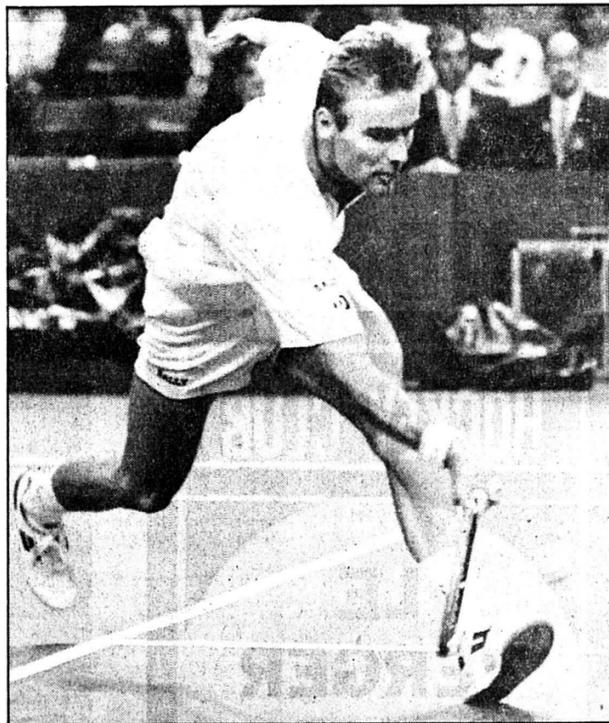
Cependant à 6-5, Hlasek se procurait cette fois deux balles de match. Il s'imposait sur la première lorsque Svensson croisait trop sa volée de coup droit.

Si l'on excepte un cinquième set à couteaux tirés, cette finale n'a pas tenu toutes ses promesses. Les deux joueurs ont longtemps multiplié les erreurs directes notamment dans un premier set que Hlasek cédait de manière stupide. A 4-3, il galvaudait cinq balles de break, perdait un tie-break 7-4 qu'il avait pourtant parfaitement entamé en menant 2-0.

Cette victoire rapporte un chèque de 67.000 dollars à Hlasek et le propulsera à la treizième place du classement ATP. Svensson, demi-finaliste cette année à Roland-Garros, a échoué pour la seconde fois à ce stade de la compétition à Wembley. En 1986, il avait été dominé en cinq sets par Yannick Noah.

Londres. Tournoi du Grand Prix doté de 335.000 dollars. Final du simple messieurs: Jakub Hlasek (S/No 4) bat Jonas Svensson (Su/no 5) 6-7 (4-7) 3-6 6-4 6-0 7-5.

Double messieurs, finale: Ken Flach-Robert Seguso (EU/1) battent Marly Davis-Brad Drewett (EU/Aus) 7-5 6-2. (si)



Hlasek au sommet de son art, jusqu'où ira-t-il maintenant? (AP)

VOLLEYBALL

Au-dessus du filet

Le championnat de Suisse

MESSIEURS

LNA, sixième journée: VBC Köniz - TSV Jona 1-3 (11-15 9-15 15-9 9-15); CS Chinois - Uni Bâle 3-1 (15-7 15-5 12-15 15-5); Lausanne UC - VBS Sursee 3-0 (15-7 15-10 15-8); Leysin - VBC Colombier 3-0 (15-8 15-8 17-15).

Classement (6 matches): 1. Leysin 10 (17-5); 2. Lausanne UC 10 (16-5); 3. TSV Jona 10 (16-8); 4. CS Chinois 8 (13-8); 5. VBC Köniz 4 (7-12); 6. VBC Sursee 4 (8-14); 7. Uni Bâle 2 (7-16); 8. VBC Colombier 0 (2-18).

LNB, groupe Ouest, match en retard de la troisième journée: Chinois II - VBC Berne 3-1. Quatrième journée: VBC Berne - Lavaux 0-3; Münsingen - LUC II 2-3; TGV 87 - Servette Star Onex 3-2; Uni Berne - Meyrin 2-3; Schönenwerd - Chinois II 3-0.

Classement: 1. Lavaux 8 (12-1); 2. TGV 87 8 (12-3); 3. Servette Star Onex 6; 4. Schönenwerd 4 (8-6); 5. LUC II 4 (9-8); 6. Meyrin 4 (9-9); 7. Chinois II 4 (7-9); 8. Münsingen 2; 9. Uni Berne 0 (2-12); 10. VBC Berne 0 (1-12).

DAMES

LNA, sixième journée: Montana Lucerne - BCV Bienne 3-0 (15-13 15-7 15-7); Volero Zurich - Uni Bâle 2-3 (5-15 15-10 15-12 11-15 9-15); Lausanne UC - Genève Elite 0-3 (8-15 15-17 15-17); VBC Bâle - BTV Lucerne 0-3 (10-15 3-15 12-15).

Classement (6 matches): 1. Montana Lucerne 12 (18-1); 2. Uni Bâle 10 (15-6); 3. BTV Lucerne 8 (15-7); 4. VBC Bienne 8 (13-11); 5. Genève Elite 4 (9-12); 6. Volero Zurich 4 (8-13); 7. VBC Bâle 2 (4-16); 8. Lausanne UC 0 (2-18).

LNB, groupe Ouest, quatrième journée: Elite Uni Berne - Berthoud 2-3; Montreux - Fribourg 0-3; Thoune - Neuchâtel-Sports 1-3; Colombier - Moudon 3-1; Schönenwerd - Leysin 3-0.

Classement: 1. Colombier 8; 2. Moudon et Schönenwerd 6 (10-5); 4. Fribourg 6 (10-6); 5. Elite Uni Berne 4 (10-8); 6. Leysin 4 (7-8); 7. Berthoud 2 (7-11); 8. Neuchâtel-Sports 2 (5-10); 9. Montreux 2 (5-11); 10. Thoune 0. (si)

GYMNASTIQUE

Une Boudryenne couronnée

Le championnat suisse féminin

En l'absence de Nicoletta Dessena, la championne des deux dernières années, convalescente après une opération, Henriette Sieber a remporté le titre national, à Opfikon-Glattbrugg. La jeune Bernoise (14 ans) s'est imposée avec un demi-point d'avance sur la Genevoise Bénédicte Lasserre dans cette compétition, qui réunissait dix concurrentes.

Dames. Concours complet: 1. Henriette Sieber (Muri) 54,90 points; 2. Bénédicte Lasserre (Vandœuvres) 54,325; 3. Isabelle Duc (Savièse) 53,975; 4. Béatrice Rossier (Venthône) et Manuela Benigni (Feldbrunnen) 53,35; 6. Barbara Heizmann (Liesberg) 53,275.

Juniors. Concours complet: 1. Valérie Nydegger (Boudry) 52,80; 2. Anja Mathys (Lenzbourg) 52,40; 3. Carmen Gehrig (Soleure) 52,275. Niveau 6: 1. Karin Zürcher



Valérie Nydegger: un succès des plus probants. (Schneider-a)

(Aire-Le Lignon) 37,40; 2. Isabelle Grand (Genève) 36,50. Niveau 4: 1. Natacha Schnell (Bülach) 37,45. (si)

EQUITATION

Au bonheur des dames

Réussite de l'Intercantonal à La Chaux-de-Fonds

Ane, chèvre et moutons au milieu d'un paddock ne sont pas devenue monnaie courante. Le nombreux public, présent dimanche en fin d'après-midi dans la superbe halle du Centre équestre de La Chaux-de-Fonds a néanmoins pu admirer ces animaux, synonymes de récompenses pour les meilleurs cavalières et cavaliers du concours hippique intercantonal romand. Cette fête de clôture de la saison hippique s'est terminée par un grand prix, couru en deux manches, et dominé par trois dames comblées. Magali Laub de Saint-Légier a devancé Cornelia Schürch de Morat et Stéphanie Bernard de Neuchâtel.

Le Centre équestre de La Chaux-de-Fonds a définitivement conquis ses galons ce week-end. L'Intercantonal s'est déroulé à la satisfaction de tous les intéressés. La famille Finger et leurs dévoués collaborateurs ont tout mis en oeuvre pour en assurer le succès. La meilleure preuve de cette réussite est venue des nombreux spectateurs se bousculant aux balustrades pour assister aux trois épreuves programmées.

POUR UNE POIGNÉE DE SECONDES

Après le domaine de Jürg Notz à Kerzers (1987) et avant Sierre (1989), les six équipes représentant les cantons romands se sont

retrouver dans l'enceinte de la famille Finger pour une ultime manifestation empreinte de sportivité et de bonne humeur.

Patronage



Samedi, l'unique épreuve a bien failli couronner l'un des habitants des lieux. Stéphane Finger, tout auréolé d'une saison remarquable, ne s'est incliné que pour une poignée de secondes et en raison d'un règlement interdisant un cinquième barrage. Plus rapide dans le parcours initial, Pierre

Badoux, le grand dominateur de ces joutes, a passé tout comme son jeune adversaire l'oxer haut de 1 m 65 m.

GENTILLE TRAHISON

Le cavalier vaudois ne s'est pas révélé aussi chanceux dans le Grand Prix. Involontairement

LA CHAUX-DE-FONDS Laurent GUYOT

galant, Pierre Badoux a laissé la victoire à sa coéquipière Magali Laub. Un refus avec démolition d'obstacle sur l'ultime oxer et une barre à la répétition sont venus le reléguer à la 5e place tout en lui valant un petit âne, le prix réservé

au meilleur cavalier de la manifestation.

Dans l'épreuve reine du week-end, ces dames ont frappé fort. Magali Laub et Cornelia Schürch se sont départagées au temps dans le barrage non sans avoir comptabilisé 4 points. Stéphanie Bernard a complété le tiercé avec deux barres.

L'AMICALE TRAHISON DE GAUCHAT

Quelques heures plus tôt, Thierry Gauchat, portant les couleurs genevoises l'espace de l'Intercantonal, s'est fait l'auteur d'une amicale trahison. Avec Bandolero, le cavalier de Lignières a mis tout le monde d'accord y compris Pierre Badoux, repoussé à la seconde place.

Tous les résultats

Prix Citroën - Garage de La Ronde, barème A au chrono avec 4 barrages sur 1 seul obstacle: 1. Pierre Badoux (Apples), Goldfalk II. 2. Stéphane Finger (La Chaux-de-Fonds), Billy II. 3. Marinette Bonin (Cheseaux), Kiwi. 4. Christian Imhof (Bulle), Price

and Joye. 5. Thierry Gauchat (Lignières), Bandolero.

Prix Chocolat Klaus, barème A au chrono: 1. Thierry Gauchat (Lignières), Bandolero. 2. Pierre Badoux (Apples), Goldfalk II. 3. Viviane Auberson (Lignières), Graindavoine II. 4. Pierre Brodard (La Roche), O Vin Dieu CH. 5. Hervé Favre (Villeneuve), Jarry d'Aumont.

Grand Prix Fiat, barème A en 2 manches avec un barrage unique au chrono: 1. Magali Laub (Saint-Légier), My Fellow II. 2. Cornelia Schürch (Morat), High Noon II. 3. Stéphanie Bernard (Neuchâtel), Astérix IV. 4. Pierre Badoux (Apples), Goldfalk II. 5. Christian Imhof (Bulle), Price and Joye.

Meilleure cavalière: Magali Laub de Saint-Légier.

Meilleur cavalier: Pierre Badoux d'Apples.

Classement par cantons: 1. Vaud; 2. Fribourg; 3. Neuchâtel; 4. Jura; 5. Valais; 6. Genève.

L. G.



Stéphane Finger: une deuxième place méritoire sous son toit.

(Schneider-a)

CYCLOCROSS

Première victoire de la saison pour Zweifel

Albert Zweifel a fêté sa première victoire de la saison à l'occasion du cyclocross international d'Altstätten. A 40 ans, le quintuple champion du monde s'est en

effet imposé devant Beat Breu et Roger Honegger. Après avoir mené la course durant huit tours, Beat Breu a «explosé» dans l'ultime boucle laissant la victoire

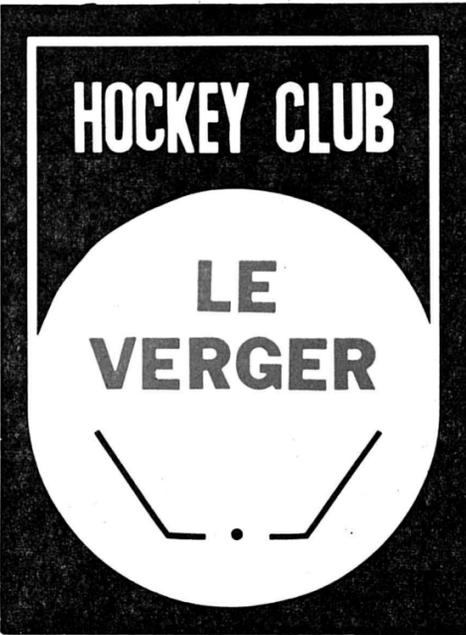
à Zweifel. Les résultats: 1. Albert Zweifel (Rüti) 24 km 200 en 1 h 2'39"; 2. Beat Breu (Speicherschwendi) à 37"; 3. Roger Honegger (Hombrechtikon) à 42".

Patinoire du Communal LE VERGER NOIRAIGUE

**CARRELAGES
REVETEMENTS**
Serge Personeni
Le Locle ☎ 039/31.77.45

TONDAT Frères
Chauffage, sanitaire, entre-
tien brûleurs à mazout et à
gaz, régulation de chauffage,
détartrage de chauffe-eau.
☎ 039/31 21 21
Daniel-Jeanrichard 5
2400 Le Locle

Cycles et Motos
Chez Ali
Envers 57 ☎ 039/31 33 60
2400 LE LOCLE



BRUSA SPORTS
Place du Marché
☎ 039/31 85 33, Le Locle
**Fournisseur officiel
du HC - Le Verger**

**Réfection et
nettoyages
en tous genres**
Marc Frangi
Rue du Ravin 3
☎ 039/28 44 74
2300 La Chaux-de-Fonds

Siegenthaler Entreprise
Choffet d'électricité
Courant fort - Courant faible - Téléphone
J. Siegenthaler - J.-F. Choffet
Envers 5, Le Locle, ☎ 039/31 45 28
La Chaux-du-Milieu, ☎ 039/36 11 74

Les pucks de la partie sont offerts par
le RESTAURANT DES CHASSEURS
Ce soir à 20 heures

Assis, de gauche à droite: Jelmi Patrice — Turler Fred-Alain — Schiavi Yvan — Luçon Dominique — Pelletier Michel — Lesquereux Marcel — Li-Sen-Lié Marc — Rothen René — Lucarella Didier. **Rang du milieu, de gauche à droite:** Degen Stéphane — Sudan Jacques — Remetter Pierre-Yves — Baracchi Sandro — Leggieri Diego — Hadorn Daniel (capitaine) — Favre Jean-Claude — Campana Jean-Pierre — Schmitter Eric. **Dernier rang, de gauche à droite:** Iff Pierre-Alain — Fragnière Eric (président) — Dardel Daniel (entraîneur) — Pétremand Willy — Gugole Joseph — Tissot Alain — Moren Daniel. **Manquent sur la photo:** Lucarella Patrick — Chapuis Alain — Burdet Patrice — Boillat Patrick — Parisot Jean-Luc — Beiner Alain.

**Carrosserie
Jacques Favre**
Eroges 16, Le Locle
☎ 039/31 13 63
☎ 039/31 81 65
(privé)
Réparations toutes marques
Redressage des châssis au marbre et
peinture au four

DANIEL HADORN
Ferblanterie - Couverture
Atelier: Ronde 6 - ☎ 039/28 65 18
La Chaux-de-Fonds
Bureau: Eroges 38, ☎ 039/31 88 50
Le Locle

Plâtrerie - Peinture
Eric Fragnière
Réfection de façades - Location d'échafaudages
Prix très intéressants, devis sans engagement.
Midi 38, Le Locle, ☎ 039/31 89 71

RADIO-ELECTRO
TV - RADIO - Hi-Fi - VIDEO
Temple 21, Le Locle
☎ 039/31 14 85

TAPIS D'ORIENT
D.-P.-Bourquin 55
Sur rendez-vous.
☎ 039/23 34 15
La Chaux-de-Fonds
Firouzeh Miserez Mir-Emad. 13313

Crédit rapide
jusqu'à Fr. 30 000.— et plus,
discretion assurée.
Meyer Financement + Leasing
Rue d'Aarberg 121 A BIENNE
☎ 032/22 35 65 001575

divers
**Université
de
Neuchâtel**
Faculté des sciences
Mercredi 16 novembre 1988 à 17 h 15
au grand auditoire des instituts de biologie
Présentation publique de la
thèse de doctorat
de Mlle Francine Thonney, licenciée ès sciences de l'Univer-
sité de Lausanne.
Etude morphologique et structurale des récepteurs sensoriels
du tarse I de la tique Ixodes ricinus.
Le doyen: F. Persoz 17779

offres d'emploi
Pour la distribution de nos cours de
développement personnel,
nous cherchons
agent(e) libre
— dynamique;
— bonne présentation;
— au profit d'une solide expérience.
Ecrire sous chiffres 22-653510
Publicitas Neuchâtel, case postale,
2001 Neuchâtel, avec curriculum
vitae et photo. 009953

PRÊTS PERSONNELS
jusqu'à Fr. 30 000.— en 24 heures.
Discrétion absolue.
☎ 039/23 01 77
de 7 heures à 21 h 30 11

EMMAÜS
Fondateur: l'abbé Pierre
Récupère, débarrasse
Crêtets 99 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 65 10 11998

A vendre
MITSUBISHI CORDIA TURBO
1986, 16 000 km
MOTO KAWASAKI ZX 10
1988, Fr. 12 000.—
Garage des Montagnes
☎ 039/23 64 44
La Chaux-de-Fonds 130010

EM MICROELECTRONIC - MARIN SA
Afin de compléter le service de maintenance de notre départe-
ment de tests des circuits intégrés, nous cherchons un
**MECANICIEN ELECTRONICIEN
ou formation équivalente**
Nous confierons à notre nouveau collaborateur le soutien techni-
que, la réalisation d'interfaces et l'automatisation de nos équipe-
ments de haute technologie.
Nous vous offrons un travail varié au sein d'une équipe dynami-
que ainsi que les avantages d'un horaire en équipes attractif.
Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à faire vos offres écrites
ou à prendre directement contact avec Mlle M. Hess pour de plus
amples informations :
EM Microelectronic-Marin SA, rue des Sors 3, 2074 Marin,
tél. 038 / 35 21 41.
EM, une société de **SMH** 12126

7^{es} A l'occasion des
Journées régionales de l'innovation
qui se tiendront du 24 au 27 mai 1989
à POLYEXPO, rue des Crêtets 149,
La Chaux-de-Fonds
retsa
organise le
**6^e concours
romand
de l'innovation**
du 01.09.1988 au 14.04.1989
Le concours s'adresse à tous les « INVEN-
TEURS » qui voudront bien nous faire par-
venir leur projet jusqu'au 14 avril 1989.
CATÉGORIES:
A. Juniors ou écoles (classe)
jusqu'à 20 ans révolus
B. Seniors dès 21 ans
C. Entreprises, laboratoires et équipes
de recherche
Le concours est doté de prix en espèces.
Pour tous renseignements
Recherches économiques et techniques
Allée du Quartz 1 2300 La Chaux-de-Fonds
039/25 21 55 476

offres d'emploi
Cherche
coiffeur(euse)
Ambiance jeune.
(Bon salaire).
Ecrire sous chiffres YK 17236
au bureau de L'Impartial. 17236

Cherchons
**monteurs
en chauffage
installateurs sanitaire**
Suisse ou permis valable.
☎ 039/27 11 55 713

Tous les résultats et les classements de football

Coupe de Suisse

SEIZIÈMES DE FINALE
Glaris - Schaffhouse 0-2 (0-0)
Grasshopper - Saint-Gall 2-1 (0-0)
Lugano - Wettingen 2-1 (0-1)
Malley - Bulle 2-1 (0-0, 1-1) ap. prol.
Servette - Neuchâtel Xamax 0-2 (0-1)
Yverdon - Aarau 2-4 (2-0, 2-2) ap. prol.
SC Zoug - Lucerne 0-2 (0-1)
Amriswil - Bellinzona 0-4 (0-0)
Beauregard - Sion 0-9 (0-4)
Brugg - Olten 0-4 (0-2)
Delémont - Etoile Carouge 1-0 (1-0)
Mendrisio - Winterthur 0-2 (0-0, 0-0) ap. prol.
Soleure - Granges 0-1 (0-0)
St. Lausanne - Lausanne Sports 0-5 (0-3)
Thoune - Baden 2-6 (0-3)
Töss - Bâle 1-0 (0-0, 0-0) ap. prol.

Première ligue

GRUPE 1
Folgore - Fribourg 1-1
Fully - Echallens 3-1
Stade Nyonnais - Monthey 2-1
Châtel-St-Denis - Vevey 0-2
Grand-Lancy - Aigle 1-3
CLASSEMENT
1. Ch. St-Denis 12 8 2 2 25-13 18
2. Aigle 12 6 3 3 21-13 15
3. Echallens 12 6 3 3 26-18 15
4. Fribourg 12 4 7 1 20-13 15
5. Rarogne 12 6 2 4 21-14 14
6. Monthey 12 5 2 5 19-16 12
7. Fully 12 5 2 5 20-19 12
8. Stade Lau. 12 3 6 3 17-17 12
9. Stade Nyon. 12 4 3 5 16-27 11
10. Folgore 12 2 6 4 9-11 10
11. Grand-Lancy 12 3 3 6 17-23 9
12. Cen. Fribourg 12 3 3 6 13-22 9
13. Beauregard 12 3 2 7 18-27 8
14. Vevey 12 2 4 6 10-19 8
GRUPE 2
Le Locle - Colombier 2-1
Boudry - Berne 0-0
Berthoud - Lyss 3-4
Köniz - Breitenbach 3-4
Münsingen - Moutier 1-5
CLASSEMENT
1. Thoune 11 8 3 0 31-11 19
2. Laufon 11 6 5 0 27- 9 17
3. Lyss 12 6 4 2 17-10 16
4. Berthoud 12 6 3 3 30-17 15
5. Colombier 12 6 1 5 21-17 13
6. Breitenbach 12 4 5 3 18-15 13
7. Moutier 12 4 4 4 19-13 12
8. Berne 12 4 4 4 21-22 12
9. e? Locle 12 4 4 4 19-20 12
10. Delémont 11 3 5 3 17-18 11
11. Münsingen 12 4 1 7 22-24 9
12. Boudry 12 2 3 7 6-24 7
13. R. Ostermund. 11 1 3 7 13-34 5
14. Köniz 12 1 1 10 13-40 3
GRUPE 3
Altdorf - Wohlen 0-1
Buochs - Ascona 2-2
Kriens - Pratteln 4-1
Suhr - Klus/Balsthal 0-2
CLASSEMENT
1. Kriens 12 10 0 2 26- 9 20
2. Tresa 11 7 2 2 15-11 16
3. Zoug 12 7 2 3 21-10 16
4. Mendrisio 12 5 4 3 15-12 14
5. Pratteln 12 5 4 3 11-10 14
6. Soleure 11 5 3 3 20-14 13
7. Muri 12 4 5 3 14-11 13
8. Buochs 12 4 4 4 16-14 12
9. Ascona 12 2 7 3 13-13 11
10. Suhr 12 1 8 3 13-16 10
11. Olten 12 1 5 6 9-17 7
12. Altdorf 12 2 3 7 11-20 7
13. Klus/Balsthal 12 2 3 7 10-19 7
14. Wohlen 12 2 2 8 8-26 6
GRUPE 4
Tuggen - Vaduz 3-1
Landquart - Kilchberg 1-1
Red Star - Brüttsellen 1-1
Stäfa - Rorschach 2-7
Veltheim - Herisau 3-2
CLASSEMENT
1. Tuggen 12 7 2 3 22-16 16
2. Red Star 12 5 5 2 22-15 15
3. Altstätten 11 6 2 3 26-18 14
4. Brüttsellen 12 6 2 4 29-12 14
5. Veltheim 12 5 4 3 22-16 14
6. Landquart 12 5 4 3 15-17 14
7. Herisau 12 5 3 4 17-15 13
8. Kilchberg 12 3 5 4 15-31 11
9. Stäfa 12 4 3 5 20-31 11
10. Vaduz 12 4 2 6 16-18 10
11. Frauenfeld 11 4 1 6 11-23 9
12. Einsiedeln 11 1 6 4 14-19 8
13. Rorschach 12 1 6 5 18-20 8
14. Brühl St-Gall 11 1 5 5 11-22 7

Neuchâtel

Coupe neuchâteloise

QUARTS DE FINALE
Marin - Hauterive 0-4
Fontainemelon - Saint-Blaise 1-3 a.p.
JUNIORS A (2e tour)
Ne Xamax - Boudry 3-4
Le Parc - Colombier 1-2 a.p.
Hauterive qualifié d'office
JUNIORS B (2e tour)
Gen.-s/ Cof - Béroche 9-0
Deuxième ligue
Superga I - Cortaillod I 1-0
Saint-Imier I - Les Bois 3-1
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Saint-Blaise I 13 9 3 1 27-11 21
2. Noiraigue I 13 5 7 1 17- 8 17
3. Superga I 12 6 4 2 22-17 16
4. Saint-Imier I 12 5 4 3 27-19 14
5. Fontainem. I 13 4 6 3 23-21 14
6. Serrières I 13 3 7 3 23-16 13
7. Audax I 13 5 3 5 19-18 13
8. Bôle I 13 3 6 4 15-16 12
9. Les Bois 13 4 3 6 19-33 11
10. Cortaillod I 13 1 8 4 16-24 10
11. Marin I 13 3 2 8 12-20 8
12. Hauterive I 13 2 1 10 11-28 5
Troisième ligue
GRUPE 1
Béroche I - C.-Portugais I 2-2
Auvornier I - C.-Espagnol 1-5
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Coffrane I 12 8 2 2 36-19 18
2. Le Locle II 12 8 1 3 36-21 17
3. Les Brenets I 12 7 2 3 28-23 16
4. C.-Espagnol 13 8 0 5 23-19 16
5. C.-Portugais I 13 7 1 5 33-23 15
6. Fleurier I 13 6 1 6 19-15 13
7. Béroche I 13 5 3 5 29-25 13
8. Ticino I 12 5 2 5 29-26 12
9. G.s/ Coffrane I 13 5 2 6 26-32 12
10. Bôle II 13 4 1 8 31-41 9
11. Châtelard I 13 3 1 9 15-36 7
12. Auvornier I 13 1 2 10 17-42 4
GRUPE 2
Floria I - Corcelles I 0-0
Les Bois II - Hauterive II 3-3
Cornaux I - Comète I 4-3
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Le Landeron I 13 7 4 2 23-15 18
2. Comète I 13 7 2 4 32-19 16
3. Cornaux I 13 7 2 4 32-25 16
4. Etoile I 13 6 4 3 33-26 16
5. Floria I 13 5 5 3 23-23 15
6. Corcelles I 13 5 4 4 17-16 14
7. St-Imier II 13 2 8 3 28-24 12
8. Hauterive II 13 4 4 5 23-20 12
9. Deportivo I 13 4 2 7 19-24 10
10. Pal Friul 13 2 6 5 14-20 10
11. Espagnol NE I 13 3 4 6 18-29 10
12. Les Bois II 13 2 3 8 22-43 7
Quatrième ligue
GRUPE 1
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Superga II 10 9 0 1 41-18 18
2. La Sagne 10 8 0 2 48-22 16
3. Mont-Soleil 9 6 1 2 25-16 13
4. Le Parc Ib 10 6 1 3 27-22 13
5. Saint-Imier 3 9 3 2 4 20-22 8
6. Chx-de-Fds II 10 4 0 6 24-33 8
7. Sonvilier I 10 4 0 6 19-30 8
8. Floria II 10 2 2 6 24-25 6
9. Dombresson Ib 10 2 1 7 18-19 5
10. Deportivo II 10 1 1 8 14-33 3
GRUPE 2
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Le Parc Ia 10 9 0 1 40- 7 18
2. Pts-de-Martel I 10 8 0 2 28- 8 16
3. Couvet I 10 7 0 3 28-14 14
4. Môtiers I 10 5 3 2 24-17 13
5. Ticino II 10 5 0 5 17-23 10
6. Real Esp. 10 4 1 5 18-42 9
7. Fleurier II 10 3 2 5 17-18 8
8. Blue Stars I 10 2 1 7 18-19 5
9. La Sagne Ib 10 2 0 8 10-38 4
10. Azzurri 10 1 1 8 11-25 3
GRUPE 3
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Colombier II 10 6 4 0 30- 8 16
2. Boudry II 10 8 0 2 33-15 16
3. Audax II 10 7 1 2 33-17 15
4. Cortaillod IIa 10 4 1 5 23-29 9
5. Comète II 10 3 3 4 18-24 9
6. Châtelard II 9 4 0 5 23-18 8
7. Helvetia I 9 3 2 4 17-24 8
8. Serrières II 10 3 1 6 15-23 7
9. Corcelles II 10 2 1 7 10-26 5
10. Béroche II 10 2 1 7 11-29 5
GRUPE 4
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Cressier I 9 7 1 1 36-12 15
2. Marin II 9 6 3 0 26-12 15
3. St-Blaise II 10 4 5 1 14- 9 13
4. Dombresson Ia 10 4 4 2 17-13 12
5. Cortaillod Ib 10 3 4 3 17-20 10
6. Cornaux II 10 2 5 3 20-25 9



Ruchat (à droite) marque le 2-0 pour Yverdon malgré Osterwalder.

(AP)

7. NE Xamax II 9 2 4 3 14-16 8
8. Fontainemelon 10 3 2 5 17-12 8
9. Ges.s/ Cof. II 10 2 2 6 14-26 6
10. Salento I 9 0 0 9 7-37 0

8. Porrentruy 13 4 3 6 26-28 11
9. Alle 13 3 4 6 15-18 10
10. Aegerten 12 3 2 7 11-16 8
11. Courtemaiche 13 0 6 7 13-27 6
12. Schüpfen 13 2 2 9 16-39 6

CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Norwich City 12 8 3 1 21-12 27
2. Arsenal 11 7 2 2 27-14 23
3. Southampton 12 6 3 3 20-15 21
4. Millwall 11 5 5 1 21-15 20
5. Liverpool 12 5 4 3 17- 9 19
6. Coventry 11 5 3 3 14- 9 18
7. Middlesbrough 12 6 0 6 17-20 18
8. Derby County 11 4 4 3 13- 8 16
9. Nottingham 12 3 7 2 16-17 16
10. Sheffield 10 4 3 3 11-11 15
11. Everton 11 4 3 4 16-13 15
12. Manch. United 11 3 6 2 13-10 15
13. Aston Villa 12 3 6 3 17-17 15
14. Queen's Park 12 4 2 6 12-11 14
15. Charlton 12 3 4 5 15-22 13
16. Tottenham 11 2 4 5 19-24 10
17. Luton Town 12 2 4 6 9-14 10
18. West Ham 12 2 3 7 12-24 9
19. Wimbledon 11 2 2 7 10-21 8
20. Newcastle 12 2 2 8 9-23 8

Cinquième ligue

GRUPE 1
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Noiraigue II 7 6 1 0 41- 3 13
2. Travers 7 6 0 1 32- 9 12
3. Trinacria 7 4 0 3 22-13 8
4. Buttes 7 3 1 3 18-13 7
5. Môtiers II 7 2 1 4 11-19 5
6. Blue Stars II 6 2 0 4 6-31 4
7. St-Sulpice 6 0 3 3 7-16 3
8. Pts-Martel IIb 7 1 0 6 4-37 2
GRUPE 2
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Pts-Martel IIa 7 5 2 0 30-12 12
2. Deportivo III 7 4 3 0 26-13 11
3. Centre Esp. II 7 4 2 1 23-15 10
4. Les Brenets II 7 4 0 3 21-23 8
5. Azzurri II 7 2 2 3 12-15 6
6. Les Bois III 7 0 4 3 13-22 4
7. Le Locle III 7 1 1 5 18-29 3
8. La Sagne II 7 0 2 5 10-24 2

Troisième ligue

GRUPE 6
Etoile Bienne - La Rondinella 3-1
Lamboing - Aurore Bienne 0-0
Tramelan - Sonceboz 4-0
Rüti b/Büren - Bévillard 0-3
Corgémont - Büren a/ Aare 5-1
Ceneri - Orpond 2-1
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Orpond 12 7 4 1 31-16 18
2. Aurore Bienne 12 7 3 2 20-15 17
3. Corgémont 13 7 3 3 29-17 17
4. Etoile Bienne 13 5 6 2 26-15 16
5. Bévillard 13 6 1 6 22-19 13
6. Ceneri 13 3 7 3 20-19 13
7. Büren a/ Aare 13 3 7 3 18-20 13
8. Lamboing 13 2 8 3 19-17 12
9. Sonceboz 13 4 4 5 17-22 12
10. Tramelan 13 2 5 6 12-19 9
11. La Rondinella 13 2 4 7 13-22 8
12. Rüti b/Büren 13 2 2 9 12-38 6

RFA

13e JOURNÉE
Leverkusen - Karlsruhe 1-0
Hambourg - Mannheim 5-1
Kickers - St. Pauli 2-2
Munich - Cologne 2-0
Hanovre - Uerdingen 0-5
Dortmund - Nuremberg 4-0
Brême - Bochum 2-0
Mönchengladbach - Francfort 2-1
Kaiserslautern - Stuttgart 6-1
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Munich 13 7 6 0 26- 7 20
2. Stuttgart 13 8 1 4 24-15 17
3. Hambourg 14 7 3 4 26-17 17
4. Mönchenbach 14 6 5 3 20-17 17
5. Leverkusen 13 4 8 1 21-16 16
6. Karlsruhe 13 7 2 4 25-21 16
7. Brême 12 5 5 2 17-14 15
8. Uerdingen 13 4 7 2 18-13 15
9. St. Pauli 14 3 9 2 15-14 15
10. Cologne 13 6 2 5 19-11 14
11. Bochum 14 5 4 5 16-17 14
12. Kai'lautern 13 4 5 4 23-20 13
13. Dortmund 13 3 6 4 15-12 12
14. Mannheim 13 1 6 6 12-23 8
15. Kickers 13 2 4 7 13-29 8
16. Nuremberg 14 3 2 9 12-27 8
17. Hanovre 13 1 5 7 12-26 7
18. Francfort 13 2 2 9 6-21 6

Sixième ligue

GRUPE 3
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Auvornier II 7 7 0 0 36- 6 14
2. Gorgier 7 5 0 2 23- 5 10
3. Le Landeron II 7 4 1 2 37-18 9
4. Colombier III 7 4 1 2 26-20 9
5. Marin III 7 3 1 3 12-15 7
6. Cressier II 7 2 1 4 13-25 5
7. Helvetia II 7 1 0 6 9-29 2
8. Espagnol II 7 0 0 7 10-48 0

Seizième ligue

GRUPE 7
Courrendlin - Boécourt 2-2
Usi Moutier - Vicques 2-1
Reconvilier - Courroux 1-1
Develier - Moutier 2-1
Mervelier - Montsevelier 0-3
Glovelier - Delémont 0-0
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Delémont 13 8 2 3 24- 7 18
2. Develier 13 8 2 3 27-11 18
3. Mervelier 13 7 4 2 31-18 18
4. Glovelier 13 8 2 3 33-23 18
5. Boécourt 13 6 4 3 34-25 16
6. Courroux 13 4 5 4 22-20 13
7. Usi Moutier 13 6 1 6 23-36 13
8. Reconvilier 13 5 2 6 19-30 12
9. Montsevelier 13 3 5 5 27-24 11
10. Moutier 13 1 6 6 18-25 8
11. Vicques 13 1 4 8 11-32 6
12. Courrendlin 13 2 1 10 14-32 5
GRUPE 8
Saignélégier - Boncourt 0-3
Alle - Grandfontaine 0-0
Les Breuleux - Cornol 2-4
Courtédoux - Fontenais 3-5
Le Noirmont - Bure 1-1
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Boncourt 13 13 0 0 38- 8 26
2. Bure 13 10 1 2 29- 9 21
3. Fontenais 13 8 1 4 27-13 17
4. Cornol 13 5 5 3 18-13 15
5. Alle 13 4 5 4 20-17 13
6. Le Noirmont 13 5 3 5 16-20 13
7. Bassecour 12 4 4 4 17-20 12
8. Saignélégier 13 5 1 7 18-26 11
9. Les Breuleux 13 2 5 6 22-31 9
10. Courtédoux 13 3 1 9 20-32 7
11. Grandfontaine 13 1 4 8 8-24 6
12. Porrentruy 12 1 2 9 7-27 4

Septième ligue

GRUPE 4
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Lignièrès 8 7 1 0 33- 6 15
2. Coffrane II 8 4 1 3 28-11 9
3. Cantonal Ch. 6 3 2 1 15-11 8
4. Lat.Americano 7 3 1 3 18-11 7
5. Sonvilier II 6 3 0 3 14-42 6
6. Valangin 7 2 2 3 14-14 6
7. Pal Friul II 7 2 1 4 11-12 5
8. Mt-Soleil II 7 0 0 7 1-27 0

Huitième ligue

GRUPE 8
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Bassecour 12 9 2 1 36-12 20
2. Aarberg 13 8 4 1 26-15 20
3. Longeau 13 9 2 2 21-12 20
4. Boujean 34 13 5 3 23-18 15
5. Courtételle 13 5 3 5 22-20 13
6. Kirchberg 13 6 1 6 17-23 13
7. Azzurri 13 4 4 5 27-25 12

Vétérans

CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Superga 7 7 0 0 20- 6 14
2. Ticino 8 6 0 2 25-10 12
3. Le Locle 7 5 1 1 32- 7 11
4. La Sagne 7 3 1 3 21-20 7
5. Les Brenets 6 3 0 3 15-24 6
6. Noiraigue 5 2 0 3 14-16 4
7. NE Xamax 6 1 0 5 6-20 2
8. Fontainemelon 6 1 0 5 3-20 2
9. Floria 6 0 0 6 9-22 0

Jura

Deuxième ligue
GRUPE 2
Porrentruy - Courtételle 1-1
Azzurri - Boujean 34 0-2
Kirchberg - Courtemaiche 1-0
Longeau - Alle 1-0
Aarberg - Schüpfen 2-1
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Bassecour 12 9 2 1 36-12 20
2. Aarberg 13 8 4 1 26-15 20
3. Longeau 13 9 2 2 21-12 20
4. Boujean 34 13 5 3 23-18 15
5. Courtételle 13 5 3 5 22-20 13
6. Kirchberg 13 6 1 6 17-23 13
7. Azzurri 13 4 4 5 27-25 12

Etranger

Angleterre
12e JOURNÉE
Charlton - Everton 1-2
Coventry - Luton Town 1-0
Derby County - Manchester United 2-2
Liverpool - Millwall 1-1
Middlesbrough - Queen's Park 1-0
Newcastle - Arsenal 0-1
Norwich City - Sheffield 1-1
Southampton - Aston Villa 3-1
Tottenham - Wimbledon 3-2
West Ham - Nottingham 3-3

France

19e JOURNÉE
Paris St-Germain - Lens 3-2
Auxerre - Marseille 1-0
Sochaux - Nice 1-0
Cannes - Nantes 1-2
Caen - Bordeaux 3-0
Lille - Racing Paris 3-0
Montpellier - St-Etienne 2-0
Toulon - Laval 0-0
Monaco - Metz 1-1
Toulouse - Strasbourg 4-0
CLASSEMENT
J G N P Buts Pts
1. Paris St-Ger. 19 12 4 3 28-14 40
2. Auxerre 19 12 3 4 28-16 39
3. Marseille 19 9 7 3 27-19 34
4. Nantes 19 9 5 5 26-23 32
5. Monaco 19 8 7 4 24-16 31
6. Sochaux 19 8 7 4 22-14 31
7. Lille 19 9 3 7 24-18 30
8. Nice 19 9 3 7 22-20 30
9. Bordeaux 19 7 7 5 28-20 28
10. Montpellier 19 7 7 5 23-20 28
11. Toulouse 19 7 7 5 23-21 28
12. Metz 19 8 3 8 22-18 27
13. Cannes 19 7 5 7 23-23 26
14. Toulon 19 5 8 6 13-14 23
15. Racing Paris 19 5 5 9 23-26 20
16. Caen 19 5 5 9 18-32 20
17. Laval 19 4 6 9 17-26 18
18. Strasbourg 19 3 3 13 19-34 12
19. St-Etienne 19 2 5 12 13-32 11
20. Lens 19 2 4 13 22-39 10

LANCASTER

PRODUITS DE BEAUTE



INVITATION
 Découvrez Personal Moisture Plan. Une ligne hydratante simple, mais très efficace: une hydratation qui reste 10 fois plus intense, même après 12 heures.
 Pour tout achat de 2 produits de soins Lancaster, vous recevrez le set-cadeau illustré ci-dessus.
 D'autre part, les nouvelles nuances de maquillage automne/hiver sont arrivées.
 Pendant notre semaine-conseil, Gunther, le visagiste de Lancaster, se fera un plaisir de vous conseiller personnellement.
 Pendant notre semaine-conseil, Gunther, le visagiste de Lancaster, se fera un plaisir de vous conseiller personnellement et de faire votre maquillage.
Prenez rendez-vous pour les
17, 18 et 19 novembre chèques fidélité

INSTITUT DE BEAUTÉ BOUTIQUE
 Avenue Léopold-Robert 53
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/237 337

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

LIQUIDATION GÉNÉRALE

Avenue Léopold-Robert 37
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 61 66

Mode

30 à 40%

Bogner
 Yves SAINT LAURENT variation
 Devernois
 gaston plaunet
 claude havry
 ALEXANDER

Autorisée par la Préfecture du 31.10.1988 au 20.3.1989

A louer à jeune femme

belle chambre
 meublée, au centre ville.
 ☎ 039/23 77 88 entre 19-20 heures.

Dans toute la Suisse et à l'étranger

déménagement

J.-Cl. Guinand
039/26 54 26
039/54 14 87

Fonds suisse de placements immobiliers

Dès le 15 novembre 1988, il sera réparti pour l'exercice 1987/88, contre remise du coupon no 32:

Fr. 86.-- brut, moins
 Fr. 30.10 impôt anticipé
 Fr. 55.90 net par part

Dès le 15 novembre 1988, il sera réparti pour l'exercice 1987/88, contre remise du coupon no 25:

Fr. 68.-- brut, moins
 Fr. 23.80 impôt anticipé
 Fr. 44.20 net par part

Direction du Fonds: Société Anonyme pour Fonds de Placements Immobiliers DEVO, Olten.
 Les rapports de gestion paraîtront fin décembre 1988.
 Coupons payables auprès des banques suivantes:

BANQUE POPULAIRE SUISSE
 (Banque dépositaire)

BANQUE PICTET & CIE., GENÈVE
BANQUE WEGELIN & CIE., SAINT-GALL

RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT

FABRICATION: en verre acrylique de protections machines, présentoirs, meubles design, etc.

CONSTRUCTION: s/plans cuves, bacs, ventilations en PVC, PP, PE, PVDF; s/plans housses pour machines.

VENTE: au détail « MAKROLON », « PLEXIGLAS » (plaques, barres, tubes) et toutes autres matières plastiques.

2068 HAUTERIVE - Rouges-Torres 1A
Tél. (038) 33 45 33
Tx 952442 PLAS-CH

PLASTIGLAS SA

facile

Chemises Exprès

Léopold-Robert 70
 (en face de la gare)

Service rapide et soigné

- Chemises
- Blanchisserie
- Nettoyage à sec

Propriétaires, gérances et particuliers

CORTHESSY S.A.
 sanitaire - ferblanterie
 chauffage - couverture

INSTALLATIONS SANITAIRES Grenier 31
23 18 23

B. CUCHE Entreprise de maçonnerie en tout genre
 Montagne 20 - 2300 La Chaux-de-Fonds

23 14 75

la cuisine
 Rainer Kophal
 Technicien ETS

Agencement de cuisines
zeyko
23 16 32

SOLO PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS
 f. HEIMO & FILS SA
 Maitrise fédérale

Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
28 16 24

I N S T E L

23 24 24
 Electricité - Téléphone A + B Doubs 156

LOUE-MOI Service de location de véhicules, machines-outils
 Avenue Léopold-Robert 163
 La Chaux-de-Fonds

26 77 77

Couverture - Echafaudage Rue de la Fiaz 9
 La Chaux-de-Fonds

FRANCIS NUSSBAUM
 Entreprise de couverture

26 73 35

ATELIER DE SERRURERIE ET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
CHARLES OCHSNER
 Ronde 27a et 27b

28 16 67

Schaub & Mühlemann SA
 Ferblanterie - sanitaire Progrès 88

23 33 73

Ebenisterie
 Menuiserie Hôtel-de-Ville 38

alzer Frères SA
28 32 27

Un coup de téléphone suffit

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 33

Alain Paris

Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

Mon appel ne semblait trouver aucun écho dans l'appartement. Je m'apprêtais à renouveler la sonnerie avec un peu plus d'insistance lorsque la porte s'entrouvrit. Une vieille dame aux traits revêches, les cheveux gris fer réunis dans un sévère chignon, m'observait sans beaucoup d'aménité.

- De quoi s'agit-il ?

- Sécurité du Territoire, madame, me présentai-je, espérant sans trop y croire l'impressionner.

Je lui tendis une carte palstifiée, qu'elle

étudia attentivement. J'aurais aussi bien pu lui remettre ma licence de pétanque ou mon abonnement à la *Gazette des Collectionneurs*. Elle me rendit la carte et j'ajoutai: «J'appartiens à la police, madame, et j'aurais besoin de rencontrer M. Maglashan. Juste quelques minutes. J'ai téléphoné hier dans la soirée».

- Je me souviens. Vous n'avez pas précisé à propos de quoi. Si je peux me permettre un avis, M. Maglashan n'a rien d'un hors la loi, vous savez, non plus que d'un... comment les appelez-vous dans votre jargon ?... d'un gangster (elle prononçait gangueustaire). En fait, M. Maglashan n'est rien d'autre qu'un paisible retraité et ses activités passées et présentes ne justifient en rien une descente... c'est le mot adéquat ? Une descente de police!

Je grognais.

- Rassurez-vous, madame. Il n'est pas question d'une descente... euh... ne pensez-vous pas que nous serions mieux à même de nous expliquer ailleurs que sur ce palier ? S'il vous plaît, insistai-je.

La vieille dame hochait la tête, regrettant

profondément de m'inviter à entrer. Elle referma la porte et me précéda dans un salon au mobilier début de siècle, comme figé dans l'espace et le temps. Des housses sans un faux pli protégeaient trois fauteuils disposés autour d'une table circulaire du genre de celles que Victor Hugo s'entraînait à faire tourner à Jersey. La femme n'insistait pas pour que je m'assoie et je restai planté là, ne sachant pas où chercher le défaut de la cuirasse du dragon.

- C'est très important, madame. Je dois avoir un entretien avec M. Maglashan, votre...

- Je vous arrête avant que vous ne disiez des bêtises. Je suis la gouvernante de M. Maglashan.

Je ressentis une certaine admiration mêlée de compassion pour le propriétaire des lieux.

- Je m'occupe de l'appartement, de la cuisine, de son ménage, poursuit la vieille sorcière, sans me faire grâce d'aucun détail.

- Pourrais-je solliciter un entretien ? J'en étais arrivé à la supplier.

Je n'avais pas entendu arriver mon hôte

et je sursautai en apercevant tout près de moi un personnage d'une soixantaine d'années chaudement calfeutré dans une ample robe de chambre un peu débouffée. Maglashan était un petit bonhomme chauve ou peu s'en fallait, portant moustache, avec des yeux pétillant d'intelligence et d'humour derrière de fines lunettes de presbyte. Il me tendit une main délicate que je serrai avec reconnaissance, soulagé d'être enfin libéré du cerbère au chignon.

- Excusez mon intrusion, Maître, mais vous pouvez me rendre un grand service. Voilà pourquoi je me permets de forcer votre porte et votre tranquillité...

- Un grand service ? fit mon interlocuteur en arrondissant les sourcils de façon comique.

Je hochais la tête.

- Il s'agit de quelque chose de tout à fait particulier... et qui intéresse la Sécurité du Territoire... ou du moins un de ses services. Le mien pour préciser.

Le dragon au chignon n'en perdait pas une miette. Elle se serait laissée hacher sur place plutôt que de céder un pouce de tapis.

(A suivre)

Un exploit de plus Delémont continue en Coupe

● DELÉMONT - ÉTOILE CAROUGE 1-0 (1-0)

Décidément, les Delémontains sont cette année beaucoup plus à l'aise en Coupe de Suisse que dans le cadre de leur championnat de première ligue. Après Montreux et La Chaux-de-Fonds, c'est une autre formation de ligue nationale, en l'occurrence Étoile Carouge, qui vient de mordre la poussière sur la pelouse de La Blancherie.

L'entraîneur des Sports-Réunis Delémont, Jean-Marie Conz, ne s'était pas trompé en optant pour la prudence. Cela a fort bien réussi aux Jurassiens de ne pas se lancer naïvement à l'assaut des buts de Pédât. Abandonnant souvent la direction des opérations aux Genevois, Delémont a très bien joué le coup en attendant son adversaire à l'orée de ses 16 mètres.

A l'exception de quelques situations dangereuses devant Ducommun, les footballeurs de ligue nationale n'ont pas trouvé de solution au problème que lui a posé le rideau défensif dressé devant les buts jurassiens.

De plus, Delémont ne s'est pas toujours confiné dans la prudence. Au contraire, il a lancé à

plusieurs reprises de rapides contre-attaques. C'est par le biais d'une de ces dernières que Muster a marqué l'unique but de cette rencontre.

Il faut relever toutefois que Dutoit, en adressant une passe en retrait trop faible à son gardien, a bien facilité la tâche des Delémontains.

En seconde période, Delémont a continué à monopoliser le ballon, sans toutefois porter le danger devant Ducommun. A chaque fois, les avants genevois mettaient en évidence une étonnante stérilité. Quant à Delémont, il a manqué de très peu, à trois reprises, le but de la sécurité. Seules des interventions miraculeuses de Pédât les ayant contraints à trembler jusqu'à l'ultime seconde.

La Blancherie: 1300 spectateurs.

Arbitre: M. Willy Ruedin (Liestal).

But: 25e Muster. **Delémont:** Ducommun; Verillo; Kohler, Jubin, Froidevaux; A. Vernier, Conz, Stadelmann; P. Rimann, Muster (88e Chappuis), Egli (79e P. Rimann).

Étoile Carouge: Pédât; Toth; Spaggiari, Rotzer, Dutoit (40e Rouge); Walder, P. Rodriguez, D. Rodriguez (85e Gurny); Pavoni, Isabella, Castella. (rs)

En deuxième ligue

● SAINT-IMIER - LES BOIS 3-1 (1-0)

Dans un derby très attendu en Erguël, les hommes de Choffat ont allié beauté du geste avec intransigeance. Opposée à la formation franc-montagnarde, la première garniture du FC Saint-Imier ne pouvait se permettre un nouveau revers devant son public.

Le contrat a été rempli au mieux, même si les visiteurs tentaient un retour dans le dernier quart d'heure. Les Imériens ne se sont jamais désunis, bien regroupés en défense où Frizzarin était venu épauler ses coéquipiers.

Si les Imériens ne parvenaient pas à concrétiser leur supériorité en première mi-temps, les choses allaient en être autrement après la pause.

G. Dessaulles

Fin de Fourches: 200 spectateurs.

Arbitre: M. Guzzoni, Marly. **Buts:** 17' Rufenacht 1-0; 54' Zerbini 2-0; 57' Vils 3-0; 80' Queloz 3-1.

Notes: Saint-Imier sans Mast et Aeschbach (blessés). 70' avertissement à Vaucher pour antijeu.

Saint-Imier: Ballester; Zumwald, Schafroth, Vaucher, Chiofalo, Mathys, Frizzarin, Roulin (48' Gigandet), Assunção (46' Zerbini), Rufenacht, Vils.

Les Bois: Piegay; Hohermuth (57' C. Donzé), Fournier, M.-A.

Donzé (56' Oppliger), Boillat, Queloz, Willemin, Bastin, J. Epitiaux, D. Epitiaux, Montavon.

● SUPERGA - CORTAILLOD 1-0 (1-0)

En match à rattraper Superga s'est octroyé une courte victoire contre Cortaillod. La partie avait de la peine à démarrer. Il fallait attendre le dernier quart d'heure pour voir les deux équipes se donner à fond.

Dans la première période, les Italo-Chaux-de-Fonniers pratiquaient par contres, laissant monter les arrières de Cortaillod pour lancer des ballons en profondeur dans leurs dos.

C'était à la suite d'un de ces contres que Superga inscrivait l'unique but de la rencontre. D. Sartorello parcourait une trentaine de mètres avant d'adresser un petit centre ras de terre que Manas n'avait plus qu'à pousser au fond du but.

Superga: P. Sartorello; Mazzoleni, Alessandri, Furlan, Robert; Jaquet, Murini, Loril (70' Willemin); D. Sartorello, Manas (55' Beato), Garrido.

Cortaillod: Rufener; Küffer, Fortis, Jordi, Düscher; Moeschler, Moulin, Rizzon; Guenet, Dupprex (60' Probst), Stoppa (76' Jacot).

Arbitre: M. Welton, de Nyon. **But:** 34e Manas. (rv)

La rage de vaincre

Le Locle s'impose face à Colombier en première ligue

● LE LOCLE - COLOMBIER 2-1 (0-0)

Même si les forces semblent à première vue inégales, un match n'est jamais véritablement gagné. Colombier en a été la triste victime samedi sur le stade des Jeanneret. Les Loclois ont joué la carte de la confiance et ont entamé la partie dans le calme et la sérénité à l'inverse de leurs adversaires. Une tactique qui leur a valu une victoire plus que méritée.

Au début de la rencontre, les antagonistes sont restés sur leurs positions. Ils sont passés par une phase d'observation, recherchant la faille qui les ferait prendre l'avantage. Une — trop! — grande prudence qui a rendu le jeu fort statique et manquant d'intérêt. Conséquence de ce phénomène, il ne s'est pratiquement rien passé durant les 25 premières minutes.

Puis, les Neuchâtelois du Haut ont pris les opérations en mains, menaçant à plusieurs reprises le gardien Enrico. Ils ont failli ouvrir la marque sur un engagement d'Angelucci, une tête de Rota et un tir de Gigon. Mais le but a été annulé à cause d'un hors-jeu... imaginaire (?). Cette action aurait pu entraîner un certain dynamisme chez les joueurs.

ENFIN DE L'ACTION!

Après la pause, le match s'est enfin décenté. Une faute de O. Deagostini sur Angelucci a valu aux Loclois de marquer le premier but grâce à un penalty tiré par Gigon. Dès cet instant, les visiteurs se sont rendus compte de



Lagger (en blanc) et la rage de vaincre locloise auront finalement raison du FC Colombier. (Schneider)

l'enjeu et de prudents qu'ils étaient, ont commencé à réagir en prenant certains risques.

Leuba, tout seul devant Daglia, a réussi à le lobber et à égaliser. La partie en a gagné en intensité et les vingt dernières minutes ont été toutes pleines de suspense. Profitant du forcing que Colombier tentait contre eux en faisant jouer ses arrières très en avant,

les maîtres de céans ont porté le coup de grâce à la 83e minute. Sur un centre de Gardet, Gigon d'une splendide tête n'a pas manqué de sceller le résultat final.

VOLONTÉ TOUJOURS

Après leur cuisante défaite contre Thoune, les Loclois relèvent la tête et de la plus belle façon. Ils ont présenté un jeu de qualité lors duquel les gestes de nervosité n'ont pratiquement pas transpiré. Au moment de l'égalisation, c'étaient eux ou nous, commente Gigon.

Et de poursuivre: Les joueurs de Colombier ont démarré en étant tendus et crispés. Voulant rester en contact avec le début du classement, ils n'avaient guère d'alternatives. Petit à petit pourtant, nous avons pris le dessus ne perdant jamais confiance. Morata pour sa part signale que son équipe a eu de la peine à entrer dans le jeu: Un phénomène que je ne parviens pas à expliquer, mais la volonté l'a emporté. Bien que nous ayons tous eu très peur en fin

de deuxième mi-temps. Nous restons ainsi invaincus sur notre terrain.

Stade des Jeanneret: 400 spectateurs.

Arbitre: F. Fischer, Arch (BE).

Buts: 63' Gigon (penalty) 1-0; 70' Leuba 1-1; 83' Gigon 2-1.

Le Locle: Daglia; Montandon, De la Reussille, Angelucci, Arnoux; Perez (Schwaar, 55'), Lagger (Gardet, 67'), Morata; Rota, Gigon, Chassot. Entraîneur: Francis Portner.

Colombier: Enrico; Meyer; O. Deagostini, Boillat, Freihold; Panchaud (Perniceni, 75'), Mayer, Jacot; Weissbrodt (Rossi, 46'), V. Deagostini, Leuba. Entraîneur: Daniel Debrat.

Notes: Température agréable, ciel couvert. Match très correct, sans avertissement. Vonlanthen (suspendu pour quatre dimanches) manque pour Le Locle, alors que Colombier déplore les absences de Salvi et Broillet (blessés). Coups de coin: 8-3.

PAF

Score trompeur

Manque de réussite boudryenne

● BOUDRY-BERNE 0-0

D'entrée, les Boudryens, très décidés, prenaient le match en mains. Dominés et pressés dans leur camp, les joueurs bernois étaient tout près de capituler, notamment sur une rupture de D. Moulin, qui se présenta seul devant Stoller et sur une belle action individuelle de Humair. On sentait que Boudry était supérieur aux Bernois, Bachmann n'étant inquieté qu'à une seule reprise au cours de la première période.

En seconde mi-temps, les locaux ne relâchèrent pas leur pression. Peut-être un peu trop désordonnés, les assauts des hommes de Dubois ne firent pas mouche, par malchance et par maladresse, notamment sur des coups de tête de Blanc et de Binetti, et sur une montée de Matthey, qui manqua son face-à-face avec le portier adverse.

Sur l'ensemble de la rencontre, les Boudryens auraient mérité très nettement de s'imposer. Par leur volonté et leur engagement, ceux-ci ont montré qu'ils pouvaient se sortir d'affaire. Il ne manque pas grand-chose: de la réussite et un réalisme certain.

Stade Sur-le-Forêt, 300 spectateur. **Boudry:** Bachmann; C. Moulin; D. Moulin, Matthey; Da Cruz; Eberhardt (74' Petite); A. Binetti; Schmutz; Blanc; Humair; Ledermann.

Berne: Stoller; Getzmann; Cianci; Felber; Schreyer; Krebs; Pulver; Thalman; Zimmermann; Hess (69' Auderset); Zbinden.

Notes: Boudry sans Noirjean, Zeller, Cano (blessés), Negro (raisons personnelles), L. Binetti (à l'étranger) et Rondez (absent). Berne sans Brönmann (blessé). Avertissements à Schreyer et Auderset (jeu dur). (ag)

Notes: Température agréable, ciel couvert. Match très correct, sans avertissement. Vonlanthen (suspendu pour quatre dimanches) manque pour Le Locle, alors que Colombier déplore les absences de Salvi et Broillet (blessés). Coups de coin: 8-3.

PAF

Echanges d'arbitres

Dans le cadre des échanges d'arbitres avec la Bundesliga, deux arbitres suisses officieront ces prochaines semaines en RFA. Serge Muhmenthaler dirigera en effet le match Kaiserslautern -

SV Hambourg du 19 novembre, tandis que Rolf Blattmann a été désigné pour siffler la partie Borussia Dortmund - Eintracht Francfort du 26 novembre.

(si)

BASKETBALL

Sous les paniers

MESSIEURS

LNA, sixième journée: Bellinzona - SF Lausanne 68-78 (36-39); Champel - Birsfelden 104-106 (59-49); Pully - Chêne 126-106 (59-47); Fribourg Olympic - Nyon 77-96 (39-46); Reussbühl - SAM Massagno 104-105 a.p. (97-97, 48-52).

Classement: 1. Nyon 6-12; 2. Pully 5-8; 3. Birsfelden 5-6; 4. Champel 6-6; 5. SF Lausanne 6-6; 6. SAM Massagno 6-6; 7. Reussbühl 6-4; 8. Bellinzona 6-4; 9. Fribourg Olympic 6-4; 10. Chêne 6-2.

LNB, septième journée: Sion Wissigen - Barbengo 73-85 (31-40); Beauregard - Monthey 77-81 (38-48); Lugano - Vevey 84-83 (40-35); Cossonay - Wetzikon 66-84 (34-48); Uni Bâle - Union Neuchâtel 60-71 (36-37).

Classement: 1. Monthey 6-12; 2. Lugano 7-12; 3. Union Neuchâtel 6-10; 4. Vevey 6-6; 5. Beauregard 6-6; 6. Barbengo 6-6; 7. Uni Bâle 7-6; 8. Wetzikon 6-4; 9. Vacallo 6-4; 10. Cossonay 6-2; 11. Sion Wissigen 7-2.

Première ligue, huitième journée. - Groupe Centre: La Chaux-de-Fonds - Alterswil 69-67; Birsfelden - Villars 61-57 a.p.; Marly - Riehen 106-50; ; **Auvernier - Delémont 107-56;** Pratteln - Boncourt 70-69.

Classement: 1. Marly 8-16; 2. Rapid Bière 7-12; 3. Boncourt 7-10; 4. Auvernier 8-10; 5. Birsfelden 7-8; 6. La Chaux-de-Fonds 7-8; 7. Pratteln 7-8; 8. Villars 8-8; 9. Freuenfeld 6-4; 10. Alterswil 6-2; 11. Delémont 6-0; 12. Riehen 7-0.

DAMES

LNA, sixième journée: Reussbühl - City Fribourg 74-72 (34-33); Pully - Birsfelden 62-87 (28-41); Arlesheim - Femina Lausanne 58-95 (27-53); Baden - Bernex 104-73; (61-34); **Nyon - La Chaux-de-Fonds 81-76 (55-37).** **Classement:** 1. Birsfelden 12; 2. Baden 10; 3. La Chaux-de-Fonds 8; 4. Nyon 8; 5. Reussbühl 8; 6. City Fribourg 6; 7. Pully 4; 8. Bernex 2; 9. Femina Lausanne 2; 10. Arlesheim 0. (si)

Une défaite des plus évitables En championnat féminin de LNA

● NYON - LA CHAUX-DE-FONDS 81-76 (55-37)

Pour la 6e journée du championnat de ligue nationale A, La Chaux-de-Fonds basket se déplaçait en terre vaudoise, pour affronter la redoutable équipe de Nyon. En effet, Nyon est sans aucun doute une des meilleures équipes suisses, avec Baden et Birsfelden. C'est dire si la tâche des joueuses neuchâteloises allait se montrer difficile.

Tout a très mal commencé pour La Chaux-de-Fonds car, après cinq minutes seulement, le score était déjà de 19-6 en faveur de Nyon, dont 15 points inscrits par leur étrangère Dörthea Conwell. Plus rapides dans le jeu, plus homogènes, les Nyonnaises allaient devant une victoire facile.

Mais, mauvais coup du sort pour Nyon, à la 8e minute, D.

Conwell se blessait sérieusement au genou et ne réapparaissait plus sur le terrain. Une chance fantastique s'offrait alors aux Chaux-de-Fonniers pour renverser la situation, mais trop crispées et basant trop leur jeu sur Zorica Djurkovic, les Neuchâteloises n'ont pas réussi à prendre des initiatives qui puissent mettre Nyon en danger.

Elles se sont laissées impressionner par une équipe vaudoise rapide, homogène et une Américaine efficace et spectaculaire pendant huit minutes.

La Chaux-de-Fonds connut une fin de mi-temps catastrophique en défense, manquant un nombre incalculable de passes. Ce n'est que dans les dernières minutes que La Chaux-de-Fonds s'est battue pour tenter de revenir au score.

Si toute l'équipe avait joué à ce rythme et avec une telle détermination, une victoire aurait alors pu être envisageable. Il est important

que les Chaux-de-Fonniers s'entraînent, reprennent confiance et qu'elles se rappellent qu'elles savent jouer au basket; le match contre Pully est très important pour elles.

BCC: G. Chatellard (6), F. Schmid (1), I. Bauer (10), K. Leonard, I. Krebs, R. Favre, Z. Djur-

kovic (30), S. Rodriguez (21), C. Longo, C. Krebs (8).

Collège du Rocher: 150 spectateurs.

Sortie pour cinq fautes personnelles: Isabelle Bauer (20') et Sandra Rodriguez (20' deuxième mi-temps). IP

Le protêt de Pully repoussé

Les instances de la Fédération internationale (FIBA) ont repoussé le protêt déposé par les dirigeants de Pully après les incidents qui avaient émaillé le match retour du second tour de la Coupe des coupes, AEK Athènes-Pully.

Dans ses considérants, basés sur les rapports des arbitres et des commissaires, la FIBA ne conteste pas les incidents qui se sont produits lors de l'échauffement mais affirme que ceux-ci n'ont pas

influé sur le déroulement de la rencontre.

La FIBA homologue donc le résultat du match retour (73-55), qui qualifie le club grec pour les poules des demi-finales. Cependant, AFK Athènes a été sanctionné d'une amende de 8000 marks et a été formellement averti que si de tels incidents devaient se reproduire, sa salle serait suspendue et le club pourrait être exclu des compétitions européennes. (si)

Tennis: la finale de Hlasek à Wembley

Page 9

Basketball: le BBCC s'incline à Nyon

Page 13

SPORT

Impar

La loi du réalisme

NE Xamax boute Servette hors de la Coupe de Suisse

● SERVETTE - NE XAMAX 0-2 (0-1)

Attendu avec une certaine impatience, compte tenu des récentes désillusions des protagonistes en Coupe d'Europe, le «sommel» des seizièmes de finale de la Coupe de Suisse n'a, et de loin pas, déchainé les passions. Neuchâtel Xamax a obtenu le principal, cela sans avoir eu à forcer son talent. Mais en faisant simplement preuve de davantage de réalisme que Servette.

Ainsi donc, Neuchâtel Xamax s'est-il imposé deux fois à Genève en l'espace de dix jours. Ce qu'il n'avait auparavant jamais su faire sous la férule de Gilbert Gress. Les temps changent...

Quel contraste entre Servette et Xamax, avouait l'entraîneur servettien Jean-Claude Donzé. Notre adversaire a joué de manière plus directe: cela a suffi.

CHOIX TACTIQUE PAYANT

Neuchâtel Xamax n'a pourtant pas livré une grande partie, sur le plan du football proprement dit s'entend. Mais les Neuchâtelois, mieux organisés, occupant le terrain de manière bien plus rationnelle que Servette, ont «joué juste».

Gilbert Gress ne s'est donc pas trompé en fixant Thévenaz sur Eriksen et Lüdi sur Rummenigge. Oh, les deux fers de lance genevois se sont certes ménagés plus d'une occasion de marquer. Mais leur liberté de manoeuvre a été fortement diminuée par l'intransigeance des deux stoppeurs neuchâtelois.

Widmer et Fasel, évoluant légèrement plus avancés, ont su boucher les couloirs à Bonvin et Hertig. Et les Servettiens ont connu mille maux à prendre la défense neuchâteloise en défaut. D'autant que leurs latéraux, Hasler et Schaeffli, n'ont que rarement eu l'occasion d'aller créer le sur-nombre en attaque.

MERCI ROGER!

La disposition tactique de Xamax a donc porté ses fruits. Ce qui ne signifie pas que tout s'est déroulé



Heinz Lüdi et Roger Läubli: contrat rempli.

(ASL)

facilement pour Xamax. Car Servette s'est créé une bonne dizaine d'occasions de marquer. Mais Roger Läubli - une fois de plus... - veillait au grain.

Le doublure de Corminboeuf s'est remarquablement acquittée de sa tâche aux Charmilles. La

GENÈVE

Renaud TSCHOUMY

netteté de ses premières interventions a donné une confiance certaine à sa défense, qui en avait bien besoin après l'effondrement d'Istanbul.

Exemple symptomatique: lorsque John Eriksen, à la 19ème minute, hérita d'une balle de but sur un service de Hasler. Le Danois préféra une passe de la tête à Rummenigge... hors-jeu, plutôt que de chercher le coin des buts de Läubli.

Ce double échec des mercenaires genevois aura son importance. Dans la minute suivante en effet, Besnard perdit bêtement un ballon dans l'entre-jeu. Thévenaz lança Nielsen, dont le centre, via une déviation de Luthi, trouva Smajic. Le tir sec du Yougoslave

ne laissa aucune chance à Kobel: Xamax avait fait le break.

Le laxisme genevois fut moindre après la pause. Mais Xamax ne fut jamais véritablement en danger. Manquant par trop de fantaisie dans leur jeu (Hertig n'a pas fait oublier Sinval), les Servettiens butèrent continuellement sur le rempart défensif xamaxien.

Et, comme Servette jouait son va-tout, Xamax put lancer quelques contre-attaques dangereuses pour Kobel, l'entrée en jeu de Chassot amenant un surplus de vivacité.

Mais c'est Michel Decastel qui, superbement lancé par Heinz Hermann, put asseoir le succès «rouge et noir». Une belle revanche pour l'ancien Servettien aux Charmilles.

Ainsi, Xamax s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe de Suisse. Un résultat qui n'eut pas l'heur de plaire à une cinquantaine de «skin-heads» genevois qui ont perturbé la sortie de vestiaire de Xamax.

Imbécillité, quand tu nous tiens... R.T.

Charmilles: 8500 spectateurs. **Arbitre:** M. Arturo Martino (Neukirch). **Buts:** 20e Smajic 0-1. 77e Decastel 0-2. **Servette:** Kobel; Besnard; Hasler (80e Niaba), Bamert, Schaeffli; Hertig, Cacciapaglia, Favre, Bonvin; Rummenigge, Eriksen. **NE Xamax:** Läubli; Lei-Ravello; Thévenaz, Lüdi; Widmer, Decastel, Hermann, Fasel; Smajic, Luthi, Nielsen (64e Chassot). **Notes:** température agréable,

pelouse en bon état. Le Mexicain Hugo Sanchez assiste à la rencontre. Servette sans Grosenbacher (blessé) et Kok (en disgrâce). Sinval (élongation) est remplaçant. NE Xamax sans Ryf, Zwicker, Mottiez, Sutter, Corminboeuf (blessés) et Perret (suspendu). Avertissements à Widmer (42e, jeu dur) et Rummenigge (63e, réclamations). Fautes sifflées: 15-11 (7-4). Hors-jeu: 7-2 (3-1). Tirs au but: 13-9 (8-6). Coups de coin: 8-5 (0-1).

Fracture du scaphoïde? Joël Corminboeuf sera fixé jeudi

Joël Corminboeuf a assisté à la rencontre depuis les tribunes, le poignet gauche plâtré. Douloureux souvenir du match Galatasaray - Xamax, mercredi dernier. Le gardien neuchâtelois n'est pas encore fixé sur la nature exacte de sa blessure. Mon poignet est encore trop enflé pour autoriser une radiographie. Mais il pourrait s'agir

d'une fracture du scaphoïde. Je ne le saurai que jeudi.

Si tel devait être le cas, Corminboeuf serait au repos forcé pour huit semaines en tout cas. Mais «Jo» sait qu'il peut compter sur un remplaçant de valeur. Ce qu'il n'a pas manqué de faire remarquer à Läubli à sa sortie du stade.

(rt)

Question de mental Jean-Claude Donzé amer

Après le match, la joie n'était pas de mise dans les vestiaires genevois. L'entraîneur servettien, Jean-Claude Donzé, apparaissait très déçu. Ça ne rentre pas depuis quelques matchs et les joueurs sont crispés, affirmait-il. Le mal est psychologique, on perd notre confiance et on s'énerve.

Finalement, à la longue, le mal des attaquants se répercute sur l'ensemble de l'équipe. Les enchaînements ne se font plus entre les lignes et le déchet est énorme à la construction.

de confiance. Il est vrai que ces derniers temps il n'arrive plus à trouver le chemin des filets et ça n'arrange en rien notre situation.

En conclusion, Donzé dira: Nous avons joué la tête dans un sac et chacun courrait de tout les côtés. Je ne regrette pas d'avoir une semaine de repos pour faire le point avec mon équipe afin de reprendre nos esprits pour la suite du championnat.

PRÉSENCE REMARQUÉE

Dans les tribunes des Charmilles, tout le monde a remarqué la présence de Hugo Sanchez, le célèbre avant-centre du Real Madrid et de la sélection mexicaine. Je suis venu en visite en Suisse afin de profiter d'un repos dans le championnat d'Espagne du match de la sélection espagnole mercredi prochain, nous a-t-il déclaré.

Son appréciation sur le match de samedi soir était bonne, le match est très disputé et d'un assez bon niveau, déclarait-il. Quant à NE Xamax, je les ai trouvés moins bons qu'il y a 2 ans en arrière. Il est vrai que le football suisse est d'un niveau inférieur à celui pratiqué dans les grandes nations du football européen.

Questionné sur son avenir, Hugo, qui a 30 ans, affirmait qu'il était encore sous contrat avec le Real pour trois, voir quatre ans. Pour cette saison, il avoue que, le but du Real est de gagner le championnat et la Coupe des champions, et pour l'instant nous sommes sur le bon chemin, l'équipe jouant de mieux en mieux, concluait-il.

GENÈVE

Julian CERVIÑO

Interrogé sur la méforme apparente du Danois Eriksen, le mentor servettien déclarait, il n'est pas le seul à souffrir du manque



Hugo Sanchez et sa femme, une visite sympathique, qui n'est pas passée inaperçue. (ASL)

Rien qu'une surprise...

Les seizièmes de finale de la Coupe

Une seule véritable surprise a été enregistrée lors des seizièmes de finale de la Coupe de Suisse. Demi-finaliste l'an dernier, Etoile Carouge, club de LNB, a été battu 1-0 par les Sports Réunis de Delémont, qui militent en première ligue.

Exploitant un véritable «cadeau» de l'ex-Servettien Dutoit, le centre-avant Muster a permis aux Jurassiens d'épingler un troisième pensionnaire de LNB à leur tableau de chasse, après La Chaux-de-Fonds et Montreux.

Yverdon a longtemps tuteuré l'exploit. Dans leur stade Municipal, les Vaudois, forts de l'appui de 4500 spectateurs, ont mené 2-0 à la mi-temps devant Aarau. Mais les Argoviens ont égalisé après le repos avant de s'imposer 4-2 dans les prolongations. Ce retournement de situation, qui est l'oeuvre pourtant d'une équipe en crise en championnat, démontre toute la différence entre la LNA et la LNB.

La seconde défaite consécutive des «grenat» aux Charmilles face à Neuchâtel-Xamax représente aussi une entorse à la logique. Paradoxalement, les Xamasiens, qui revenaient d'Istanbul, apparurent plus frais que les Servettiens,

très marqués par leur match «at home» contre Groningue.

Les Genevois témoignèrent à nouveau d'une étrange impuissance dans la zone de réalisation. Le forfait de José Sinval, victime d'une élongation, a facilité les entreprises des champions suisses, vainqueurs logiques (2-0).

Dans les deux autres confrontations entre formations de LNA, Grasshopper s'est imposé sur le fil (2-1) devant Saint-Gall grâce à un penalty de Paulo Cesar accordé bien généreusement. Lugano a obtenu un résultat iden-

tique au Cornaredo devant Wettingen.

Le «carton» du week-end a été réalisé par Sion, victorieux 9-0 des Fribourgeois de Beaugard. Dans le derby lausannois, le Lausanne-Sports de Bertine Barberis n'a, lui aussi, pas fait le détail (5-0) devant le Stade de «Joko» Pfister.

Le «Cendrillon» de la Coupe, pour les huitièmes de finale, seront les Soleurois d'Olten, pensionnaires de première ligue, victorieux 4-0 de Brugg (2e ligue). (si)

Xamax à Bellinzona Tirage au sort des 8es de finale

Tirage au sort de l'ordre des rencontres des huitièmes de finale de la Coupe de Suisse (12 mars 1989): Baden (B) - Lugano (A) Aarau (A) - Granges (B)

Olten (1re) - Bâle (B) Lausanne (A) - Malley (B) Sion (A) - Winterthur (B) Lucerne (A) - Grasshopper (A) Delémont (1re) - Schaffhouse (B) Bellinzona (A) - NE Xamax (A)

Come-back anglais? Du changement en Coupes d'Europe

L'UEFA (Union européenne) apportera son soutien à la demande de réintégration des clubs anglais dans les Coupes d'Europe, selon un rapport de l'UEFA cité par les autorités anglaises du football, à Londres.

M. Graham Kelly, nouveau directeur exécutif de la fédération anglaise, a confirmé qu'il demandera officiellement en janvier prochain la levée de l'interdiction faite aux clubs anglais - depuis la

saïson 1985-86 et le drame du Heysel - de participer aux différentes Coupes d'Europe.

Selon le document de l'UEFA, le report de réintégration intervenu après l'Euro 88 en RFA, est dû... à la presse anglaise, qui aurait accordé plus d'importance qu'ils n'en avaient réellement, aux troubles provoqués par les supporters anglais l'été dernier, en RFA.

(si)

Venez faire un essai routier!

NISSAN

NISSAN SUNNY
4 x 4

Garage-Carrosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
☎ 039/28 51 88/00 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

JEUX

SPORT-TOTO
2 1 1 X 2 X 2 1 1 2 1 1 1

TOTO-X
4 - 6 - 21 - 22 - 30 - 33
Numéro complémentaire: 24

LOTTERIE SUISSE À NUMÉROS
5 - 9 - 10 - 26 - 27 - 31
Numéro complémentaire: 25.

Joker: 2 7 5 2 4 5

PARI MUTUEL ROMAND
Ordre d'arrivée des courses de dimanche:
Course française à Auteuil: 14 - 9 - 10 - 3
Course suisse à Yverdon: 1 - 2 - 3 - 9

(si)

La Chaux-de-Fonds	Belges et francophones	17
Le Locle	Ogi chez les Olifants	18
Neuchâtel	Chèque pour le VVT	20
Jura bernois	FJB: la suite	23
Jura	Face à face avec P. Beuret	24

REGARD

Le Locle

Se concerter ou se couper

Deux quartiers du Locle se mobilisent pour s'opposer à deux projets issus, sous des formes différentes, du Conseil communal.

Les habitants des Abattes, de La Jaluse et des Sorbiers ont manifesté contre le fait d'apprendre, par une mise à l'enquête publique, que la décharge des Abattes située à leurs pieds pourrait reprendre du service afin d'être agrandie. D'où, pour eux, un nouveau train quotidien de poids lourds que les plus anciens connaissent depuis une trentaine d'années déjà avec l'ancienne décharge.

Quant aux occupants de Gérardmer et de la rue de La Jambe-Ducommun, ils s'opposent pour leur part à l'emplacement retenu pour la construction de plusieurs dizaines de logements à caractère social dont un concours d'architecture devrait définir le volume, les contours et la forme.

Les gens de ce quartier est de la ville ont eux réagi à la suite de la publication d'un rapport au Conseil général qui sera finalement discuté le 1er décembre.

En fait, dans les deux cas, les opposants dénoncent des situations qu'ils estiment préjudiciables à leur qualité de vie, à la santé de leur quartier, à la préservation de leur environnement et surtout à la sécurité des enfants.

Sans pour autant présenter, dans un cas comme dans l'autre, de véritables alternatives, bien que les uns n'ignorent pas que la création de décharges fait problème tandis que les autres savent fort bien que le marché immobilier du Locle devient tendu et que la construction de nouveaux logements – surtout à caractère social – ne serait pas inutile.

Dans chacune de ces situations, la problématique se pose en termes assez similaires. Il s'agit d'apporter des solutions, à condition qu'elles soient l'affaire des autres. Soit sans être trouvées devant nos portes.

Au-delà de ces constatations, remarquons que les habitants de ces quartiers expriment, de manière légitime d'ailleurs – même si les arguments restent sujets à caution – la volonté de participer activement au devenir de leur environnement.

Et cela, il serait difficile de le leur contester.

Le terrain d'action se situe hors des formations politiques traditionnelles. Les opposants s'en expliquent en relevant qu'ils sont mal compris ou mal entendus par elles.

Quel que soit l'objet d'un litige, il y a là un signal d'alerte qui ne devrait pas échapper aux politiciens, faute de quoi ils se couperont davantage de leur électeur.

La motivation pour la chose publique semble prendre un autre aspect. En l'occurrence, elle aurait eu pour terme préalable celui de concertation.

Jean-Claude PERRIN

Quand l'hélicoptère ne passe pas

La colonne de secours du Club alpin suisse

De nuit, ou suivant le terrain, l'hélicoptère ne peut assurer la recherche de disparus, d'accidentés. C'est alors qu'interviennent les colonnes de secours du Club alpin suisse. Pour la section Neuchâtel, une vingtaine d'hommes et de femmes. Ils s'exerçaient récemment à Chézard et à Rochefort.

La police cantonale peut décider en tout temps d'appeler la colonne de secours du Club alpin à la rescousse. Lors de disparition, d'accident, quand les recherches doivent avoir lieu de nuit, par mauvais temps, que l'hélicoptère ne peut être utilisé, dans des endroits qui nécessitent un équipement – et un entraîneur – particulier.

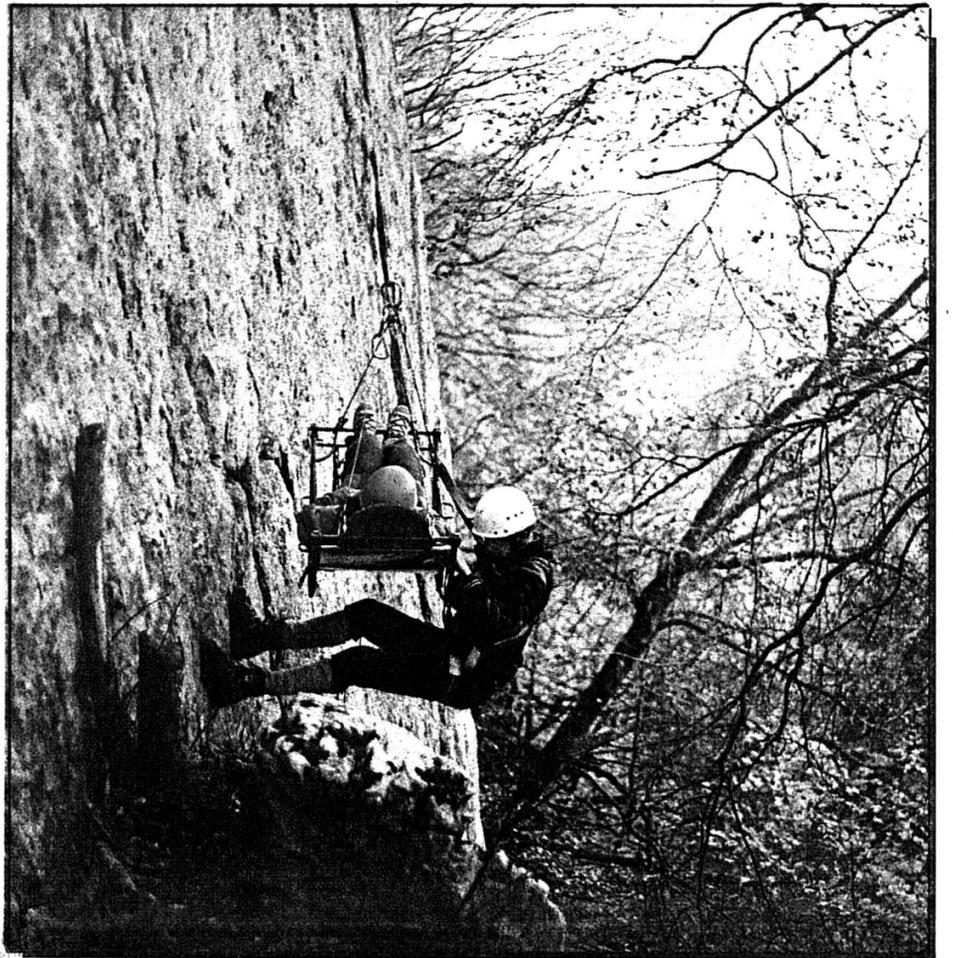
Deux colonnes de secours couvrent notre canton. Au nord, la colonne de la section de Sommartel. Et du Schilt (BE) à la Combe-Grède, au Mont-Racine, Mont-d'Amin, jusqu'aux Roches-Blanches avec la partie sud du canton jusqu'au lac, y compris tout le cirque du Creux-du-Van (où se déroulent de nombreuses disparitions...), la colonne de la section Neuchâtel.

Elle fonctionne depuis quelque 25 ans, à raison d'une intervention par an, en moyenne. Elle compte une vingtaine de personnes, sous la responsabilité d'Adrien Ruchti, et comprend un médecin qui dispense chaque année aux membres les cours de premiers secours.

Un matériel standard, avec

treuil, brancard – d'une valeur de 15.000 francs environ, propriété du Club alpin suisse qui le contrôle tous les trois ans – est entreposé à la police cantonale. En cas d'alarme, les secouristes s'y rendent d'urgence avant d'aller sur les lieux de recherches. Ce fut le cas samedi passé entre 17 et 20 heures. La colonne a effectué un exercice de sauvetage d'un blessé, de nuit, à la dalle de Chézard.

D'importance primordiale, la sécurité, qui implique une discipline totale, une bonne collaboration, un travail d'équipe, parfois aussi avec la police. Les membres s'exercent à deux sortes de sauvetage: avec les moyens habituels d'une cordée – en cas d'accident en course – ou avec le matériel standard (le même que dans les Alpes). Deux week-ends par an, la colonne s'exerce. Ses membres sont tous actifs et bien entraînés, souvent moniteurs ou chefs de course. Dernièrement, aux «Lances», à la sortie de Rochefort direction le Val-de-Travers, la colonne – treize membres étaient présents – a treuillé un blessé le long d'une paroi abrupte, terrain d'exercice pour la varappe. AO



Les colonnes de secours du CAS. Une aide précieuse en cas d'accident ou de disparition. (Photo privée)

Autour des quarante heures

Assemblée de l'Union syndicale neuchâteloise

Les délégués de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN) tenaient leur assemblée annuelle, samedi aux Geneveys-sur-Coffrane. A trois semaines de la votation sur l'introduction de la semaine de 40 heures, les différents orateurs encouragèrent les syndicalistes à voter et surtout à faire voter cette loi qui apportera un mieux-être incontestable.

A l'issue de l'assemblée, les délégués ont approuvé 2 résolutions, l'une sur cette initiative, l'autre sur celle de l'action nationale concernant la limitation de l'immigration, une initiative qu'ils rejettent.

FRAGILITÉ DU TISSU INDUSTRIEL

Dans son rapport présidentiel, René Jeanneret rappelle la fragilité du tissu industriel. L'ombre de licenciements et de fermetures d'entreprises plane encore sur le canton. Le président souligne l'importance de la diversification économique qui doit se poursuivre malgré la concurrence des pays qui nous entourent. Pour cela, la promotion économique cantonale avec l'aide fédérale et combinée à l'aide aux régions de montagnes, doit être utilisée au maximum pour poursuivre cette diversification.

«Notre canton a de très nombreux atouts dans le domaine de la promotion économique, mais un handicap aussi: le réseau routier, un problème en passe d'être résolu. Par contre les liaisons autoroutières est-ouest sont un grand point d'interrogation.

La dernière rencontre entre le

conseiller fédéral Ogi et le conseiller d'Etat A. Brandt ne laisse pas présager une solution rapide.»

TRAVAIL DE NUIT DES FEMMES

La diversification MEM-Electronique Marin S.A. en est l'un des fleurons, mais aussi une cause de soucis pour les syndicalistes, face à la demande de la direction, de dérogations au travail de nuit des femmes. Un nouveau défi pour le mouvement syndical. La position de la FTMH est claire, pas question d'autoriser le travail de nuit des femmes. Les arguments présentés par MM. Hayek et Tomke ne justifient en aucun cas une dérogation à la loi.

René Jeanneret a encore rappelé la votation des 3 et 4 décembre sur les 40 heures, à propos de laquelle l'assemblée a voté une résolution à ce sujet. Le président de l'USCN se félicite du pourcentage élevé de signatures recueillies dans le canton, le plus fort en proportion des cantons suisses.

UN TOURNANT SYNDICAL IMPORTANT

Le mouvement syndical entame un tournant important. La FTMH a

réussi une première en faisant appliquer la convention de la métallurgie, non seulement aux travailleurs mais également au personnel technique et administratif. Justement, l'ensemble du mouvement syndical doit absolument s'occuper du tertiaire. Pour que les travailleurs de ce secteur s'y sentent à l'aise, il faudra qu'ils y trouvent un appui total et qui répondent à leurs aspirations. Des aspirations pas forcément financières mais qui peuvent être qualitatives, précisa René Jeanneret.

UNE LOI AU BÉNÉFICE DES CHÔMEURS

Pierre Dubois apporta le salut du Conseil d'Etat. Il déclara que l'une des préoccupations de l'exécutif cantonal était l'abaissement du taux de chômage et la prochaine mise en application de la loi sur le service de l'emploi. Une loi doit bénéficier aux chômeurs en fin de droit, aidés actuellement par l'assistance sociale.

Quant à Ruth Dreifuss, secrétaire de l'USS, elle encouragea ses camarades à aller voter et faire voter les 40 heures. «Réaliser les 40 heures, c'est affirmer que nous sommes européens. Cette loi accompagne une évolution économique. Cette votation touche à notre vie quotidienne, à sa richesse. Je voterai oui, par plaisir», conclua-t-elle.

EUROPE ET MONDE DU TRAVAIL HELVÉTIQUE

Au cours de cette réunion, les délégués de l'Union syndicale ont écouté un exposé de M. Luzjus Wasecha, chef du service du commerce mondial au GATT. Sujet abordé, les problèmes du commerce mondial et de l'intégration européenne et leurs incidences sur le monde du travail en Suisse. (fc)

Ordinateurs en 4x4

Morteau: projet original d'aide au Burkina Faso

L'aide humanitaire en direction des pays du tiers monde revêt parfois des manifestations surprenantes. Ainsi, le Lycée polyvalent de Morteau envisage de livrer non pas des pompes à eau ou des médicaments à Ouagadougou (Burkina Faso) mais des... ordinateurs!

Professeurs et élèves du Haut-Doubs estiment que dans ce pays où l'analphabétisation atteint un taux de 87%, ce matériel constitue un moyen pour sortir de l'ornière du sous-développement.

Destinés aux sections commerciales du Lycée technique de Ouagadougou, ces ordinateurs seront livrés en février par les Mortuaciens eux-mêmes, au terme d'une expédition de 5000 kilomètres en véhicules 4x4, dont 1600 kilomètres de pistes sahariennes!

Un projet qui sort vraiment des sentiers battus de l'assistance traditionnelle, mais qui ouvre certainement une piste originale pour une reconsidération des rapports de partenariat avec le tiers monde.

L'ensemble du Lycée polyvalent de Morteau est mobilisé autour de ce projet, qui suscite un enthousiasme contagieux. «On ne parle plus que de cela», observe Michel Roux, l'un des professeurs. Le virus de la solidarité développe aussi des métastases jusque dans la ville où des personnes proposent leur concours, pour par exemple, réviser les véhicules 4x4 avant l'épreuve du désert.

«Nous aurions pu expédier le chargement par avion; mais nous avons choisi cette formule active, de sorte que la sensibilisation au tiers monde soit plus totale», explique M. Roux, qui entend aussi faire de cette expédition une ouverture culturelle sur l'Afrique. Cet objectif ne pouvait évidem-

ment s'épanouir qu'à travers «une immersion dans le milieu»; permise grâce au moyen d'acheminement retenu.

«Il faut que les gens voient eux-mêmes», ajoute cet enseignant en géographie, qui a déjà traversé six fois le Sahara. Les 30 élèves et professeurs qui participeront à cette aventure motorisée de près de 5000 kilomètres, traverseront successivement la Suisse, l'Italie, la Tunisie, l'Algérie, le Mali et enfin le Burkina jusqu'à Ouagadougou.

SECOURISME TROPICAL

La veille de leur arrivée dans la capitale du Burkina, le convoi de six véhicules se libérera de 600 kilos de fournitures scolaires cédées à l'Ecole de Douroula, à la construction de laquelle le Lycée de Morteau a contribué l'année dernière.

D'ici au départ de l'expédition, prévu pour le 28 janvier, les élèves se préparent en véritables professionnels à affronter un voyage qui sera physiquement éprouvant, avec des étapes désertiques de 640 kilomètres.

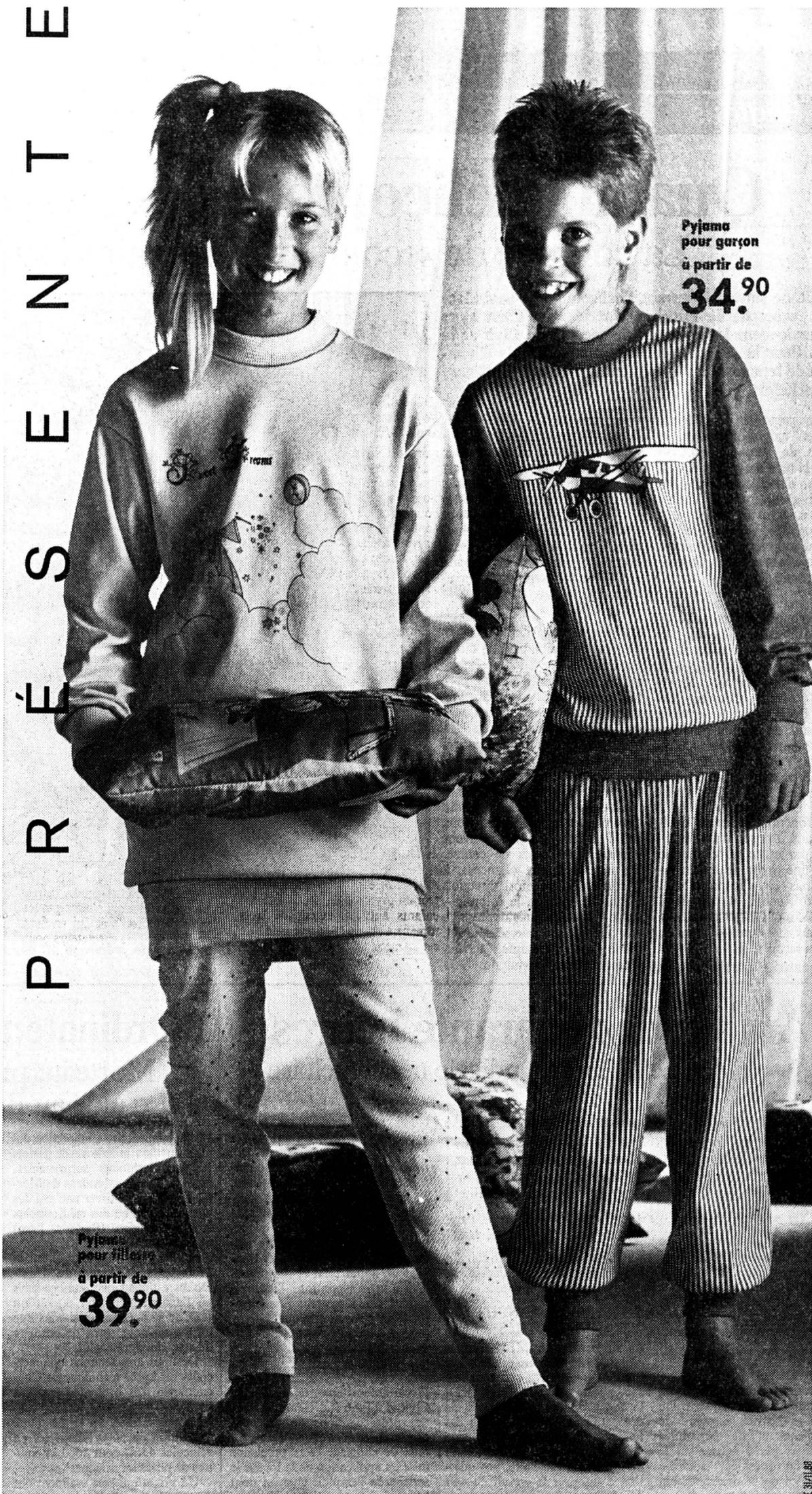
Ainsi, ils se forment aux gestes de survie avec option «tropicale» et réfléchissent à la composition du stock de vivres, qui doit répondre à des exigences d'ordre diététique et pratique (adaptation à la chaleur).

Le «passeport pour l'aventure» délivré à cet équipage de 30 personnes, bénéficie également du soutien de l'armée, qui assurera gracieusement leur retour par avion sur Paris, et de Peugeot leur fournissant les pièces détachées pour les véhicules tout terrain, ou encore des commerçants de Morteau offrant les vivres, l'alimentation du voyage.

Pr.A.

**innovation armourins
printemps**

P R È S E N T E



Pyjama pour garçon à partir de **34.90**

Pyjama pour fille à partir de **39.90**

EXCLUSIVITÉ

bino

Et aller dormir devient un plaisir!

Avec un joyeux pyjama, qui n'irait pas au lit sans se faire prier? Voici 2 modèles particulièrement attractifs, signés Bino, une exclusivité de nos magasins.

Des rayures racées pour ce **pyjama pour garçon**, agrémenté d'un motif d'aviation. Coupe généreuse. Bords élastiques. 100% coton interlock. Bleu roi.

T. 116-128 **34.90**
T. 140-152 **39.90**
T. 164 **44.90**

Allure romantique pour ce **pyjama pour fille**. Le haut peut aussi servir de shorty. Bords élastiques. 100% coton interlock. Menthe.

T. 116-128 **39.90**
T. 140-152 **44.90**
T. 164 **49.90**

004000



Notre magnifique calendrier 1989

(12 vues suisses en couleur) est en vente au prix exceptionnel de

Fr. 4.50 pièce
(y compris fourre d'expédition)

S'adresser au bureau de L'Impartial ou en versant ce montant plus Fr. 1.20 pour les frais d'expédition au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4.

(Pas d'envoi contre remboursement)

17060

offres d'emploi



cherche pour son département injection plastique

ouvrière

à temps complet.

Téléphoner au 23 79 75 et demander M. André Barbier

514



Auto-Centre Emil Frey SA

66, rue F. Courvoisier, 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/28 66 77 16408

Du producteur valaisan aux consommateurs

Pour encavage. Pommes Golden ou Jonathan par carton de 15 kg à Fr. 1.- /kg. Poires Louise-Bonne ou Beurré-Box par carton de 10 kg à Fr. 1.50/kg. Carottes, racines rouges, raves (navets), céleris, oignons, poireaux avec racines par sac de 10 kg à Fr. 1.- /kg. Choux-Bruxelles par sac de 10 kg à Fr. 2.50/kg.

Livraison: mercredi 16 novembre de 16 à 18 heures, devant la Centrale laitière, rue du Collège 79, La Chaux-de-Fonds. Commande par téléphone uniquement, au 039/28 16 31, Mme Pellaton (ne concerne pas la centrale).

17829

Photocopieur

Fr. 75.-*

par mois

Installation et instruction gratuites.

* Leasing 48 mois.

Venerio Redin
Saint-Imier, ☎ 039/41 42 82
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 05 10

14050

A SAISIR:

- superbe cuisine d'exposition pour cause de suppression du modèle
 - 3 ensembles de meubles de bain
 - 1 vaisselier chêne Louis XIII
 - 1 armoire en chêne Touraine
- plus divers meubles et portes en chêne
Prix exceptionnels

KITAP, Léopold-Robert 100
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 81 81
Exposition: lundi à vendredi dès 17 h,
samedi 9 à 16 heures
ou sur rendez-vous

17740

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

NOTRE PLUS...

Programmes à la carte

- cours intensifs
- en petits groupes

.....

Rue de la Paix 33

La Chaux-de-Fonds

☎ 231 132

696

Dans votre appartement ou votre maison, si vous avez beaucoup à faire ou juste une bricole, ne vous gênez pas pour appeler

La main bricoleuse

l'expérience et l'honnêteté au service de tous.

Travail rapide et soigné.
☎ 039/23 64 28.

50666

Consultations:

tarot de Marseille et yi king

Chaque arcane nous apporte un message, amène à l'état de conscience nos actions, nos limites, nos problèmes. Il nous permet de découvrir notre moi véritable. Michèle Froidevaux, formée par A. Jodorowsky.
☎ 039/23 55 61.

60343

S'exprimer sans complexe

Francophonie et politique culturelle: table ronde au Club 44

Ils ont en commun un patrimoine, la langue française. Au-delà des nationalités, des terroirs, il y a une francophonie. Pourtant la table ronde, organisée dans le cadre de la Semaine culturelle belge, qui a réuni, longuement, samedi après-midi au Club 44, six auteurs belges et romands, n'aurait pas eu lieu s'il n'y avait pas un complexe à la base. Un complexe face à la grande voisine, Paris.

Colloque dirigé par Edgar Tripet, vice-président de la Fondation Pro Helvetia; s'exprimèrent tour à tour Jacques De Decker, auteur dramatique et journaliste au «Soir», Bruxelles, Tilde Barboni, romancière, Werner Lambersy, poète, Roger-Louis Junod, Anne-Lise Grobéty, romanciers, Hughes Wülser, écrivain.

Impossible de formuler des conclusions, auditeurs, nous prenons acte que la francophonie a un avenir, grâce aux échos éveillés par les interventions, une réflexion a été mise en marche qui ne demande qu'à être continuée et concrétisée. Nous nous bornerons à relever les différentes interventions.

«Au départ il y a l'ambition légitime d'être un écrivain de langue française avant de savoir si l'on est Canadien, Belge ou Romand. Ce qui nous constitue en tant que particularité, c'est le lieu où nous vivons, cela peut marquer une différence. L'influence calviniste est présente dans nos livres...» commente Hughes Wülser.

«Puis nous demandons à être édités, nous «montons» à Paris. Là nous sommes noyés dans la masse, notre mythologie s'écroule: tant mieux! Mais de retour dans nos provinces, nous serons des traitres...»

«Ma famille littéraire est composée par des auteurs qui parlent de villes, poursuit Jacques De Decker. Nous pourrions tous faire cette analyse, nous y trouverions des «cousins» tant en espagnol, qu'en anglais... Cette famille d'esprit est plus intéressante que de savoir qu'on écrit par rapport à la langue française. Il y a de plus grands poètes dans les provinces qu'à Paris, ce sont les étrangers qui les découvrent...»

Tilde Barboni a le mot de la fin,



Les participants à la table ronde: (de gauche à droite) Jacques de Decker, Werner Lambersy et Tilde Barboni, les Belges; Edgar Tripet, Anne-Lise Grobéty, Roger-Louis Junod et Hughes Wülser, les Suisses, mais tous francophones. (Photo Impar-Gerber)

d'origine italienne, elle ne se pose pas la question d'une dépendance française, elle a réglé ce problème. La langue n'a pas d'importance par rapport à la primauté de Paris. Si Paris exerce une hégémonie culturelle et linguistique, elle s'en tient à la règle fondamentale, s'il y a un désir de communication, la langue devient un outil, pas un problème.

«Je me fiche de la langue fran-

çaise, dit Werner Lambersy, j'écrirais en polonais, s'il y avait lieu. Si les écrivains décidaient une fois pour toutes de se libérer de leurs complexes, dès l'instant où la personnalité serait affirmée dans nos provinces, Paris serait la première à la reconnaître. Paris nous doit beaucoup, et, parfois, vice versa. «Nous sommes dans un système complètement pourri» affirment en chœur les auteurs, les grandes



maisons françaises négligent dramatiquement le futur, vivent sur les grands coups médiatiques, les maisons suisses sont constamment sur la corde raide.

«Ce dont nous souffrons, relève Anne-Lise Grobéty, suivie par Roger-Louis Junod, c'est de savoir que nos livres ne seront lus par personne ailleurs qu'en Roman-die». Les écrivains sont pris dans un système de consommation, les

ouvrages suisses sont invendables pour une question de parité monétaire. Toute politique de production devrait être accompagnée d'une politique de support. Quant à la presse, tous la voient poursuivre un travail de promotion, publier des nouvelles, de la poésie. Sans le «Saturday evening post» Hemingway, et d'autres, ne seraient pas ce qu'ils sont.

D. de C.

Une meute élégante et paisible

Exposition nationale de lévriers à Polyexpo



Que ne ferait-on pas pour être les plus beaux?

(Photo Impar-Gerber)

Dignes et bien élevés: les lévriers sont des chiens de classe qui, quittant les bois à terriers et les steppes des ours, se sont remarquablement adaptés au monde urbain. Les 145 spécimens qui se prélassaient hier à Polyexpo ou trottaient pour montrer leur élégance, n'ont quasi pas ouvert la gueule. Sages et beaux comme des lévriers, étaient-ils.

Les éleveurs ont répondu de Suisse, de France, de Belgique, soit un cinquième d'étrangers, à l'appel de la société «Les Amis du lévrier, Fribourg» (FNVV), société regroupant les éleveurs fribourgeois, neuchâtelois, valaisans et vaudois.

Quelque quatorze sous-races ont été soumises aux juges venus de Belgique, de France, d'Angleterre, de Suisse et même d'URSS. Pour la première fois dans la région, un juge russe a jugé les Barzois, ces chiens soviétiques qui chassent encore le loup... Dans leur pays,

ces animaux sont jugés à la fois sur leur beauté et leur aptitude à la chasse.

Dans ce concours national, à participation internationale, ce sont surtout les critères morphologiques qui sont pris en compte, servant aux éleveurs pour améliorer la qualité de la reproduction.



La bataille était rude, car plusieurs champions alignaient leur distinction et leur long museau.

Des mentions diverses étaient distribuées, pour reconnaître les caractéristiques de la race se rapprochant le plus possible des standards établis pour le type idéal.

Avec leur dos arqué, leurs longues et fines pattes, leurs oreilles tombantes - excepté pour quel-

ques types - et leur poil long bien lissé, les lévriers sont une race attachante et reconnue unanimement comme affectueuse.

Des plus petits, soit les Whippets et Petits lévriers italiens, jusqu'aux Irish Wolfhound, ils étaient pratiquement tous là; des uns somnolant jusqu'à l'heure fatidique, des autres se faisant bichonner par leurs maîtres et les derniers dans les rings de jugement opposant la légèreté et la grâce de leurs foulées à la course parfois empruntée de leurs maîtres.

Chacun avec leurs particularités, les lévriers sont champions de la diversité: Afghans, Barzois, Greyhound, Irish Wolfhound, Magyar Agar, Pharaon, Petits lévriers italiens, Podenco Ibizenco, Saluki, Sloughi, Whippet, ils étaient tous de cette meute tranquille qui se laissait admirer hier à Polyexpo.

(ib)

Le clown et l'envers des choses

Howard Buten au théâtre abc

Regardez ce visage rond, blanc, où seuls les yeux sont mobiles, glissant de droite à gauche comme si, derrière une palissade, ils observaient le monde par deux petits trous sans être vus. Le clown Buffo vendredi soir à l'abc, sans dire un mot, a donné sa vision des choses et des faits.

A connaître sa biographie - docteur en psychologie, spécialiste des enfants autistes, auteur de trois romans à succès* - on se méfie de cet Américain érudit qui vient faire le clown; mais tous ses métiers, Howard Buten les a saisis par le coeur, la sensibilité et, passant à la scène, c'est tout simplement encore de l'amour qu'il veut apporter.

Ses trois tranches d'activité sont d'ailleurs bien cloisonnées et quand il arrive sur scène, visage blanc, vieux smoking et grosses godasses, il est vierge et nu; ses livres sont dans les rayons d'une bibliothèque, son diplôme de docteur est dans son cabinet.

«Mon rêve serait d'être sur scène sans rien faire pendant deux heures, dit-il, lui qui n'aime pas les clowns d'aujourd'hui, qui en font trop, prennent les spectateurs pour des idiots.

Buffo préfère faire vibrer des cordes plus subtiles que les grosses ficelles; celles de son violoncelle, par exemple, qui devient femme et danseuse, accouchant d'un petit

violon, et de grosses bouffées de tendresse qui planent.

Ses histoires sont absurdes, surréalistes, déclenchent le rire mais aussi, titille la sensibilité, font appel à l'imagination, à une appréhension inédite des choses.

Il ne parle, ne chante ou joue que par images interposées: la cassette qu'il sort de sa poche, le bruit qu'il saisit dans la main pour le donner au micro, le poisson qui rote dans sa poubelle, car ce diable de doux comique, est aussi ventriloque. (ib)

* «Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué», «Le coeur sous un rouleau compresseur» et «Monsieur Butterfly» aux Editions du Seuil.

De bois et de couleurs, des merveilles

Présentation des jouets du Centre ASI



Pour jouer et pour apprendre; Asi - Educ - System (à gauche) et Pierre Kuenzi et l'une de ses créations (à droite). (Photo Impar-Gerber)

Le hall de Musica-Théâtre grouillait de monde samedi dans la journée; c'était devenu le paradis du jeu et du jouet et un public émerveillé a admiré la production ludique du centre ASI. Une opération payante sur tous les points.

Depuis une quinzaine d'années, le Centre ASI de la rue des Terreaux 48, entre autres activités, fabrique des jeux et des jouets. Pierre Kuenzi, créateur connu de superbes jouets en bois, a trouvé là une équipe de fabrication à la hauteur de ses exigences. Une autre ligne, ASI - Educ - System, imaginée par l'Australien Valentine selon les travaux d'un médecin, a complété cette offre originale et inédite.

Trop peu connue encore du public de la place, où ces réalisa-

tion se vendent directement au Centre ASI, toute cette activité méritait d'être présentée et expliquée. La direction de Musica-Théâtre a offert son lieu et la formule s'est révélée la meilleure.

Un monde féérique s'offrait aux visiteurs: tellement beaux dans leur facture, dans leur matériau, dans leurs couleurs, ces jeux sont aussi une invitation à la découverte, adultes et enfants confondus.

Ceux de Pierre Kuenzi qui, à ses débuts confectionnait de magnifiques puzzles, ont suivi l'évolution de leur créateur, dans une spirale d'assemblage, de combinaisons, déclenchant l'imagination, impliquant le joueur.

La série des Educ-System, sortes de cheminements de boules dans

des arabesques de métal coloré, s'adresse aussi aux petits enfants, mais encore s'utilise en ergothérapie pour les handicapés, les personnes âgées, instruments efficaces pour aider à une bonne motricité.

Dans cet éventail, le Centre ASI présentait aussi ses fabrications de pendules, d'objets utilitaires - porte-briques de lait, bougeoirs.

Relevons encore le Charazi jeu de char en trois dimensions, dont le prototype est sorti la semaine dernière des ateliers ASI; et trois étoiles pour le jeu du roi, copie d'un ancien jeu pour familles, et pour le jeu de quilles, également nouvelle version d'un jeu de jadis.

(ib)

Bachelet le magnifique

Plus de 2000 spectateurs pour un merveilleux récital

Le chapiteau dressé samedi sur la place du Gaz était comble bien avant le début du spectacle. C'est Mikado qui y tenait le rôle de Monsieur Loyal, divertissant le public avec moult tours de passe-passe.

Pickpoket, fantaisiste, magicien, il s'acquitta avec esprit et brio de la tâche ardue qui était la sienne: permettre au service d'ordre de trouver une place à chaque spectateur! Et cela n'est pas évident dans de telles circonstances. Mais groupes de scouts et membres de La Mouette réussirent ce véritable prodige!

Mikado ayant mis la salle «en condition» en déclenchant d'immenses éclats de rire, le spectacle vedette pouvait commencer et

Pierre Bachelet faire son entrée en scène salué d'une fantastique ovation.

Le récital fut grandiose et magnifique. Durant deux heures, le rêve et la poésie imprégnèrent scène et salle, unissant public et artiste.

Ce récital, nous l'avons déjà écrit, est sans doute le plus beau de la chanson française actuelle. Pierre Bachelet le joue avec un grand talent de comédien. Moments d'émotion, de tendresse, de révolte, rires aussi, s'enchaînent, s'opposent, s'imbriquent pour former un spectacle où le texte est toujours remarquable, où la musique est toujours belle, où les acteurs sont toujours excellents.

Les huit musiciens donnèrent

une couleur et un relief formidables à ce spectacle et Pierre Bachelet lui apporta sa dimension de chaleur humaine. De «Elle est d'ailleurs» à «Parti avant d'avoir tout dit», des «Corons» à «C'est pour elle», de «Marionnettiste» à «Dernier bal», le public a vécu samedi soir un merveilleux moment de chanson française.

Ce spectacle était une première dans la région puisque jamais auparavant une vedette de ce niveau n'avait pu y être présentée. C'était un événement, ce fut un succès, on espère qu'il y aura récédive!

Restera au coeur des deux mille et quelques spectateurs le souvenir d'un artiste attachant et d'une classe exceptionnelle, Pierre Bachelet. (dn)

Ogi chez les Olifants du Bas-Lac

Frairie de la Saint-Hubert à La Bourdonnière

Après Jean-Pascal Delamuraz, Kurt Furgler et René Felber, le conseiller fédéral Adolf Ogi a été proclamé samedi soir Confrère d'Honneur par la Noble Confrérie des Olifants du Bas Lac, en Pays de Neuchâtel, qui s'est réunie en Frairie solennelle de la Saint-Hubert. Cérémonie d'intronisation et disnée se sont déroulées à la Bourdonnière.

La Noble Confrérie des Olifants du Bas Lac a revêtu samedi sa tenue d'apparat pour sa traditionnelle frairie d'automne. Plus de 150 couverts ont été dressés en la Bourdonnière ce douze de novembre 1988 pour faire honneur aux vins de Neuchâtel, à la gastronomie et bien sûr à l'amitié.

«Buvez d'un seul trait le vin contenu dans cet olifant... Nous vous déclarons digne de porter titre et charge de Confrère d'Honneur»: c'est en ces termes que le conseiller fédéral Adolf Ogi a été proclamé Confrère d'Honneur de la Noble Confrérie des Olifants du Bas-Lac en pays de Neuchâtel.

Des mains du Gouverneur, il a reçu l'insigne de son rang et un bref de dignité. «Nul n'est besoin de présenter Adolf Ogi, chef du département fédéral des transports, énergie et communication. Il a su trouver aujourd'hui la route du Locle malgré l'isolement de cette région», a encore ajouté le Gouverneur avant de souligner l'énergie pétillante et la dextérité à l'olifant du conseiller fédéral qui avait accepté la présidence de cette frairie.



«Buvez d'un seul trait le vin contenu dans cet olifant...»

INTRONISATION

Elle a vu aussi l'intronisation de quatre Confrères, un Compagnon d'Honneur, un Confrère d'Honneur ainsi qu'un Grand Argentier.

Le maître de cérémonie Jean-Claude Faivre a tour à tour appelé Willy Dubois, horloger, toujours à l'affût d'un service à rendre, confrère idéal, Samuel Stübi, qui souhaitait compléter ses connaissances ethnologiques dans une société moderne et modèle, François Braghini, architecte passionné de peinture et de sculpture ainsi que Joe Riem, passionné lui d'étiquet-

tes de vin. Tous quatre ont reçu une médaille avec chaîne dévolue à leur rang de confrère.

HONNEUR À SAINT-HUBERT

Enfant d'ici ou d'à côté, amateur de vin et fin dégustateur, Claude Mœschler a été proclamé Grand Argentier, en remplacement de Rémy Thévenaz, Gouverneur d'Honneur et Grand Argentier décédé en mai de cette année. Raymond Haguette, Grand Maître fondateur de la Confrérie du Maron de Redon (France) a été reçu Compagnon d'Honneur. Enfin, en reconnaissance de tous les services

rendus, André Graber a été proclamé Confrère d'Honneur.

C'est avec le concours du Rally Trompes Neuchâtelois et de deux trompettes romaines portant l'ancienne robe que s'est déroulée cette cérémonie d'intronisation. Les Olifants ont pu aussi compter sur la présence de la Compagnie des Vignolants du Vignoble neuchâtelois et son Gouverneur Louis-Georges Lecoulter.

Honneur a ensuite été fait à Saint-Hubert et aux plats préparés par un restaurateur de la région, et dont les Olifants n'ont pas manqué selon la coutume, de commenter en fin de disnée. (cc)

(Photo Sandoz)

L'accordéon roi

Vingtième grand gala au Paroiscentre

L'accordéon a été véritablement le roi samedi soir au Paroiscentre. C'est devant un parterre de plus de 250 personnes que le Club du Locle a présenté son vingtième grand gala de l'accordéon.

Le Club d'accordéonistes du Locle y a mis le paquet pour ce vingtième gala. Et a concocté un programme où tous les amateurs d'accordéon ont pu trouver morceau à leur goût.

L'animateur de la soirée Raymond Schmid l'avait annoncé: «Ce sera un spectacle renversant!» C'est le Club d'accordéonistes lui-même qui a ouvert les feux sous les directions de Marc-André Robert et Francis Fleury. Marche, air américain, tango entre autres, tels sont quelques-uns des morceaux exécutés.

Le grand gala a reçu un superbe paquet-surprise en début de soirée: Nathalie, la plus jeune musicienne de l'Avenir qui a joué quelques airs très applaudis. Gilbert Schwab avec ses airs jurassiens, Cédric Stauffer (bissé) avec des morceaux brésiliens, de jazz et de

musique classique et René Dessibourg jouant musette ont remporté tour à tour un franc succès. En fin de première partie, l'orchestre biennois d'Hausi Straub a fait un véritable tabac et a apporté en plus la touche d'humour qui lui est bien connue.

En seconde partie, tous les accordéonistes sont revenus sur scène. En tout, pas moins de quatre heures et demie de concert. D'aucuns auraient souhaité une soirée moins longue. Cela n'enlève certes rien à la qualité des morceaux proposés et à l'enthousiasme des musiciens. Seul le gala y a peut-être perdu en densité.

Quoi qu'il en soit, il faut souligner ici la performance d'Isabelle, Bastien et Raymond Schmid qui ont su merveilleusement animer cette soirée en se transformant en présentateur, clown, jongleur, montagnard et apporter la note tendre et humoristique de la soirée. Cette dernière s'est terminée en beauté, avec Didier Faivre de Charquemont qui a conduit le bal. (cc)



L'accordéon encore et toujours le roi. (Photo Impar-Chuard)

Musique et théâtre font bon ménage

Réjouissante soirée de la Sainte-Cécile

Un village sans fanfare, c'est assez rare dans les Montagnes neuchâteloises et la plupart d'entre eux ont le privilège de pouvoir compter sur les cuivres et tambours de vaillantes phalanges de musiciens.

Il en est ainsi aux Ponts-de-Martel où La Sainte-Cécile, depuis des décennies, anime avec brio et beaucoup de dévouement fêtes et cérémonies.

Aussi, la population du village et celle aussi venue de toute la vallée lui manifestent leur reconnaissance et leur attachement en assis-

tant toujours en grand nombre aux soirées musicales, parfois assorties de comédies théâtrales qu'elle organise chaque année.

Le public chaleureux qui emplissait la Salle de paroisse, samedi dernier, en témoignait et au lever de rideau, ce sont de longs applaudissements qui ont salué les musiciens de La Sainte-Cécile, René Reubi qui les préside et Jean-Denis Ecabert, leur dynamique et talentueux directeur.

Sous sa baguette, c'est un programme de choix qui a été exécuté et le public a manifesté son

enthousiasme tout au long de son déroulement, notamment lors de deux marches entraînantes, toutes deux bissées et offertes respectivement par Hans-Peter Baur et Ali Humbert. Les œuvres jouées, dans leur ensemble, n'étaient pas dénuées de difficultés et les musiciens s'en sont acquittés avec beaucoup d'aisance. Les registres sont bien équilibrés, bien étoffés et tout laisse augurer d'un bel avenir pour La Sainte-Cécile.

Au cours de la soirée, on a relevé qu'elle envisage l'achat de nouveaux uniformes, que Roger Jeanneret assure le secrétariat depuis 50 ans et Claude Vuille, depuis 15 ans, dirige avec beaucoup de réussite et de dévouement le groupe théâtral de La Sainte-Cécile.

«LA MAISON DU PRINTEMPS»

On a pu le constater en seconde partie de la soirée, où ses dix acteurs ont joué une comédie jolie et gaie de Fernand Millaud, plongeant le public dans la luxueuse villa d'Alphonse Lambert, père de quatre charmantes jeunes filles, toutes très modernes.

Le brave homme est débordé entre sa fille aînée, Claire, la femme d'affaires de la famille, Suzy, la sportive explosive, Yolande, la romancière de génie et

Jacque, étudiante d'avenir qui a déjà allégrement raté cinq fois son bachot...

Histoire de toute arranger, voici que trois jeunes gens sympathiques arrivent un jour dans cette Maison du Printemps.

La villa est survoltée et Alphonse Lambert essaie vainement de calmer l'extraordinaire mouvement créé par ses quatre filles trop remuantes et ces trois jeunes gens qui n'arrivent pas à se mettre au diapason. Gags et qui-proquos se succèdent à un rythme ininterrompu tout au long de cette jolie comédie dont nous tairons l'issue, laissant au public, samedi prochain 19 novembre, lors de la seconde soirée de La Sainte-Cécile, d'en découvrir le secret.

Dans le décor d'un salon moderne, tous les acteurs, sans exception, ont évolué avec aisance, tout en maîtrisant brillamment les rôles qui leur étaient confiés.

La soirée s'est poursuivie dans la halle de gymnastique par un bal conduit par Jean-Louis Franel et son accordéon électronique, jeunes et moins jeunes ayant dansé jusque tard dans la nuit. (sp)

● Une seconde et même soirée aura lieu à la Salle de Paroisse, aux Ponts-de-Martel, samedi 19 novembre à 20 heures.



D'excellents musiciens et un directeur dynamique sont garants d'un bel avenir pour La Sainte-Cécile. (Photo sp)

Feu volontaire

Les pompiers se déplacent

Hier soir, à la pénombre, sur le coup de 17 heures, les premiers secours du Locle ont été alertés

par un habitant, qui apercevait un gros feu au-dessus de La Jaluse.

Sur place, les soldats du feu se sont aperçus qu'il s'agissait de l'incendie d'un poulailler, situé derrière l'immeuble Jaluse 38 auquel son propriétaire avait mis volontairement le feu, puisque celui-ci était totalement désaffecté.

Néanmoins, les pompiers ont éteint les hautes flammes qui menaçaient un arbre tout proche. «Plus de peur que de mal» résumait le major Brossard. Cependant, un acte de ce genre est à éviter, surtout lorsque le poste de police n'est pas prévenu. (p)

Blessés et gros dégâts

Un automobiliste de Bulle, M. Thierry Mercier, né en 1957, s'engageait sur la route principale au sud du garage du Rallye, au Locle, hier un peu après 16 heures.

Lors de sa manœuvre, il a négligé d'accorder la priorité à la voiture conduite par M. M.A.E.D., de La Chaux-de-Fonds, circulant normalement en direction du Locle. Mal-

gré une tentative de freinage de ce dernier conducteur, la collision fut inévitable. Blessé, M. Mercier a été transporté par un automobiliste de passage à l'Hôpital du Locle, ainsi que la passagère de la deuxième voiture, Mme Nicole Ait-el-Djoudi, née en 1950, de La Chaux-de-Fonds. Les dégâts sont importants.

ÉTAT CIVIL

LA BRÉVINE, novembre Naissance Huguenin-Dumittan Adamir, fils

de Huguenin-Dumittan Jean-Bernard et de Huguenin-Dumittan née Sottas Agnès Nelly.

Quand le jazz est là

Peter Schärli Quintet à la Grange

Peter Schärli est un trompettiste suisse, connu des milieux du jazz. On se souvient de son passage à Montreux en 1987 avec son quintette. Samedi soir à la Grange, ils étaient six qui voulaient se battre contre les stéréotypes du jazz, contre les clichés musicaux. A tel point, qu'il paraît difficile de leur coller une étiquette.

Free? Ça l'est lorsque chaque musicien reprend sa liberté, s'écarte d'une partition unique et se lance dans l'exploration de son instrument. L'atmosphère est alors tout à fait dissonante, free à souhait. Mais à peine le mot vient-il à la bouche que le thème, qui semblait abandonné, est repris. C'est le retour à une référence tonale, à une forme de jazz plus structurée.

Dans leurs solos successifs, les

musiciens apportent un tempérament, une personnalité propre. Peter Schärli à la trompette, Giancarlo Nicolai, guitare, Roland Philip, saxophone, Marco Käppeli, batterie, Thomas Dürst, bass et en guest, Glenn Ferris au trombone, musicien d'une grande finesse. L'individualité de chacun est respectée dans les mouvements d'ensemble également.

Spectacle des plus contrastés, où des moments de douceur et de calme succèdent aux passages intenses, parfois agressifs. L'originalité ne faisait pas défaut, les instruments étant exploités dans toutes leurs possibilités; avec l'aide de l'électronique, l'auditeur se trouvait à la frontière du bruitage et de la musique. L'étrange et le comique entraînent alors en scène. (mn)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Opposition pour le principe

Incorporé au bataillon des Sapeurs-pompiers du Locle le 1er janvier 1969, j'ai été nommé caporal en 1970, sergent en 74, sergent-major en 76, lieutenant en 81 et premier-lieutenant le 1er janvier 86 avec félicitations du Conseil communal.

Elu membre du Conseil général en mai 1984, j'ai manqué un certain nombre d'exercices des pompiers - entre 5 et 6 sur 18 - qui se déroulaient les mêmes soirs que les séances de groupe du Conseil général. J'ai assisté à ces dernières afin de préparer les séances du Conseil général.

La commune et le commandant des sapeurs-pompiers m'ont reproché que ma nouvelle activité de conseiller général ne me permettait plus d'assumer mes responsabilités au sein du Bataillon. Et m'ont donc fait savoir mon obligation de payer la taxe des pompes pour l'année 1987.

J'ai recouru non pas contre la taxation ni contre le bordereau communal mais ai simplement fait opposition à la poursuite, estimant que ces deux services pouvaient être

compatibles, d'autant plus qu'ils sont des services publics. De plus, lors de mes absences aux exercices, je pouvais compter sur des sous-officiers capables.

Actuellement membre de la commission d'urbanisme, je n'ai pas assisté aux deux premières séances, attendant le verdict du Tribunal.

Cette affaire a compté pour une certaine part dans ma décision de ne pas me représenter lors des dernières élections communales et de quitter toute activité au sein de la commune.

L'information insuffisante (personne ne m'avait averti que les séances de groupe du Conseil général n'étaient pas légales; c'est là que j'aurais dû m'excuser et non aux exercices de pompiers...) et l'inéligibilité du geste m'ont incité à ne plus consacrer une minute de mon temps à la chose publique.

Bernard Gogniat Crêt-Vaillant 15 2400 Le Locle

avis urgent

Ouvriers(ères)

sont recherchés de toute urgence. Lieu de travail: Le Locle.

ADIA INTERIM S.A. Tél. 039/23.91.34



B. Scherrer

Monsieur et Madame

boulangier - pâtissier vous attendent

dans leur boulangerie réaménagée, Marie-Anne-Calame 15, Le Locle

dès le lundi 14 novembre 1988

une agréable surprise vous y est réservée.

Nos spécialités: amandines, brioches parisiennes, flûtes au beurre

Ouvert tous les jours, sauf le mercredi après-midi

Tél. 039/31 12 81

60631

<p>L Patria Assurances Alain Perret 2405 La Chaux-du-Milieu, ☎ 039/36 13 71 Alexis Matthey 2400 Le Locle, ☎ 039/31 35 95 Pour toutes vos assurances</p>	<p>CONTI + CIE Maison fondée en 1897 La Claire 1 2400 Le Locle - ☎ 039/31 41 35 Menuiserie-Ebénisterie Fenêtres bois et bois métal Escaliers</p>	<p>Sjegenthaler Choffet ENTREPRISE D'ELECTRICITE COURANT FORT - COURANT FAIBLE - TELEPHONE Jean Sjegenthaler Jean-François Choffet Envers 5 - 2400 Le Locle ☎ 039/31 45 28</p>	<p>C-A. Girard Entreprise de peinture LE LOCLE Avenir 23 ☎ 039/31 86 75 Plafonds suspendus Crépis synthétiques Galandages Alba, etc.</p>	<p>Frédy Bula Electricité Installations électriques Lustrerie Le Locle - ☎ 039/31 30 66</p>
<p>TONDAT Frères Chauffage, sanitaire entretien brûleurs à mazout et à gaz ☎ 039/31 21 21 Daniel-Jeanrichard 5 2400 Le Locle</p>	<p>Schindler ASCENSEURS</p>	<p>TABAC JOURNAUX JOUELS RUE M.-A.-CALAME 16 ☎ 31 16 18 DIZERENS</p>	<p>Gafner Installations frigorifiques Fougères 24 Le Locle ☎ 039/31 11 29</p>	<p>Ferblanterie Couverture Etanchéité Ventilation P. VERNETTI Maître fédéral Installations sanitaires EAU + GAZ Envers 17 Le Locle ☎ 039/31 24 39</p>
<p>Serrurerie Constructions métalliques Pascal Monacelli Le Locle Combe-Girard 4 ☎ 039/31 19 05</p>	<p>GOBET SA Parc 2 ☎ 039/28 67 21 2300 La Chaux-de-Fonds ŒUFS EN GROS</p>	<p>La main formée à partir de la main Le Locle - 039/31 16 60 Les Ponts-de-Martel - 039/37 11 12</p>	<p>LES GRANDS MOULINS DE LA CHAUX-DE-FONDS Avenue Léopold-Robert 145 ☎ 039/26 49 26</p>	<p>Gysi SA Agencements d'intérieurs Weihermattstrasse 90 5001 Aarau ☎ 064/22 28 42</p>

divers

Pensez
à vos pique-niques,
à vos torrées
Nous livrons
le charbon de bois
en gros et
petits calibres
☎ 26 43 45
Meyer-Franck
Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont) 670

A remettre au Locle
par suite de maladie
**petite entreprise
de maçonnerie**
comprenant: matériel, stock et clientèle.
Valeur: environ Fr. 40 000.-
Eventuellement locaux à disposition.
Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres
sous chiffres CV 60622 au bureau de L'Impartial
du Locle 60622

WITTWER
VOYAGES - EXCURSIONS
VOYAGES DE FIN D'ANNÉE:
PENISCOLA
COSTA DEL AZAHAR (ESPAGNE)
26 déc.-2 jan., 8 jours, demi-pension, Fr. 995.- avec
Réveillon en hôtel... boissons comprises
ROSAS COSTA BRAVA
27 déc. - 2 jan., 7 jours, pension complète, Fr. 785.-
avec Réveillon à l'hôtel, et excursion à Barcelone
NICE CÔTE D'AZUR
29 déc. - 2 jan, 5 jours, demi-pension, Fr. 780.- avec
Réveillon en hôtel... 000088
Renseignements et inscriptions :
AUPRÈS DE TOUTES LES AGENCES DE VOYAGES

Attention
Poupées, poupons
achetés dès Fr. 200.-
Aussi poussettes,
potagers, jouets et
objets même miniatu-
res. Achète également
bibelots et objets de
tout genre.
Avant 1930.
S. Forney,
☎ 038/31 75 19
ou 31 43 60
Déplacements 592

A louer tout de suite
sur le Mont
**appartement
de 2 pièces**
tout confort.
Loyer Fr. 220.-
par mois
charges comprises.
Ecrire sous chiffres
87-1170 à
ASSA
Annonces
Suisses SA,
faubourg du Lac 2,
2001 Neuchâtel.
60167

depuis 1969
vite résolues
dettés
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2012 NEUCHÂTEL
038/33.69.70 615

Gilbert Cosandey
réalise tous vos travaux de
bijouterie à des prix sans inter-
médiaire. Service à domicile
gratuit sur demande.
Tilleuls 14, Le Locle
☎ 039/31 42 57 57928

**Cordonnerie
des Forges**
Charles-Naine 7
☎ 039/26 56 30
Réparations - Vente
Ph. LIZZIO 15736

Pour les gourmets
A LA HURE D'ARGENT
Numa-Droz 1 - ☎ 039/28 72 77
**Grande quinzaine
crustacés, fruits de mer
et bouillabaisse**
Samedi 26 novembre
Soirée couscous
Prière de réserver s.v.p. 17915

M. Elhadji voyant
médium vous aide à
résoudre vos problè-
mes. Chance, amour,
affection retrouvée.
Désenvoûtement, pro-
tection. Travail effi-
cace et rapide.
☎ 023 ou
0033/50 49 26 41
000049

VERBIER
Beau et grand 2 piè-
ces sud. A vendre
Fr. 255 000.-
Environ 70 m².
Région Ransou.
Cause déménage-
ment. Ecrire à
B. Connection,
case postale 70
1936 Verbier 538

Boucherie Centrale
Pont 4 Le Locle ☎ 039/31 40 04
Ph. Ammann se recommande pour:
son boudin maison
sa saucisse à rôtir de campagne
et tous les jeudis
choucroute cuite garnie
6 sortes de viande
Service à domicile 60590

demandes d'emploi

DAME
secrétaire-comptable, cherche emploi. 13 ans
d'expérience. Gestion d'affaires. Bilans. Notions
d'anglais. Travail sur IBM et APPLE.
S'adresser à: Jacotey Jocelyne, 5, rue de la Prusse.
F-25490 Allenjoie. 17826

VENDEUSE
apprentissage: pâtisserie-confiserie, cher-
che travail à mi-temps (le matin).
Libre tout de suite. ☎ 039/26 03 10 ou
039/26 06 29. 17829

DAME
libre le 1er décembre, cherche travail à domicile
ou en fabrique. Ouverte à toutes propositions.
Ecrire sous chiffres RV 17481 au bureau de
L'Impartial. 17481

CONNAISSANCE DU MONDE

BOLIVIE
MAGIE ET TRADITIONS INDIENNES
Michel Drachoussoff
Un reportage vivant et coloré sur la civilisation Inca au cœur de la Cordillère des Andes. Un
document exceptionnel sur la vie et les rites sacrés des Indiens et de la civilisation moderne.
Les vigognes et les condors. Les guerisseurs Khallawayas. Les rites de Copacabana.
Le Locle - Salle du Musée
Lundi 14 novembre à 20h00
La Chaux-de-Fonds - MIH
Mardi 15 novembre à 20h00
Prix des places: Fr. 11.-, location à l'entrée
**service culturel
migros**

Un chèque pour le VVT

Saint-Sulpice: 10.000 francs de la Loterie et deux nouvelles locomotives!

Le Vapeur-Val-de-Travers (VVT) va recevoir deux nouvelles locomotives. Des grosses machines. Une 241 A 65, de type «Mountain», et une allemande, type «Pacific 231». La première coûte 100.000 francs. Grâce à la Loterie romande, 10.000 francs sont déjà réunis. La seconde ne coûtera rien. Un collectionneur de Thoune l'a déposée à Saint-Sulpice.

Après avoir remis son chèque au home médicalisé de Fleurier, Aimé Jaquet, de la Loterie Romande, a pris le chemin de Saint-Sulpice pour offrir 10.000 francs à Charles Garnieri, Gilles et Marc Roulin, membres du VVT.

Le VVT a renoncé à l'achat de la Mikado 141-R qui se rouille en gare de Jarnac. Elle valait 600.000 francs français. Pour 100.000 francs, un collectionneur de Sams-tägern, près de Zurich, cède sa 241-A, ex-SNCF, fabriquée en 1931. «Cette machine est quasiment en ordre de marche» a expliqué Charles Garnieri. Un mordu de la vapeur l'a sauvée au dépôt de

Chaumont et procédé à des réparations pour un montant de 265.000 francs. Le VVT fait l'affaire du siècle en ne la payant que 100.000 francs.

GROSSE ALLEMANDE

L'autre machine, une 01 allemande, du type Pacific 231, construite en 1937 et fonctionnant au charbon, arrivera ces prochaines semaines au Val-de-Travers. Elle peut atteindre la vitesse de 130 km/h et appartient à un collectionneur de Thoune qui n'a plus la possibilité de la laisser sur une voie de garage. Le VVT l'aura en dépôt, dans un hangar qu'il faut construire (les rails sont posés).

Avec ces deux locomotives, la compagnie régionale va développer ses activités. «Notre objectif», a expliqué Charles Garnieri, «c'est d'offrir des prestations de service, faire rouler des trains affrétés pour les CFF en se glissant dans les horaires». Et de regretter d'avoir dû décliner, récemment, une offre des CFF: «Il s'agissait de relier

Vevey à Ornans. Avec nos petites machines, c'était impossible». Les 241 et 231 auraient rempli ce contrat sans sourcilier.

ROULER SUR L'OR?

Malgré l'abondance de biens, le VVT ne roule pas sur l'or. Les 10.000 francs de la Loterie romande tombent à pic. Et la souscription pour le sauvetage de la locomotive de Jarnac a rapporté 7000 francs pour l'instant. De l'argent qui sera investi dans l'achat de la «Mountain» avec l'accord des donateurs qu'il faut encore obtenir. En attendant, la souscription reste ouverte... Part de mille francs pour les entreprises; de cent francs pour les privés. Un versement permet de circuler à l'œil avec les trains du VVT pendant une année. JJC

● Versements: Association Vapeur Val-de-Travers. 2123 Saint-Sulpice. Compte BCN E 78954.05. CCP 20-136-4. Renseignements: Gilles Roulin, Battieux 3, 2003 Neuchâtel. (038) 341 71 34.

VAL-DE-TRAVERS

Gros lot pour l'Hôpital

Fleurier: le home médicalisé reçoit un million de la Loterie romande

Le directeur des hôpitaux du Val-de-Travers n'a pas eu besoin d'acheter un billet pour toucher le gros lot de la Loterie romande: un million de francs, en trois tranches. La dernière, de 400.000 francs, a été remise samedi matin au home médicalisé de Fleurier. Les largesses de la Loterie romande permettront d'économiser 50.000 d'intérêts passifs chaque année.

Sur les deux millions, 20% proviennent de la Loterie romande et 80% de la Loterie à numéros.

Depuis 1935, date de fondation de la Loterie neuchâteloise, qui fut relayée deux ans plus tard par la romande, 33 millions 451.000 francs ont été versés.

PROLONGER L'EXISTENCE

Pour le home médicalisé de Fleurier, ce chèque, qui vient après deux autres de 300.000 francs, permettra de réduire les intérêts passifs. Cera aura une influence sur le coût d'hébergement des 75 aînés

qui vivront dans ce home quand tout sera fini.

La maison accueillera surtout des grabataires, mais on souhaite avoir un tiers de gens valides. Ils pourront recevoir leurs amis dans des salles de réunions, manger avec eux. «Autrefois, les hôpitaux étaient de longs couloirs avec une succession de chambres; aujourd'hui, de grands espaces sont prévus pour les rencontres» a expliqué M. Roulet, en ajoutant: «Nous voulons non seulement prolonger la vie, mais aussi l'existence». JJC

Petite réception dans la salle polyvalente d'un bâtiment en chantier.

«Nous inaugurerons nos hôpitaux dans une année», se réjouit le directeur J.-J. Kirchofer, flanqué de l'administrateur Jacques Borel, de Léo Roulet, président de l'Unité hospitalière du Val-de-Travers et Jean Ruffieux, président du Comité de gestion. En face, Aimé Jaquet, président du comité neuchâtelois de la Loterie romande, et le secrétaire Gilbert Racine. Le chèque, de 400.000 francs, passe d'une main à l'autre et finit dans la poche d'un veston. Ce bout de papier vaut de l'or.

NEUCHÂTEL EN TÊTE

La Loterie romande distribue deux millions chaque année. La somme disponible est calculée en fonction de la population et du chiffre d'affaire réalisé dans le canton. Neuchâtel est en tête des ventes.



Un papier en or. Almé Jaquet (à droite) a remis le chèque de 400.000 francs à Jean Ruffieux. (Impar-Charrière)

Mille ans d'orthodoxie

L'art sacré byzantin à Neuchâtel

Le baptême eut lieu dans les eaux de la Dniepr: la Russie, et son prince Vladimir de Kiev, sortaient de l'obscurantisme païen. Il y a mille ans de cela.

Le Temple du Bas accueille cette semaine une exposition sur l'art sacré de la culture orthodoxe, doublée d'une histoire chronologique. Composée de photos, elle est le double d'une autre exposition qui elle fait le tour de France.

Ce mardi 15 novembre, à 20 h 15 au Temple du Bas, le père Jean Gueit, professeur à l'Université d'Aix-en-Provence, parlera de la portée et de la signification du millénaire orthodoxe.

L'orthodoxie a marqué le paysage et les arts; elle transfigure aussi la vie de 48 millions de Soviétiques. Là-bas, l'impôt ecclésiastique n'existe pas, c'est une notion laïque qui n'a pas de sens. L'Eglise vit d'une générosité vraie et indiscutée des croyants. Cette règle implicite profite à l'Etat qui impose l'Eglise à 60%. «Même les croyants ne le savent pas», explique le père Vladimir Yagello de Troyes, créateur de l'exposition du Temple du Bas.

La communauté orthodoxe, dont 200.000 croyants en France et 35.000 en Suisse, ne connaît qu'un seul chef, le Christ. Entre les évêques, l'égalité est totale. Le clergé orthodoxe est obligatoirement marié.

«L'Eglise byzantine distingue clairement la pratique de la foi des valeurs morales», dit encore Vladimir Yagello. Divorce et vie du couple ne subissent pas d'emprise dogmatique. Enfin, devant la perestroïka, l'Eglise est totalement



Première expression de la piété: l'icône.

(Photo sp)

dépourvue: les périodes de gel et de dégel ne lui sont pas inconnues, et elle redoute une sévère reprise en mains. Ce sont surtout les croyants qui se montrent aujourd'hui au grand jour». C.Ry

● Exposition «Millénaire du baptême de la Russie»: jusqu'au samedi 19 novembre, dans le foyer du Temple du Bas, de 10 à 12 et de 14 à 19 heures. - Mardi 15 novembre: conférence dès 20 h 15.

NEUCHÂTEL

Les infirmières empoignent l'avenir

Les dix ans de l'Association suisse

L'Association suisse des infirmières regroupe depuis dix ans les professionnels en soins infirmiers généraux, psychiatriques et pédiatriques. Un anniversaire qui a été fêté samedi à la Cité universitaire de Neuchâtel pour la section Neuchâtel et Jura. La présidente, Anne Berthou, de Saint-Aubin, n'a pas caché que l'adolescence restait à affronter.

Représentative de 18.000 membres sur le plan suisse, l'Association suisse des infirmières fête ses dix ans. Elle est née en 1978 de la fusion de trois associations: des infirmières en hygiène maternelle et pédiatrie (19% des membres), en soins généraux (75%) et en psychiatrie (6%). Ses buts principaux sont la défense et la promotion des intérêts professionnels, sociaux et économiques des membres, féminins à 95%. Du moment que les lois relatives à la profession sont élaborées par les cantons, l'association fonctionne sur un système fédératif. Neuchâtel et le Jura for-

ment ensemble une section qui compte quelque 600 membres.

Le dixième anniversaire était placé sous le signe de l'enfance. Par les thèmes traités par les conférenciers - «On parle souvent de gérontologie, de soins généraux, plus rarement de l'enfant», expliquait la présidente quant au choix - et par l'anniversaire lui-même: l'adolescence reste à affronter...

La présidente, Mme Anne Berthou, de Saint-Aubin, s'est exprimée à ce sujet. Dix ans, cela représente le calme de l'enfance, les débuts. L'avenir devant soi comprendra les difficultés de l'adolescence... Avec notamment les préoccupations syndicales de l'association qui s'est penchée sur les conditions actuelles, pour essayer d'élaborer des revendications. La profession a beaucoup évolué. L'infirmière n'est plus (seulement) une gentille dame qui tient la main du malade... D'un métier exclusivement féminin à forte connotation religieuse, on est

passé à des professionnels accomplis, aux connaissances scientifiques, basées sur des processus de réflexion méthodiques, une éthique approfondie...

QUAND ON A L'ENTHOUSIASME...

«Les infirmières commencent à comprendre qu'elles sont des grandes» a ironisé la présidente. «Nous avons encore l'adolescence à vivre».

Il y aura beaucoup de travail pour promouvoir notre statut de professionnelles, développer la qualité des soins, proposer et obtenir des conditions de travail satisfaisantes qui nous permettront de nous sentir bien dans notre métier et d'avoir envie d'y rester et d'y passer notre vie. Il faut prendre le courage de défendre nos opinions», a-t-elle ajouté, concluant sur la célèbre citation du général Mac Arthur à ses troupes, sur la jeunesse qui n'est pas une question d'années mais d'enthousiasme... A. O.

Terrains perdus

Couvet: les regrets du Conseil général

La commune de Couvet lorgnait sur les terrains de la Fondation de l'Hôpital. C'est un promoteur qui les a empochés. Vendredi, le législatif n'a pu que regretter ces terrains perdus.

«Où en sont les tractations avec la Fondation de l'Hôpital pour les achats de terrain au Burclé et aux Bosses?», a demandé Serge Franceschi (soc). Réponse de P.-A. Rumley (cc): «Elles sont au point mort. La fondation a vendu à un promoteur privé». Couvet n'a rien contre les promoteurs qui viennent de bâtir plusieurs locaux sur son territoire. Par contre, les terrains deviennent une denrée rare et la présence d'anciens membres des autorités dans les commissions de l'Hôpital laissait espérer qu'à prix égal, c'est la commune qui l'emporterait. Il n'en fut rien... Autre intervention pendant cette

séance: Corinne Jacot s'est inquiétée de la possible disparition des trains omnibus sur la ligne CFF Travers-Les Verrières. «Il est question de les remplacer par un service de bus entre Fleurier et Les Verrières».

Le taux de fréquentation de ces trains est si faible que les rumeurs sont certainement fondées. Elles ne datent pas d'aujourd'hui. P.-A. Rumley (cc), n'a pas d'information des CFF. «Nous ne nous étions pas opposés à la suppression du poste de chef à la gare CFF. Par contre, nous aurions une toute autre attitude s'il s'agissait de faire disparaître les omnibus...».

TAXE DES CHIENS

Dans un autre domaine, Fernand Jaccard (lib) a relevé l'excellent travail effectué par la SPA du Val-de-Travers qui mériterait un coup

de pouce financier. Et de proposer qu'une partie de la taxe des chiens soit versée à la SPA, «qui devient un service public».

Enfin, le législatif a voté le crédit pour le maintien de la garderie (voir notre édition de samedi), un crédit pour l'aménagement du secteur des Tuileries, une rallonge pour l'agrandissement du garage des pompiers et des ambulanciers. Il a aussi acheté un morceau de terrain à la Société immobilière Dubied et vendu deux parcelles du lotissement des Crêts de Côte-Bertin.

Le terrain est traversé par une source privée, ce qui provoque quelques problèmes. Une procédure d'expropriation va démarrer car le lotissement a été déclaré d'utilité publique, décision de l'Etat. Les voies de recours au Tribunal fédéral sont ouvertes. (jic)

Passante renversée par une voiture

Un piéton a été renversé samedi vers 14 h 25, rue des Sablons. En effet, Mme J. B., domiciliée au chef-lieu, roulait en voiture sur cette rue en direction est, lorsque, à l'intersection du chemin du Pertuis-du-Sault, elle a heurté et renversé Mme Sophie Piccard, née en 1904, de Neuchâtel qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité. Blessée, Mme Piccard a été transportée par ambulance à l'hôpital.

Embardée

Un peu après 12 heures, hier, M. C. J., de Colombier, circulait à bord d'une voiture rue de la Place-d'Armes lorsque, à hauteur du magasin Perrot, son véhicule s'est jeté contre l'angle du bâtiment.

Sous l'effet du choc, la voiture a fait un tête-à-queue pour finir sa course en marche arrière, contre un signal routier. Dégâts.

Ecole d'infirmières pour bientôt

Rapport au Grand Conseil en janvier

Invité à cet anniversaire, le président du Conseil d'Etat, M. Jean Claude Jaggi, a annoncé deux bonnes nouvelles aux infirmières réunies.

La première: l'Ecole d'infirmières pour Neuchâtel et le Jura, prévue à La Chaux-de-Fonds, fait l'objet d'un rapport qui sera soumis au Grand Conseil lors de sa session de janvier 1989!

On en parle depuis longtemps,

mais cette fois, le dossier est mûr.

Seconde bonne nouvelle: la loi sur la santé sera mise en préconsultation au cours des premiers mois de l'année prochaine et elle sera soumise au Grand Conseil - après que les propositions et remarques aient été examinées, le conseiller d'Etat se réjouit que l'association collabore et donne son avis - après le printemps 1989. A. O.

Dans les décors

Tandis qu'il descendait la route de Pierre-à-Bot, hier à 18 h 20, un automobiliste de Cormondrèche, M. M. V., s'est déporté sur le talus droit, dans un virage à gauche, avant de traverser la chaussée et d'escalader le talus et effectuer plusieurs tonneaux. Dégâts.

Tamponnage

Un automobiliste de Châtelaine (GE), M. J. M., circulait vendredi vers 23 heures, rue I.-de-Charrière à Neuchâtel où, au moment de s'engager quai Jeanrenaud, il est entré en collision avec la voiture conduite par M. A. P., de Bevaix. Dégâts.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Eaux usées

Convocation du Conseil intercommunal à Saint-Martin

Le Conseil intercommunal se réunira jeudi 17 novembre, à 19 heures à Saint-Martin.

Il y parlera du budget 1989, mais surtout de la demande de crédit pour la pose d'un système séparatif sur le tronçon est du réseau de l'épuration des eaux usées, soit Dombresson - Villiers, et pour la

pose du système séparatif et le déplacement de conduites aux Coedriers, soit le sud de Fontanemelon.

Cette demande de crédit se fonde sur la constatation que les stations d'épuration reçoivent beaucoup trop d'eau claire.

(comm)

Prophète en son pays

Jean-Luc Barbezat à Cernier

Qu'il caricature la vieillesse ou imite le père infantilisé devant son père, Jean-Luc Barbezat suscite un rire grinçant. Les rebondissements, tellement rapides, laissent le spectateur tout coi, malmené, rachitisme mais irradié et comblé. «Merde au Chagrin» a atteint les objectifs fixés samedi soir à la Fontanelle.

Ce type de spectacle, en vogue actuellement, coud son patchwork de fils rouges puisque le rappel de certains leitmotivs ou de certains gestes créent la cohérence du discours.

Des associations d'idées permettent au clochard «de mourir de froid à petit feu» ou le jeu des liaisons laisse le «maman quand je serai grand» répété se transformer verbalement en «maman quand je serai grand-maman». Jean-Luc se donne à plusieurs reprises le rôle de Gainsbourg et remercie notamment le seigneur entre deux bouffées de fumée et quelques tremblements: «Ptiite Charlotte, papa est tout là-haut aux paradis artificiels».

Le spectateur rit tout au long du spectacle, mais bien que Jean-Luc se caractérise comme «un p'tit drôle», celui-ci est plus pathétique que comique, son humour pourrait s'assimiler aux «Idées Noires» de Franquin. Torturé entre l'humour et sa dévalorisation immédiate, Jean-Luc souffre intimement de ce paradoxe qu'il met habilement en scène.

EMPLOYER ET JETER

Tel le papier de toilette qui se jette après usage, la femme-magazine imaginée par Jean-Luc se définit en ces termes selon le texte d'Anne Fontaine:

«Il y a certains jours où je ne suis qu'une image pâle et froide
Sans couleurs dans la cage,
Prisonnière des pages;
Etre observée sans pouvoir regarder
Etre touchée sans pouvoir bouger
Glacée comme le papier
Ils couchent leurs regards sur moi
Sans savoir pourquoi
Et ils tournent les pages
Page tournée, page oubliée
Je suis à usage unique
Employer et jeter».



Jean-Luc Barbezat, ou le rire grinçant personnalisé. (Photo Schneider)

Théâtre de l'éphémère, théâtre de la consommation où tout se jette après usage, là réside, entre autre, l'originalité de ce spectacle. Le public, si, pour jouer le jeu, accepte le même statut puisqu'on l'emploie, l'exploite avant de le jeter au panier dans des gags à prendre ou à laisser, celui-ci toujours fidèle prend sa revanche hors fiction pour dire à Jean-Luc: «On ne nous jette pas si facilement, fais gaffe, on te colle au... ton évolution nous intéresse!» (LME)

Prophètes en leurs villages

Exposition Droz - Picci à La Côtière

Adeline Droz et Armando Picci sont connus à la ronde. Mais leurs villages savent-ils quels artistes ils abritent? Adeline Droz et Armando Picci exposaient ce week-end au collège de Vilars les plus beaux fleurons de leur production.



Des meubles à voir et à déguster! (Photo Schneider)

ADELINE DROZ: CLARTÉ, RIGUEUR, RESPECT

L'atelier d'Adeline Droz est clair comme son visage. Ce qui frappe quand on parle avec elle, c'est la clarté de son propos. Pour les armoires peintes qu'elle expose à Vilars, Adeline Droz a choisi la rigueur. Une rigueur absolue dans la restitution des motifs traditionnels des meubles peints, selon leur style et leur époque. Mme Droz a reçu cette rigueur de ses maîtres de l'Ecole du patrimoine national (Heimatwerkschule) de Richterswil (ZH).

Un des sentiments les plus forts qu'Adeline Droz éprouve devant une pièce ancienne à restaurer, c'est le respect. Elle respecte tant l'objet ancien, et à travers lui, le travail du premier artisan, qu'elle hésite longtemps avant d'y porter le pinceau.

Mais Adeline Droz n'est pas passéiste. Dans son atelier de Fenin, elle enseigne 22 disciplines très diverses et elle a même donné un cours à option aux collégiens du Mail sur l'art du graffiti!

ARMANDO PICCI: UN PERFECTIONNISTE CONVAINCU

Les hommes qui travaillent avec Armando Picci dans son atelier d'ébénisterie tremblent parfois: l'œil du patron décèle des défauts

que personne n'avait vu. Et il est aussi exigeant sur ce qui ne se voit pas: le dessous, le dedans, l'arrière des meubles. Pour l'exposition, Armando Picci présentait tout un assortiment de meubles anciens restaurés par ses soins.

L'éventail des styles est vaste: Renaissance, Louis XV, Biedermeier, Louis-Philippe. Les visiteurs montraient un intérêt tout particulier pour le travail de M. Pavanetto, le sculpteur de l'atelier Picci, qui s'est installé au collège avec gouges et maillets et ciselaient les bouquets de roses Louis XV sous les regards éblouis.

Armando Picci, au contraire, fuit les regards et installe le plus grand calme dans son atelier quand il se met à la toupie sans protection, qu'on appelle aussi le champignon, pour des travaux très particuliers que peu d'ébénistes pratiquent encore, tant ils sont dangereux. (em)

Emportez le casse-croûte au Château de Valangin

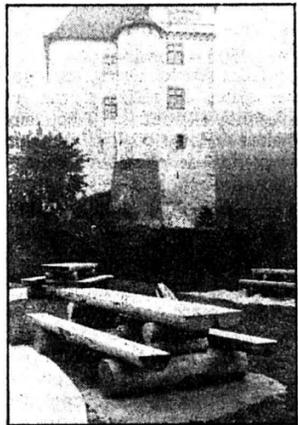
Jeudi passé, un petit groupe du bataillon de génie 42 a réalisé des tables de pique-nique pour les visiteurs du Château de Valangin.

Si les brumes n'invitent plus guère à ce genre de sorties, souvenez-vous en pour les premiers jours de printemps.

Cette compagnie, sous les ordres du capitaine Philippe Donner, a accompli beaucoup pour le service

public, puisque c'est elle aussi qui avait déplacé la baraque des scouts à Cernier.

(lme - Photo Schneider)



Rallier des groupements à sa cause

Les gym-hommes en assemblée à Cernier

Sourires... telle fut la devise de l'assemblée cantonale des gym-hommes tenue samedi après-midi à la halle de gymnastique de Cernier.

Après un hommage à leurs camarades disparus, les gymnastes ont nommé, à l'unanimité, le comité cantonal, déjà en fonction pourtant depuis la dernière assemblée. Jean-Pierre Schenk devient officiellement président et s'entoure de Jacques Maire comme vice-président, Gilbert Coprard comme secrétaire, François Zwahlen comme caissier et des assesseurs Erwin Baertschi, René Hirt et Eric Zwahlen. Le comité technique se compose de François Pittet, Maurice Oppliger, Dominique Blaser et Walther Dürrenmatt.

Le rapport du président cantonal signala que la démission de la section de Colombier réduisit l'effectif à 17 sections. Si la fête cantonale de Cernier, qui réunissait 13 sections et 120 gymnastes, constitua un point marquant, les membres doivent se tourner vers le futur. Au cours de l'année 1989, les premiers éléments de la fête fédérale seront déjà enseignés. Le président technique François Pittet, dont le but est d'amener le plus de Neuchâtelois à la prochaine fête fédérale de 1991, suit tous les cours fédéraux.

Le président de la commune de Cernier, Jean-Philippe Schenk, qui développa beaucoup les structures sportives du district, rappela l'ouverture des communes à tout développement. (ha)

Abonnez-vous à L'Impartial

NEUCHÂTEL 25

X

Mon prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Signature _____

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

procrédit 1/m/46/Lu

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

GAGNEBIN & CO OPTIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS
PLACE DU MARCHÉ 6

17321

Nouveau
déchirures, accrocs et trous sur
vêtements en cuir

Réparation par soudage et presque invisible. Sur rendez-vous.
Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux.
Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT

Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

mini-annonces

à vendre

FUMIER pour jardin, région du Locle.
☎ 039/31 35 58

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

Nous demandons à acheter

horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis)

Christophe Grimm
Weissensteinstrasse 5
2502 Bienne - ☎ 032/41 19 30

VITRERIE jost

JOUR et NUIT 26 40 77

Adaptez votre vitesse!

Publicité intensive
publicité par annonces

autos - motos - vélos

Nous accordons
votre BMW
aux rigueurs
de l'hiver.

Votre concessionnaire BMW vous proposera notre programme de mise au point spéciale d'hiver ainsi que des pièces originales et des accessoires BMW.

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf 160WY87

Agence officielle BMW
Gérolf Andrey
La-Chaux-de-Fonds
Bd des Eplatures 51
Téléphone 039/26 40 36

finance

AMERICAN HEALTH PROPERTIES, INC.
BEVERLY HILLS, CALIFORNIA, U.S.A.

**Emprunt subordonné convertible
à deux monnaies 1988-1998**

**de US-\$ 27 000 000 min. — US-\$ 45 000 000 max.
convertible en actions ordinaires**

**Paiement des intérêts en francs suisses à
7 1/2% p.a.
sur le prix d'émission de fr.s. 5000.-**

American Health Properties, Inc. (AHE) est une société immobilière qui a pour but exclusif d'investir dans des établissements médicaux dans divers états des Etats-Unis. A l'heure actuelle, ces établissements sont loués à et gérés par, American Medical International, Inc., la société «sponsor» de AHE, spécialisée dans la fourniture de services médicaux. La politique de AHE est d'investir dans des établissements ayant fait preuve de plusieurs années de rentabilité, éliminant ainsi tout risque inhérent à ceux en voie de lancement. En plus du loyer qui est fixé à environ 12% de la valeur de la propriété, AHE participe dans la croissance du chiffre d'affaires de ces établissements.

Au 30 septembre 1988, AHE possédait 7 établissements. Le total des actifs s'élevait à environ US-\$ 269 millions, et les fonds propres à environ US-\$ 197 millions.

Les instituts financiers ci-dessous offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au
18 novembre 1988, à midi

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:

- Prix d'émission** francs suisses 5000.- par obligation plus francs suisses 15.- de timbre fédéral de négociation.
- Coupons** Coupons annuels de francs suisses 375.- au 1^{er} décembre.
- Coupsures** Obligations au porteur de US-Dollars 4500.- nominal.
- Durée** 10 ans maximum.
- Droit de conversion** Chaque obligation d'une valeur de souscription de fr.s. 5000.- peut être convertie à tout moment du 1^{er} mars 1989 jusqu'au 20 novembre 1998 en actions ordinaires au prix de conversion de US-\$ 20.50 par action (au taux de change constant de fr.s. 1.475 par US-\$ 1.-).
- Remboursement** Le remboursement complet de l'emprunt aura lieu au plus tard le 1^{er} décembre 1998 à US-\$ 4500.- par obligation.
- Remboursement anticipé** L'emprunteur a le droit de procéder à un remboursement anticipé
 - a) du 1^{er} mars 1989 jusqu'au 1^{er} décembre 1993 à la valeur accrue en US-\$ pour autant que pendant 30 jours boursiers consécutifs la moyenne des cours en US-\$ de l'action ordinaire soit au moins 130% du prix de conversion en US-\$, et que l'équivalent en francs suisses du prix du marché multiplié par le nombre des actions résultant de la conversion soit au moins 110% du prix d'émission en francs suisses, ceci moyennant un délai de notification de 10 jours. Les obligations encore en circulation seront remboursables avec un préavis de 45 jours;
 - b) pendant les 5 dernières années, et moyennant un préavis de 30 jours, au plus haut des deux prix suivants par obligation:
 - soit à fr.s. 5000.- (Prix d'émission)
 - soit à la contrevalet en francs suisses (calculé au taux du jour) du montant accru en US-\$
 - c) en tout temps: pour raisons fiscales avec primes dégressives commençant à 5% sur la valeur accrue en US-\$; ou en cas de défaut, avec primes dégressives commençant à 10% sur la valeur accrue en US-\$.
- Libération** 1^{er} décembre 1988
- Cotation** sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle et Genève
- Numéro de valeur** 865.256
- Impôts** Le paiement du capital, des intérêts et des primes éventuelles est effectué net de tous impôts ou taxes quelconques aux Etats-Unis d'Amérique.
- Restrictions de vente** Etats-Unis d'Amérique
- Cours de bourse** Les actions ordinaires de l'émettrice sont cotées sur le New York Stock Exchange (symbole AHE sur l'écran REUTERS).

Une annonce de cotation paraîtra le 14 novembre 1988 en français dans le «Journal de Genève» et en allemand dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Des exemplaires du prospectus d'émission détaillé en langue anglaise seront tenus à disposition aux guichets des instituts mentionnés ci-dessous.

Au cas où un investisseur ne pourrait se procurer ces titres par l'intermédiaire de sa relation bancaire habituelle, des attributions de titres peuvent être obtenus directement et sans frais auprès des instituts financiers suivants dans la limite de leurs possibilités.

S.G. WARBURG SODITIC SA

OVERLAND TRUST BANCA

Alpha Securities AG
Bank S.G. Warburg Soditic AG
Banque Indosuez

Bank Heusser & Cie AG
Banque de Dépôts et de Gestion
Banque Paribas (Suisse) S.A.

Banque Scandinave en Suisse

000630

A vendre
**poulets
de
ferme**

☎ 039/28 81 41
aux heures
de repas. 15083

A vendre

Action spéciale
**duvet
nordique**

4-saisons, duvet oie/
canard gris 90%, 160
x 210 cm, à Fr. 390.-
et 200 x 210 cm à
Fr. 490.- et 240 x
240 cm. à Fr. 690.-

Envoi rapide.
Duvet Shop Plumex
S.A., 8, av. de Fron-
tenex, 1207 Genève
(022) 86 36 66 003784

**montres
et bijoux**

BIJOUTERIE

**Mayer
Stehlin**

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42 17721

Immobilier

A louer à Saint-Imier, centre ville

appartement 3 pièces

1^{er} étage, tout confort. Fr. 420.- +
Fr. 70.- acompte chauffage.

☎ 039/41 13 19 (heures de bureau,
M. Wenger). 125755

Particulier cherche pour son usage

immeuble locatif

moyenne importance.
Centre ville.

Ecrire sous chiffres 91-961 à:
ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-
Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds 661

**Superbes
locaux commerciaux
aménagés**

172 m², rue Jaquet-Droz 6,
La Chaux-de-Fonds.
Grand parking en face de
l'immeuble. Convientraient pour
bureaux, cabinet.

☎ 021/22 77 08 (heures de bureau). 2330

A remettre

**tabacs-
journaux**

Dépôt loterie à numéros. Avec
appartement de 2 1/2 pièces.
Ecrire sous chiffres CD 17830
au bureau de L'Impartial. 17830

Les Ecotours de Cruisair

Chaque samedi
de novembre à mars découvrez la
GRANDE CANARIE
Hôtel LOS BARDINOS SOL*** à LAS PALMAS

- Piscine sur le toit
- Restaurant et disco
- Situation centrale et à 300 m. de la plage.
- Logement en chambre double, bain/WC, terrasse, petit-déjeuner.

Prix par semaine/par personne

05.11 au 10.12	Fr. 1099.-
07.01 au 11.03	Fr. 1183.-
17.12 au 31.12	Fr. 1400.-

Transferts inclus.

IBERIA
LIGNES AERIENNES ESPAGNE SA

001012

Affluence record

Portes ouvertes à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier

L'Ecole d'ingénieurs, divisions ETS et des Ecoles de métiers confondues, organisait ce samedi sa traditionnelle et annuelle journée des portes ouvertes. Or, même si cette manifestation se déroule chaque année, elle n'en rencontre pas moins un succès considérable. C'est ainsi que les visiteurs se comptaient à près de treize centaines ce week-end.

ATELIER RÉORGANISÉ
L'atelier de mécanique a subi, durant l'année écoulée, une complète réorganisation. Fort logiquement, l'établissement n'était pas peu fier d'en faire admirer le résultat, entre autres nouveautés dont il peut s'enorgueillir.

Mais réorganisation ou non, chaque secteur de l'école suscitait l'intérêt des visiteurs, dont on sait et se réjouit qu'ils se font un devoir de ne jamais demeurer en deça du progrès et des continus développements de la technique.

Parmi les visiteurs de ce samedi, il était bien sûr et comme de cou-

tume nombre de parents, dont les enfants n'ont pas encore déterminé exactement leur voie professionnelle. Cette journée portes ouvertes constitue, pour eux, une occasion idéale de s'informer à la source, d'obtenir tous les renseignements utiles, démonstrations à la clé.

INGÉNIEURS EN INFORMATIQUE: UN NOUVEAU PAS FRANCHI

Profitons de l'occasion pour signaler que l'EISI a franchi un nouveau pas, dans le sens de son vœu de former bientôt des ingénieurs ETS en informatique technique. Après la Direction cantonale de l'économie publique, celle des finances vient en effet de donner son approbation à la demande de l'école. En dernier ressort on le sait, le Grand Conseil sera juge en la matière.

Enfin, on soulignera que cette journée portes ouvertes n'aura probablement pas lieu l'an prochain, en raison du déménagement prévu de l'école, ou de certains de ses départements plutôt, dans le bâtiment qui devrait être achevé d'ici là. Mais voilà qui ne serait alors que partie remise, et pour une manifestation rehaussée de nouveautés plus importantes que jamais.



Portes ouvertes de l'Ecole d'ingénieurs: les plus jeunes visiteurs ne sont pas forcément les moins passionnés... (Photo Impar-de)

FJB: la suite

Deuxième candidature pour le Conseil

Après celle de Jean-Pierre Eichenberger, on apprend qu'une deuxième candidature vient d'être déposée à la Préfecture du district de Courtelary, visant un siège au sein du Conseil de la FJB. L'intéressé: Guillaume-Albert Houriet, député radical.

Samedi, nous annonçons qu'une première candidature nous était connue pour les très prochaines élections du Conseil de la Fédération des communes du Jura bernois. Présenté par Hubert Boillat, député radical de Tramelan, le maire de Cortébert, l'agriculteur Jean-Pierre Eichenberger, s'est effectivement mis sur les rangs.

Or depuis, sans que nous sachions si d'autres personnes

ont été présentées préalablement ou entre-temps, un deuxième nom a été officiellement porté en liste. Il s'agit de Guillaume-Albert Houriet, député radical de Courtelary, dont la candidature est présentée par Henri Pingeon, directeur de l'Hôpital régional de Saint-Imier, et lui-même ancien député au Grand Conseil.

Rappelons brièvement que l'Assemblée de la FJB procédera à ses élections le 30 novembre prochain. Or pour son Conseil, riche de cinq membres, deux démissions paraissent inéluctables, qui sont celles de MM. Guido Nobel, de Bienne, et Jean-René Carnal, de Reconvilier. (de)

VALLON DE SAINT-IMIER

Bravo les tireurs!

Soirée de clôture aux Convers



Beau pavillon de prix pour les tireurs.

(Photo hh)

Proclamation des résultats et grand choix de prix lors de la soirée de la société de tir des Convers: Ambiance et succès sont renouvelés.

La soirée s'est dernièrement déroulée à la halle. Sur la scène, un imposant pavillon de prix était dressé, où chaque tireur pouvait aller à l'avance faire son choix... pour autant que le prix convoité y soit encore au moment propice. 82 tireurs, 82 résultats, mais le dernier à passer sur scène avait encore le choix entre plusieurs prix.

Par l'allocation de M. Rudolf Schärz, président, on apprenait que la société est en expansion et voit augmenter régulièrement ses activités. Ce qui explique les beaux prix mis en jeu. Le président d'honneur, M. Walter Wiedmer, a lui aussi adressé quelques mots en faveur de la société, ayant le plaisir de remettre deux challenges au président, obtenus par ses résultats en 1988.

La soirée s'est poursuivie par un bal animé par l'orchestre Los Renaldos, avec le succès et l'ambiance coutumiers à cette soirée annuelle.

Voici les principaux résultats pour le tir de clôture et les challenges:

Tir de clôture. 1. Beck Francis, 89; 2. Perroud André, 88; 3. Messerli Paul, 88.

Challenge Walter Wiedmer. 1. Schärz Rudolf, 90; 2. Kocher Werner, 89; 3. Büttikofer Raymond, 88.

Challenge Werner Fankhauser. 1. Steiner Frédéric 463; 2. Schärz Rudolf, 437; 3. Büttikofer Raymond, 437.

Challenge de la société. 1. Schärz Rudolf, 362; 2. Büttikofer Raymond, 360; 3. Steiner Frédéric, 350.

Challenge Fromagerie Müller. 1. Steiner Frédéric, 1014; 2. Schärz Rudolf, 983; 3. Messerli Paul. 922. (hh)

DISTRICT DE COURTELARY

Verre vide: un horaire

Moins de nuisances à Corgémont

Parmi les diverses décisions qu'il a prises lors de sa dernière séance, l'exécutif communal a notamment établi un horaire, pour l'entreposage de verre vide dans les conteneurs ad hoc.

Donnant suite à une demande émanant des milieux de l'enseignement, le Conseil municipal a décidé de faire procéder aux examens dentaires des élèves, dans le cabinet du dentiste scolaire de Saint-Imier. Un service de bus scolaire sera mis en place pour le transport.

Pour limiter les dérangements aux habitants du quartier du Quart-Dessous, causés par le bruit des bouteilles jetées dans le conteneur situé à l'est de l'ancien collège, un horaire de dépôt des verres a été établi. Cet horaire est fixé de 8 h à 20, du lundi au vendredi, et le samedi de 8 h à 17 h.

Pour 1988, la municipalité sera créditée d'un montant de 87.588 fr à titre de péréquation financière.

Le Conseil municipal a traité de la question de futurs abattages de pins dans le paturage de Chaumin, sujet qui paraît inquiéter des milieux de la protection de la nature.

Selon l'estimation de l'ingénieur forestier d'arrondissement, un rééquilibrage est devenu nécessaire dans ce secteur. D'une part, la zone dans laquelle des abattages sont prévus est une région où peu à peu, la forêt a envahi le pâturage. Dans le reste de la pâture, en zone protégée, les coupes n'ont pas été effectuées depuis de nombreuses années et la nécessité se fait sentir de permettre à la végétation basse, qui est passée en zone ombragée, de pouvoir à nouveau prospérer, afin que les plantes ne soient pas éliminées par la présence de la végétation à hautes tiges.

MOTOCROSS: PRÉCISION

En réponse à une demande du Moto-Club de Corgémont, d'agrandir pour la durée d'un week-end le terrain d'entraînement du Trou, en vue d'organiser en juin 1989 un motocross avec le Moto-Club Lamboing, le Conseil municipal rappelle à la société qu'il n'est pas compétent en la matière, les instances cantonales ayant prononcé une interdiction d'organiser d'autres manifestations que celles qui subsistent et ont été reconnues. (gl)

TRAMELAN

Hello: de l'eau...

Découverte d'une source



L'eau vive de Guy Béart pourrait bien être reprise en chœur pour cette nouvelle source. (Photo vu)

Comme l'on s'en souvient, il y a plusieurs années des forages avaient été effectués à Tramelan pour la recherche de nappe de pétrole. Ces recherches n'avaient rien amené de positif à l'encontre de celles aujourd'hui effectuée pour le captage de source d'eau. Découverte d'une source d'eau à Tramelan, affaire à suivre...

La Municipalité de Tramelan est confrontée à de sérieux problèmes d'eau puisque actuellement l'on procède aux premiers travaux pour la pose d'un nouveau collecteur principal afin de compléter le réseau de canalisation d'eaux usées.

Mais bonne nouvelle d'un autre côté puisque l'on vient de découvrir une nappe souterraine qui laisse apparaître de sérieux espoirs de captage. En collaboration avec l'Office cantonal de l'économie hydraulique énergétique et la commune de Tramelan, une campagne de forages profonds vient d'être réalisée.

L'objectif principal de cette action est la reconnaissance et la protection des eaux souterraines

profondes contenues dans les assises calcaires. Comme le faisait remarquer la direction des Services techniques lors d'un précédent communiqué, en cas de succès, cette reconnaissance pourrait être largement mise à profit pour renforcer l'alimentation en eau potable de Tramelan.

Un premier forage effectué à la sortie est du village n'a rien apporté de positif et l'on a alors cherché d'autres lieux plus propices. Les sites de forages ont été bien sûr choisis sur la base d'études très poussées (cartes, coupes, études universitaires, campagne géoélectrique et électro-magnétique etc.)

APPORT APPRÉCIABLE

Bonne surprise pour les collaborateurs de l'entreprise SIF Goutbor qui procédant à de nouveaux sondages dans le secteur «Golayatte» ont vu leurs efforts couronnés de succès.

L'eau coule à flots à raison de 1000 m³ par jour ce qui est bien appréciable. Cette nappe d'eau se situe à une profondeur de 276 mètres. Restent les analyses qui sont actuellement effectuées à Berne et qui devront confirmer la valeur de cette eau qui, en cas de convenance, sera un apport intéressant pour les responsables du Service technique que dirige M. Girard.

L'eau jaillit avec un débit jugé favorable, ce qui est de bon augure et qui démontre aussi que la décision de consacrer quelques deniers à ces recherches s'est avérée utile et nécessaire. (vu)

Campagne de recrutement

La protection civile informe

Une campagne de recrutement était organisée dernièrement, afin de trouver du renfort à la protection civile. Sur le plan local, Tramelan a la chance de pouvoir compter déjà sur une trentaine de dames et demoiselles qui, volontairement, ont offert leurs services.

Afin d'agrandir le cercle, une soirée d'information était organisée.

Présidée par le chef local André Grüter, l'on aura réussi d'enrôler

trois éléments supplémentaires. Il faut mentionner que c'est à titre «volontaire» que ces dames font leur entrée dans la protection civile de Tramelan.

Si l'on ne rencontre pas encore ces charmantes personnes dans les services de pionniers et autres, elles se montrent fort à l'aise dans les services sanitaires, dans le service des abris, ou sont également utiles lorsqu'elles officient en qualité de comptable de cours. (vu)

Vivre ensemble

Excellente initiative que celle des responsables des catéchumènes des paroisses réformées de Reconvilier, Tavannes et Tramelan: ils effectuent cette année une retraite en commun au Centre «La Rouvraie» sur Bevaix, dans le canton de Neuchâtel.

Durant trois jours, ces jeunes partageront des moments de loisirs, de méditation et se pencheront plus à fond sur le thème du travail à la lumière de la foi. Quelques données psychologiques, sociologiques et bibliques sur le monde du travail retiendront l'attention des catéchumènes, qui aujourd'hui

plus qu'autrefois, sont confrontés à de sérieux problèmes journaliers.

M. Jurg Bichsel, de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle, entretiendra les participants: «Nos peurs, nos difficultés, nos souhaits, nos penchants» et «Jeu de l'entreprise». L'exposé de l'invité sera suivi d'un débat.

L'équipe responsable de cette retraite est formée de MM. Christian Letouzay (Tavannes), Jean-Philippe Mérillat (Reconvilier), Roland Gerber (Tramelan) et Martin Keller, animateur de jeunesse. (vu)

BIENNE

Biennois à l'honneur

Films suisses récompensés à New York

Trois films suisses ont été récompensés au 31e Festival international du film et de la télévision, ce week-end à New York. «Signifiant Moments», produit pour Omega-Suisse, a obtenu la médaille d'or pour la meilleure photographie, indiquait hier un communiqué du bureau Cortesi, à Bienne. Le prix est allé au cameraman bernois Fritz E. Maeder, alors que la monteuse biennoise Elvira Hiltbrand a reçu la médaille d'argent.

Dans la catégorie «films télévisés», la médaille d'or pour la meilleure musique originale est revenue au compositeur suisse Frank Mar-

tin, décédé en 1974, pour la production de la Télévision allemande DRS «Concerto pour piano et orchestre de Frank Martin», ajoute le communiqué. Dans la catégorie «Art et éducation», le film suisse «The World is yours», produit par Jean-Pierre Dubied, a été récompensé pour la meilleure régie (Mario Cortesi) et pour le meilleur montage (Elvira Hiltbrand).

Au total, 3100 films étaient en compétition au Festival de New York. Les 300 membres du jury se sont réunis pendant trois mois pour évaluer ces films provenant de 22 pays. (ats)

Abonnez-vous à L'Impartial

Vous le savez?
dites-le nous...

L'Impartial

039/211 135

Elections communales 88

Une commune facile à administrer
Un entretien avec Pierre Beuret, maire de Saignelégier



Saignelégier, une commune facile à administrer (Photo Impar-GyBi)

Dans le cadre des entretiens que nous aurons avec les maires combattus ou non et les candidats-maires des grandes communes franc-montagnardes, il nous a paru bon de débiter cette série de face-à-face par un entretien avec Pierre Beuret, maire démissionnaire de la commune de Saignelégier.

Impartial: quels furent les points forts de votre mandat de 16 ans à la tête de l'exécutif du chef-lieu franc-montagnard?

Propos recueillis par Gladys BIGLER

Pierre Beuret: L'essor de la commune se fit particulièrement sentir dès 1979, date de l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura. La décentralisation de l'administration cantonale offrit à Saignelégier un regain de dynamisme autour de nouvelles instances telles que l'assurance immobilière, l'arrondissement forestier et les assurances sociales. Avec une nouvelle gare, une nouvelle banque, une zone industrielle, Saignelégier se mit à jouer un rôle de chef-lieu de district aujourd'hui reconnu comme centre par la «Région Jura».

Le budget, lui, a plus que doublé en 16 ans tandis que le nombre d'habitants est resté relativement stable passant d'environ 1670 en 1972 à 1840 aujourd'hui. A relever que la quotité d'impôt de 2,2 est stable depuis 30 ans. Elle risque bien sûr d'être prochainement influencée par la construction de l'école primaire qui engendrera

quelque six millions de francs de dépenses.

- Avez-vous connu de grandes déceptions durant votre mandat?

Non, je ne vois pas. Saignelégier est une commune facile à administrer. Les partis jouent leur rôle. Les propositions ont déjà été discutées lorsqu'elles arrivent en assemblée communale qui de ce fait n'ont jamais été houleuses. Saignelégier n'a pas connu de clans prêts à contrer toutes les propositions des autorités comme c'est le cas dans certaines communes. Saignelégier est peut-être la commune la plus facile à administrer dans la région.

- Quelles sont les opportunités qu'il a fallu saisir ces dernières années pour le développement de la cité?

En 1977, il a fallu rapidement reprendre le projet de construction de la station d'épuration, projet laissé en plan pendant quatre ans. L'achat de terrain pour les zones d'habitation et industrielle fut également une étape importante. Ces dernières années, il y eut la construction du centre de loisirs qu'il fallut soutenir de même que les projets de construction du manège et de la future laiterie-fromagerie de Saignelégier.

- N'avez-vous pas le sentiment que la zone industrielle a été prévue trop modestement puisqu'elle est aujourd'hui déjà saturée?

Lors de la première mise en zone, les autorités bernoises nous avaient prêté que nous en aurions pour 20 ans. Vous voyez qu'il est difficile de prévoir.

- Quel maire fûtes-vous pour Saignelégier?

Je fus un maire soucieux de l'environnement, sensible à la protection des enfants et des personnes âgées et politiquement honnête. Je fus également un maire à la disposition de la population. Si c'était à refaire, je fonctionnerais de la même façon.

Une juste retraite

Pierre Beuret est né à «La Bosse» en 1920. Il est le père de cinq enfants dont le ministre Jean-Pierre Beuret. Gérant de la Société d'agriculture des Franches-Montagnes durant 32 ans soit jusqu'en 1985. Entré au Conseil communal de Saignelégier en 1959, il devient maire en 1972, son parti le pdc, ravissant la mairie au plr qui la détenait depuis des décennies.

Pierre Beuret laisse aujourd'hui une place vacante convoitée par le pdc avec Pierre Paupe, le psj avec Jean-Marie Miserez et le pcsi avec Jean-Maurice Bourquin. (GyBi)

- On vous a parfois reproché une certaine opacité dans l'information. Les gens qui souhaitent être informés le sont généralement. Pour que la transparence existe, il faut que les décisions prises par l'exécutif soient transmises de manière objective or ce n'est pas toujours le cas.

- Des souhaits pour l'avenir de Saignelégier?

Je souhaite que Saignelégier poursuive son essor mais à un rythme qui soit le sien et que le chef-lieu joue toujours davantage un rôle de centre régional.

Inauguré dans la simplicité
Home médicalisé de Miserez

En présence du ministre de la Santé Pierre Boillat, le home médicalisé de Bon Secours à Miserez a été inauguré samedi.

La manifestation a commencé par la célébration d'une messe dans la belle chapelle du Prieuré bien restaurée.

Conduits par Francis Huguélet, chef du service de la Santé et Romain Leschot architecte et ses collaborateurs, les invités ont ensuite visité les locaux spacieux et fonctionnels d'une construction annexe qui a coûté quelque 7,5 millions de francs. Cette construction s'intègre parfaitement dans le paysage environnant et ne contrarie pas le Prieuré voisin. Le ministre Boillat, dans son allocution, a souligné que ce home constitue un maillon des efforts sociaux de l'Etat rendus nécessaires par les soins prodigués aux personnes âgées. Les résidents qui choisissent d'y couler leur vieillesse ont la chance d'être dans une nature apaisante. Ils disposent désormais de locaux permettant tout à la fois l'intimité et la vie communautaire.

Pierre Boillat s'est plu à féliciter les architectes qui ont réalisé cet édifice d'envergure dans le plus strict respect des plans et devis, au point qu'aucun dépassement de crédit ne devra être enregistré.

En plus d'une cafétéria de 50 places, le home comprend 37 chambres à deux lits et 11 chambres à un lit réparties sur deux niveaux. D'aspect moderne, l'aménagement fait une place importante au bois de la région. Un bassin intérieur anime le hall d'entrée. Quant au Prieuré, il sera prochainement rénové et destiné à l'hébergement du personnel soignant et d'intendance, soit, y compris le personnel administratif, 32 personnes, plus cinq veilles et seize aides-infirmières. Le home Bon Secours de Miserez répond pleinement aux nécessités de l'heure en matière de soins gériatriques décentralisés. Il laisse augurer de ce que sera une telle réalisation prochainement en cours à Bassecourt et à Lajoux. V. G.

Le paysage, atout majeur

Tourisme et vie rurale dans les Franches-Montagnes

Invité par la Jeunesse chrétienne-sociale vendredi soir, à Muriaux, Bernard Beuret, directeur de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, a livré à un auditoire de quelque 40 personnes, les fruits de sa réflexion sur le passé, le présent et l'avenir du tourisme alliés à la situation agricole dans le district franc-montagnard.

Tourisme et agriculture: un vaste sujet que l'orateur s'est efforcé de restreindre de son mieux; tâche difficile, car sa vision et ses connaissances survolaient la Suisse autant que l'Europe.

Une Europe qui tente aujourd'hui de se tourner vers une politique agricole des régions, politique que la Suisse avait su adopter, selon lui, «avec infiniment d'intelligence», il y a 40 ans en arrière, et qu'elle délaisse actuellement pour une directive confédérale de subventionnements et de contingents. Cette restriction à l'exposé, Bernard Beuret la transformait tout particulièrement en une focalisation tout à fait pertinente sur le district franc-montagnard. Le débat qui suivit était fort nourri avec de nombreuses interventions.

Dans un premier temps, statistiques à l'appui, Bernard Beuret démontrait que la région des Franches-Montagnes, au riche patrimoine culturel et naturel, ne se portait pas si mal qu'on pourrait l'imaginer, posant ainsi un premier postulat d'identité tout à fait positif.

De nombreux jeunes entrepreneurs ne se lancent-ils pas ici même dans l'aventure industrielle? Du point de vue démographique, la population n'augmente-t-elle pas doucement, passant de 8827 habitants, en 80, à 8852, en 86, et présentant un solde naturel positif (soustraction naissances/décès de +110), alors que ce solde est négatif dans la région de Porrentruy (-65)?

Mais le tourisme aux Franches-Montagnes, qu'en fut-il et qu'en est-il? Abordant ce point central de l'exposé, Bernard Beuret expliquait à quel point les Franches-Montagnards avaient subi, et subissent encore le tourisme - sans savoir le gérer en acteurs déterminés et souverains - et ceci, en plusieurs vagues successives: une première, dans les années 60, par la vente à vil prix de ruraux transformés en résidences secondaires; une seconde vague amenant le tourisme équestre sauvage, 10 ans après, créant tensions et conflits entre cavaliers et autochtones; une troisième, actuelle, celle des promoteurs, créant aussi des conflits, des débats passionnés entre citoyens du cru, où la subjectivité l'emporte et où les débatteurs se transforment en ennemis (ex: projets du golf des Bois et du camping du Cerneux-au-Maire).

OUI À UN TOURISME DOUX

De l'exposé très fouillé de B. Beuret, de ses conclusions et de sa réflexion et du débat qui suivit, nous pouvons notamment retenir les choses suivantes: son oui à un tourisme franc-montagnard doux, géré par les autochtones, vendant ses produits typiques (fromages, ski de fond, promenade à pied ou à vélo...) et offrant des infrastructures dont le coût est maîtrisé; la nécessité d'une politique globale et définie - totalement absente actuellement - née d'un consensus franc-montagnard entre élus locaux, partenaires économiques (paysans, commerçants, promoteurs extérieurs), l'office de tourisme, un groupement interprofessionnel de concertation; son non à une monoculture anarchique touristique mais son oui au fait que le tourisme franc-montagnard peut être le 3e pilier économique après les deux autres, soit: une agriculture forte avec une politique précise et définie de développement rural et une industrie également solide.

Tout ceci pour pouvoir préserver à tous prix l'atout majeur, touristique et en fait unique: le paysage franc-montagnard, qu'il faut apprendre à prêter pour le bien-être de l'étranger qui passe avec bienveillance. (ps)

Avec des chants et dans la joie
Les Bois et Le Noirmont accueillent leur curé commun



L'abbé Jan-Marie Berret à la rencontre de ses nouveaux paroissiens. (Photo z)

Au cours de messes célébrées samedi soir aux Bois et dimanche au Noirmont, les paroisses catholiques des deux villages et de La Ferrière ont accueilli leur nouveau curé. L'abbé Jean-Marie Berret administre désormais les deux communautés et réside à la cure du Noirmont. Une troisième paroisse pourrait lui être également confiée, dans trois ou quatre ans.

L'abbé Berret est natif de Cornol. Issu d'une famille de huit enfants, il a mené ses études en Suisse et à Rome. Pendant cette période, il a touché accessoirement à diverses activités, dans l'industrie et l'artisanat. Ordonné en 1965, son ministère l'a d'abord conduit à Porrentruy, puis à Bienne. Il vient de quitter Saint-Imier et ses paroissiens attachants, qu'il a côtoyés durant treize ans. A 48 ans, il succède au père Simonin, qui quitte Le Noirmont pour

entrer en retraite aux Bois, et reprend la paroisse Les Bois - La Ferrière, qui avait connu une suite de situations provisoires depuis plusieurs années.

PASTORALE D'ENSEMBLE

«L'abbé Berret vient à votre rencontre, venez à sa rencontre», a dit l'abbé Rebetez, doyen des Franches-Montagnes, qui a remis les actes de nomination au nouveau curé. Il a lu une missive de l'évêque, qui demande au nouveau berger d'être attentif à promouvoir une pastorale d'ensemble pour les Franches-Montagnes, s'inscrivant dans le plan «Horizon 90». Le manque de prêtres se fait de plus en plus sentir, ce qui conduit au regroupement des paroisses.

Avant de prononcer un vibrant plaidoyer pour les vocations, l'abbé Berret a relevé que le prêtre est de passage, que l'Eglise a la bougeotte. Il a appelé à la collabo-

ration de tous, car, a-t-il dit, «Je suis un mi-temps dans chaque communauté». Il a mis en évidence le travail des secrétaires paroissiales, qui sont à même de résoudre toutes les questions administratives et de décharger ainsi le prêtre.

AVEC HUMOUR

Dans les deux localités, les cérémonies ont été rehaussées par les chœurs mixtes et les fanfares. Les enfants ont exprimé leurs attentes. Aux Bois, un groupe d'enfants a apporté des fleurs de bienvenue. Les présidents de paroisses, Gérard Jeanbourquin, des Bois et Germain Froidevaux, du Noirmont, ont prononcé des mots d'accueil chaleureux. La population a pu faire connaissance avec le nouvel arrivant, au cours d'apéritifs offerts après les offices.

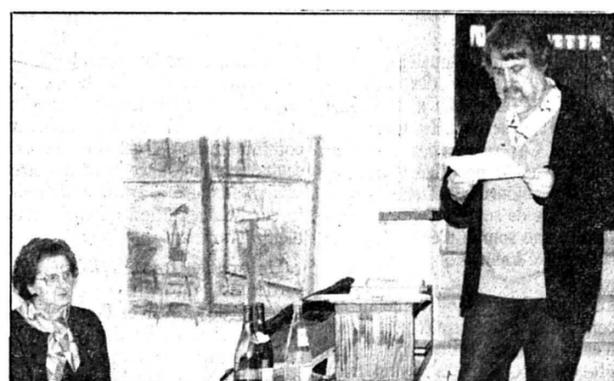
Les gens des Bois se sont retrouvés à la salle communale, autour d'une petite collation. Dans une brève allocution, le maire, Jean-Louis Boichat, a mis en évidence les excellentes relations que les autorités politiques ont toujours entretenues avec le curé.

Il a aussi présenté les caractéristiques de sa commune. Prenant la parole, l'abbé Berret s'est présenté avec beaucoup d'humour.

Au Noirmont, il a officié en présence de ses parents et de ses frères et sœurs. Le père Edmond Jobin représentait les prêtres des Franches-Montagnes. De nombreux invités se sont retrouvés à l'hôtel du Soleil pour le repas de midi. Le nouveau desservant était entouré de membres de sa famille, du Conseil de paroisse, de représentants des autorités civiles et de délégués de divers groupements et sociétés. (bt)

«Passages» de René Fendt

Galerie Bovée à Delémont



Peu de monde vendredi soir pour accueillir l'artiste qui comme beaucoup de ses confrères bâlois est venu dans le Jura trouver une certaine lumière et surtout la tranquillité. (Photo privée)

GOUMOIS

Crédit routier

Quelque vingt-cinq personnes ont pris part à l'assemblée communale extraordinaire, présidée par M. Roland Guenot. Elles ont approuvé sans autre un crédit de 45.000 francs pour la consolidation d'un tronçon de la route conduisant à Sur-le-Rang. (y)

Contre la spéculation foncière

Le Comité jurassien pour le oui à l'initiative ville-campagne communique:

Récemment s'est constitué à Glovelier un comité jurassien de soutien à l'initiative ville-campagne.

C'est plus d'une douzaine d'organisations qui d'ores et déjà ont adhéré à ce comité qui entend défendre l'initiative et ainsi lutter contre la

spéculation foncière et ses conséquences, les hausses des terrains et des loyers.

Le comité convoquera tout prochainement une conférence de presse qui lui donnera l'occasion de se faire connaître et d'exposer les arguments qui justifient un grand oui à l'initiative ville-campagne. (comm)

JURA 25

NAISSANCE

CLINIQUE de la TOUR

Dominique et Conrad CATTIN - NISSILLE

ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite

CINDY

le 11 novembre 1988

2336 Les Bois

Votre journal: L'IMPARTIAL

CANTON DE NEUCHÂTEL

AVIS MORTUAIRES

Gérer les boues
Résidus d'épuration : valorisation à l'étude

Les 27 stations d'épuration (STEP) du canton de Neuchâtel produisent actuellement 57.000 m³ de boues chaque année. Comment faut-il gérer ces boues? Sont-elles valorisables? Où et comment faut-il les recycler?

Pour répondre à ces questions le Grand Conseil a voté le 21 mars dernier un crédit de 490.000 francs destiné à financer une étude globale sur l'ensemble du canton pour la valorisation et l'élimination des boues d'épuration.

Une des possibilités d'utilisation de boues est le recyclage en agriculture. Mais, on le sait, du côté des agriculteurs les préoccupations sont diverses et la polémique grande. Au fond n'est-ce pas un problème inhérent aux villes? Est-ce à l'agriculture de prendre en charge les déchets de la collectivité? N'y a-t-il pas déjà assez d'apports en éléments fertilisants avec les engrais de ferme? Et les agriculteurs ne seront-ils pas quand même traités de pollueurs?

Le Service cantonal de la protection de l'environnement, qui suivra le déroulement de l'étude des boues, en a confié la partie agronomique à un bureau bien connu des milieux agricoles de notre can-

ton. Il s'agit de Sol-Conseil à qui il appartiendra, en s'appuyant sur la législation en vigueur, de fixer les limites et les possibilités de l'utilisation des boues dans l'agriculture, en tenant compte non seulement de leur qualité mais aussi des besoins de celle-ci. Cette étude se déroulera sur une période de deux ans.

L'enquête agronomique débutera à fin 1988 dans douze STEP du Littoral, de l'Entre-deux-Lacs et du Val-de-Travers. Elle se poursuivra l'année prochaine dans le haut du canton.

A partir de mi-novembre, Sol-Conseil, avec la collaboration du Service de vulgarisation agricole, organisera huit séances d'information destinées tout spécialement aux agriculteurs des districts concernés. Il s'agira de créer un climat de confiance entre les producteurs de boues et les milieux agricoles en apportant des renseignements précis et objectifs sur les possibilités et les limites de l'utilisation des boues en agriculture. Chaque agriculteur intéressé par ce produit recevra ensuite la visite de l'ingénieur agronome de Sol-Conseil qui le conseillera en tenant compte des conditions particulières de son exploitation. (comm)

CELA VA SE PASSER

Récupération de papier à Fleurier

Mardi 15 novembre dès 8 h, les élèves de 4e préprofessionnelle récupéreront les vieux journaux, emballés, ficelés et déposés devant les maisons.

L'an passé cette récolte avait permis de réunir près de 60 tonnes de papier!

Le prix du kilo est remonté et la commune de Fleurier aide financièrement le ramassage de ces déchets qu'il faudrait, sinon, transporter à l'incinérateur de Cottendant.

Le bénéfice réalisé permettra

aux préprofs de se payer un voyage en Ardèche l'année prochaine. (jjc)

Cernier: rencontres radicales

Mardi 15 novembre, la section du parti radical invite la population à l'Hôtel de la Paix à 20 heures dans le cadre de ses soirées «Un soir, un thème». Lors de cette séance d'information, MM. Charles Veuve et Charles Maurer, tous deux députés, traiteront des problèmes actuels débattus au Grand Conseil ainsi que, sur un plan régional, des dossiers traités par la LIM. (ha)

DÉCÈS

BOUDRY.
Jean Sébastien Comtesse, 1978.
CORCELLES.
Mlle Eliane Bachmann, 1918.
DOMBRESSON.
M. Pierre-Alain Morel, 1964.
NEUCHÂTEL.
Mme Madeleine Tock-Wuthier, 1903.
MONTALCHEZ.
Mme Alice Burgat, 1906.

CORNAUX

Au coin du feu

Un début d'incendie a mis en alerte les premiers secours du Landeron hier à 19 h 15. En effet, ceux-ci sont intervenus au deuxième étage de l'immeuble Fontaine 52, où la poutre d'une cheminée de salon se consumait. Le début de sinistre a été promptement circonscrit et il a fallu démonter une partie du manteau de la cheminée.

CANTON DU JURA
CARNET DE DEUIL

LE NOIRMONT. - Vendredi en début de soirée, on apprenait le décès de M. Marcel Boillat-Meyer, à l'Hôpital de Porrentruy, peu après son admission. Il était dans sa 65e année. Né aux Breuleux le 28 mai 1924, il était l'aîné d'une famille de paysan-horloger. Sa scolarité terminée aux Breuleux, il apprit la profession d'horloger et travailla à domicile. De par son mariage en juin 1955 avec Mlle Rose-Marie Meyer, il vint habiter au Noirmont et travailla ensuite à la fabrique Ciny jusqu'en 1977. Le foyer a eu la joie de recevoir sept enfants, quatre filles et trois garçons. L'air de la fabrique ne lui convenant plus trop, «le petit Julot» quitta l'atelier afin de pouvoir travailler en forêt. Il fit partie du Ski-Club et participa aux courses de ski. Pour raison de santé, condamné à l'inactivité, il appréciait les randonnées en forêt, les petites courses à cyclomoteur et les parties de cartes.

(z)
SAIGNELÉGIER. - Après une longue maladie, M. Francis Québatte s'est éteint, à 76 ans. Né au Locle, le défunt avait appris le métier de doreur sur boîtes de montres. Mais la crise le contraignit à abandonner sa profession pour travailler dans des fermes,

puis à la boulangerie Aubry, du Noirmont. Footballeur de talent, il fut un des premiers professionnels de Suisse et l'une des gloires du FC Porrentruy de la «grande époque», équipe au sein de laquelle il évolua durant plusieurs saisons. C'est en Ajoie qu'il connut son épouse, Cécile Curty; le couple eut une fille. De retour à Saignelégier, M. Québatte travailla comme chef d'atelier à la Mirval, puis se mit à son compte et ouvrit l'atelier de polissage Métalor, à Saint-Imier, qu'il transféra bientôt à Saignelégier. A la suite d'un accident, il prit sa retraite prématurément, en 1966. M. Québatte fut membre fondateur du FC Saignelégier; le sport le passionnait. Il appréciait aussi le jeu de cartes, plus particulièrement le bridge. Excellent tireur, il collectionnait les distinctions. Membre du comité de réception du Marché-Concours et de l'Emulation, M. Québatte était aussi un champignonneur averti.

En cas de décès
RENÉ + J. FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

Violent choc à Bevaix

Trois blessés

Un automobiliste domicilié à Cormondrèche, M. J. D., circulait samedi vers une heure du matin, sur la route nationale 5 de Saint-Aubin vers Neuchâtel quand, à la hauteur de l'usine Favag à Bevaix, le véhicule a dévié sur la gauche de la route où il a heurté violemment la voiture conduite par M. Claude Pierrehumbert, né en 1934, de Saint-Aubin, arrivant en sens inverse et qui venait d'effectuer le dépassement du véhicule conduit par Mme Marianne Jaquier, 1948, de Saint-Aubin. Sous l'effet du choc, le deuxième véhicule s'est

mis en travers de la voie nord de la chaussée, où il heurta de côté la voiture de Mme Jaquier. Suite à ce second choc, les deux véhicules ont traversé la route, avant de s'immobiliser au bas d'un talus à quelque 80 mètres du point d'impact. Quant à la voiture de M. J. D., elle a terminé sa course une centaine de mètres plus loin, sur son flanc. Blessés, M. Pierrehumbert et Mme Jaquier ainsi que sa passagère, Mme Denise Paroz, 1928, de Renan, ont été transportés par ambulance à l'hôpital. Les trois véhicules sont par ailleurs démolis.

LA CHAUX-DE-FONDS

CELA VA SE PASSER

Boulimie à l'Ancien Stand

La joyeuse équipe du Théâtre Boulimie parlera en présence des spectateurs de l'Ancien Stand, mercredi 16 novembre à 20 h 30 avec un témoignage-titre: «Je ne parlerai qu'en présence de la justice». (ib)

Blessé en karting

Vers 10 h 15, samedi, un karting non immatriculé piloté par M. Jean-Philippe Imobersteg, né en 1965, domicilié à La Chaux-de-Fonds, roulait sur la route interdite à la circulation menant à la STEP. Suite à diverses manœuvres et à une vitesse inadaptée aux conditions de la chaussée, l'engin a percuté le talus. Blessé, M. Imobersteg a été transporté par ambulance à l'hôpital.

lo ho pazientemente ospettato l'eterno ed egli se inclinato a me ed fa ascoltato il mio grido.
Salomon 40, 1.

Monsieur Giovanni Nasillo;

Madame et Monsieur Angelo Berardinetti et leurs enfants, à Foggia (Italie);

Madame Maria Nasillo et ses enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Maddalena NASILLO
née BERARDINETTI

leur bien chère et regrettée épouse, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 39e année après une longue maladie supportée avec grand courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 novembre 1988.

L'inhumation aura lieu mardi 15 novembre à 9 heures, au cimetière suivie de la cérémonie religieuse en l'église néo-apostolique, Combe-Grieurin 46, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Nord 165.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Très touchée de la sympathie qui lui a été témoignée et de l'affection dont elle a été entourée pendant ces jours de grande tristesse

la famille de

MONSIEUR EDMOND LÉVY

tient à exprimer ses sincères remerciements à tous ceux qui ont pris part à son chagrin.

BÂLE, novembre 1988.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

MONSIEUR SERGE CURTY

son épouse, ses enfants et sa famille, expriment leur gratitude et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.

Vos présences, vos messages, vos envois de fleurs ou vos dons, leur ont été un précieux réconfort.

Madame Lydie Choffat-Bühlmann:

Monsieur et Madame Jean-Louis Wille-Choffat, enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Jacques Choffat-Bartoli, enfant et petit-enfant,

Monsieur et Madame François Choffat-Haenny et enfants,

Monsieur et Madame Roland Choffat-Hasler et enfants;

Sœur Marie Choffat, St-Loup;

Madame veuve Camille Choffat, enfants et petits-enfants;

Madame veuve Rösi Choffat, enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Marcel CHOFFAT

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur affection, dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 novembre 1988.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à l'Association neuchâteloise du diabète, ccp 23-5111-1 ou au Service d'aide familiale, ccp 23-660-8.

Domicile de la famille:

M. et Mme Jean-Louis Wille-Choffat
Les Allées 40.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le cœur d'une maman est un trésor qu'on ne possède qu'une fois. Ceux qu'on a vraiment aimés ne s'effacent jamais de nos cœurs. Seules les larmes cachées peuvent rendre la douleur éternellement vivante.

Monsieur Charles Daimler;

Mademoiselle Nelly Daimler;

Monsieur Ernest Aellig, à Genève;

Madame Frieda Aellig, à Bienne, et famille:

Monsieur et Madame Hermann Schlée et famille,

Madame et Monsieur Pierre Grivat-Schlée, à Lausanne, et famille;

Les descendants de feu Christian Aellig;

Les descendants de feu Johannes Daimler,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Marguerite DAIMLER
née AELLIG

leur chère et regrettée maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, samedi, dans sa 91e année.

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.
Bossuet

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 novembre 1988.

Le culte sera célébré au Centre funéraire mardi 15 novembre à 10 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 17, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

RENAN

Jésus dit: Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.

Matthieu II, v. 28

Madame Willy Leuenberger-Nobs,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Jeanne LEUENBERGER
née SÉMON

leur chère et bien-aimée belle-maman, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui samedi, dans sa 99e année, après une longue maladie.

RENAN, le 12 novembre 1988.

Un culte sera célébré au Centre funéraire de LA CHAUX-DE-FONDS, le mardi 15 novembre, à 11 h, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: RENAN
Gare 57.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART.

IMPAR-SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Pharmacie d'office: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinéma

Corso: 18 h 45, 21 h, Bagdad café. (12 ans).
Eden: 20 h 45, Poltergeist III. (16 ans); 18 h 30, L'explosion du plaisir. (20 ans).
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Qui veut la peau de Roger Rabbit? (Pour tous).
Scala: 16 h 30, 21 h, Un monde à part. (12 ans); 18 h 45, L'étudiante. (12 ans).

Le Locle

Temple: 20 h 15, concert de La Camerata Bariloche.
Cinéma Casino: fermeture provisoire.
Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Maison du Prussien: 20 h, conf. sur l'absinthe.
Jeunes Rives: 20 h 30, cirque Aladin.
Plateau libre: 22 h, Vitamin X.
Pharmacie d'office: Wildhaber, rue de L'Orangerie, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, L'ours; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, L'étudiante; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Drôle d'endroit pour une rencontre.
Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Qui veut la peau de Roger Rabbit?.
Bio: 15 h, 20 h 45, L'ami de mon amie; 18 h 15, Quatre aventures de Reinette et Mirabelle.
Palace: 15 h, 20 h 45, La bête de guerre; 18 h 30, Héros.
Rex: 15 h, 20 h 30 (fr.), 18 h 15 (vo angl), Good morning Vietnam.
Studio: 14 h 30, 20 h 30 (fr.), 17 h 30 (vo angl.), La dernière tentation du Christ.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Un monde à part.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. **Hôpital de Couvet, maternité et urgences:** ☎ 63 25 25. **Ambulance:** ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan: patinoire, lu, fermée.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blou-danis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

Contrôle continu des installations de chauffage

(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 31 octobre au 7 novembre 1988

- La Chaux-de-Fonds: + 1,6° (2761 DH)
- Le Locle: + 2,1° (2662 DH)
- Littoral neuchâtelois: + 4,1° (2328 DH)
- Val-de-Ruz: + 3° (2523 DH)
- Val-de-Travers: + 1° (2855 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

PROGRAMMES DE LUNDI

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

- 6.00 Info SSR
- 6.03 Couleur Café
- 6.45 Bulletin neuchâtelois
- 7.00 Info SSR
- 7.45 Bulletin neuchâtelois
- 8.00 Info SSR
- 8.15 Revue de presse
- 9.00 Claire à tout faire
- 10.00 Info SSR
- 11.00 Envoyez potage!
- 12.15 Journal neuchâtelois
- 12.30 Info SSR
- 14.00 Secteur Privé
- 15.00 Info SSR
- 16.30 Hit-parade
- 17.00 Info SSR
- 17.50 Pyjama vole
- 18.00 Info SSR
- 18.30 Journal neuchâtelois
- 19.00 Magazine des sports
- 19.30 Magazine BD
- 20.00 Rincon español
- 20.30 Comprendre

Pendant très longtemps l'Afghanistan a été un pays totalement méconnu. Loin des routes, seuls quelques ethnologues et archéologues l'avaient parcouru. Mais depuis l'intervention soviétique en décembre 1979, l'Afghanistan a soudain fait la une de l'actualité. Mais que connaît-on de la réalité de ce pays? Comprendre essaiera de vous faire découvrir la société afghane en recevant dès 20 h 45 Pierre Centlivres et Micheline Centlivres-Demont, ethnologues qui viennent de publier un ouvrage de recherches sur ce pays déchiré.
22.30 Cocktail FM
24.00 Musique de nuit (Hector)



La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
- 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.40 Animatement vôte. 15.30 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition. 17.30 Soir première. 18.23 Journal des sports. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 20.30 Polar première. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

- 9.05 Quadrillage. 9.30 Radio éducative. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public; le livre de Madeleine. 11.45 Billet de faveur. 12.05 La criée des arts et

spectacles. 12.45 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.00 Musiques du monde. 22.40 Démarge présente. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Concert de l'auditeur. 23.00 Jazz-time. 24.00 Club de nuit.



France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Spirales. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Renseignements sur Apollon; concert. 22.30 Concerto vocal. 22.50 Ignaz Friedmann. 23.07 J.-C. de Arriaga. 0.30 Myosotis.



Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.30 L'info en bref. 7.45 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 8.45 Nostalgie. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Carré noir. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Hors antenne. 19.30 Bluesrock. 20.00 Couleur 3. 22.30 RSR 1.



Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Parole d'honneur. 10.30 Jazz panorama. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises, etc. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occasse. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Gado-hit. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Sportivement vôte. 19.30 Les horizons classiques. 21.00 RSR 1.

offres d'emploi



Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois La Chaux-de-Fonds

Mise au concours

Par suite de la démission honorable du titulaire, le poste de

directeur de l'école technique

est mis au concours.

Exigences:

- ingénieur diplômé EPFZ/EPFL ou formation équivalente;
- expérience industrielle des secteurs mécanique et microtechnique;
- intérêt marqué pour l'informatique technique et la robotique;
- expérience dans la conduite du personnel et des relations humaines;
- préférence sera donnée à un candidat justifiant d'une formation d'ingénieur ETS avant les études universitaires.

Traitement et obligations légaux.

Entrée en fonctions: février 1989 ou date à convenir.

Formalités à remplir jusqu'au 10 décembre 1988:

- 1) adresser les offres de service avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Jean-Martin Monsch, conseiller communal, président de la Commission du CPJN, Hôtel-de-Ville 1, La Chaux-de-Fonds;
- 2) aviser simultanément de la candidature le Service de la formation technique et professionnelle, Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel.

Tous renseignements concernant la fonction peuvent s'obtenir auprès de M. Louis Wagner, directeur général du CPJN, Paix 60, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 65

123017

M
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

désire engager pour son **service technique** rattaché à sa centrale de distribution, à Marin

frigoriste
ou **mécanicien-électricien**
ou **électricien**

disposant d'une certaine expérience dans l'entretien des installations industrielles de production de froid et éventuellement de climatisation.

Travail indépendant en service externe pour l'entretien et le dépannage des installations de froid et ventilation de nos succursales.

Permis de conduire indispensable.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 41 heures
- nombreux avantages sociaux

000092

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg service du personnel, tél. 038 35 11 11 case postale, 2074 MARIN

Participez à notre succès en devenant notre futur

collaborateur

Vous habitez dans le canton, vous avez au minimum 25 ans, vous êtes motivé, apte à surmonter les difficultés.

Nous vous proposons alors le travail qu'il vous faut au sein de notre Service externe.

Avec une formation complète et un salaire garanti dès le début.

Informez-vous sans tarder auprès de

VITA Prévoyance familiale
Roger GREMAUD, ☎ 038/53 54 49

ou écrivez à

Roger GREMAUD
Chef de vente VITA
Chemin de la Champey
2057 VILLIERS

002599

Suisse romande

- 10.50 Demandez le programme!
- 10.55 Petites annonces
- 11.00 Viva
Trans-Imaginaire-Express.
- 11.50 Petites annonces
- 11.55 Denis la malice
- 12.20 Les jours heureux (série)
Un spectacle magique.
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.45 La chambre des dames (série)
Dernier épisode.
- 14.40 Les guerriers de l'islam
2^e partie.
- 15.35 24 et gagne
- 15.40 Contes et légendes du Valais (série)
Dernier épisode: Ruses - Farces - Comique.
- 16.05 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
Une secrétaire intérimaire.
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 C'est les Babibouchettes!
- 17.20 Comic strip
- 17.45 Zap hits
- 18.05 Loft story (série)
Les inventeurs.
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Spécial cinéma



A 20 h 20
Le prince barbare

Film de Pierre Koralnik (1988), avec Philippe Volter, Jean-Pierre Jorris, Nadia Mourousi, etc. Pierre Koralnik ne cache pas son intérêt pour les mythes. Pour faire son dernier film, il s'est donc basé sur des études de chamanisme et sur des textes de Rome.
Photo: Philippe Volter. (R. Guidetti/tsr)

- 21.50 Raconte-moi une histoire
- 23.30 TJ-nuit

TCR Téléciné

- 12.00 Headline News
En anglais
- 12.30 Mone,Week
En anglais
- 13.00 Espion à la mode
Série américaine
- 13.50 Belle d'un soir
Comédie allemande avec Catherine Deneuve, Anita Ekberg et Curt Jurgens (1965, 97')
- 15.25 Flics à tout faire
Série américaine produite par Robert Myman, Leon Tokatyan et Richard Kellard, avec John Ritter, Barbara Bosson, Sydney Walsh (1987)
- 15.50 Le châtiment de la pierre magique
Comédie dramatique australienne de Tim Burstall, avec John Stanton, Rebecca Gilling et Yvan Kants (1984, 85')
- 17.25 Les Minipouss; David le Gnome: Les entrechats
- 18.35 Cliptonic
- 19.00 La pluie d'étoiles
Jeu animé par Philippe Robin
- 19.30 Espion à la mode
Série américaine
- 20.24 Ciné-journal suisse.



A 20 h 30
Une sacrée fripouille

Comédie américaine de Irvin Kershner, avec George C. Scott, Michael Sarrazin et Sue Lyon (1967, 104')

- 22.10 A nous deux
Film policier franco-canadien de Claude Lelouch, avec Catherine Deneuve, Jacques Villeret. Jacques Dutronc et Paul Préboist (1979, 110')
- 0.00 Le solitaire
Film policier français de Jacques Deray, avec Jean-Paul Belmondo et Jean-Pierre Malo (1986, 100')

France 1

- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.30 Télé shopping
- 9.05 Haine et passions (série)
- 9.45 Viva la vie
- 10.20 Drôles d'histoires (série)
- 19.45 Et avec les oreilles
- 11.10 C'est déjà demain (série)
- 11.35 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal, météo, la Bourse
- 13.40 Côte ouest (série)
- 14.30 La martingale (téléfilm)
- 16.00 La chance aux chansons
- 16.30 Ordinateur
- 16.50 Club Dorothée après-midi
- 17.50 Chips (série)
- 18.40 Avis de recherche
- 18.55 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.25 La roue de la fortune
- 20.00 Journal, météo, tapis vert



A 20 h 40
Le rêve californien

Téléfilm de Dick Lowry, avec Richard Chamberlain, Alice Krige, Claude Akins. Aux Etats-Unis, de 1839 à 1887. A travers la vie passionnante et passionnée de John Charles Fremont, une évocation de la conquête de l'Ouest américain et les grands bouleversements qui ont marqué l'Histoire du pays.
Photo: Richard Chamberlain. (tsr)

- 23.15 Journal - Météo
- 23.35 Minuit sport
- 0.35 Intrigues (série)
- 1.00 Symphonien (série)
- 1.25 Histoire des inventions
- 2.20 Histoires naturelles
- 3.40 Musique
- 3.50 Histoires naturelles Documentaires.
- 5.35 Histoire des inventions
- 6.00 Intrigues (série)

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.35 Amourusement vôtre (feuilleton)
- 11.25 Aline et Cathy (série)
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.00 L'arche d'or
- 12.30 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal - Météo
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.30 Bonjour la télé
Sacha show.
- 16.05 Flash info
- 16.35 Du côté de chez Fred
Les stars nationales.
- 17.10 Flash info
- 17.45 Graffiti 5-15
- 17.55 Mac Gyver (série)
Le liquidateur.
- 18.45 Quoi de neuf, docteur? (série)
- 19.05 INC
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.30 Flash info



A 19 h 35
Tel père, tel fils

Epidémie à l'index. Avec Jacques Balutin, Micheline Dax, Pierre Deny. Olivier revient de voyage, atteint par une maladie sans gravité, mais terriblement contagieuse.
Photo: Micheline Dax. (fr3)

- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 Finale des chiffres et des lettres
Finale du 6^e grand tournoi des chiffres et des lettres, à Nîmes.
- 21.55 Flash info
- 22.00 L'œil en coulisse
Michel Galabru - François Billetdoux - Les trente ans du Théâtre de poche - Anémone.
- 23.00 Journal
- 23.25 Histoires courtes
Le brasier - Triple sec.
- 23.50 Du côté de chez Fred

FR3 France 3

- 10.40 Le chemin des écoliers
- 11.25 Espace 3
- 11.30 Dabou Babou
- 11.50 Espace 3
- 12.00 12/13
- 13.05 La famille Astro
- 13.30 Allô!
Tu m'aimes? (feuilleton)
- 14.00 Regards de femme
- 14.30 D'Artagnan amoureux
Série avec N. Silberg. Premier épisode.
- 15.30 Télé-Caroline
- 17.05 Amuse 3
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Il était une fois la vie
- 20.02 La classe



A 20 h 30
Un homme qui me plaît

Film de Claude Lelouch (1969), avec Annie Girardot, Jean-Paul Belmondo, Maria-Pia Conte, etc. Une actrice et un musicien effectuent, à travers les Etats-Unis, une randonnée sentimentale et touristique.
Durée: 110 minutes.
Photo: Annie Girardot. (fr3)

- 22.30 Soir 3
 - 22.55 Océaniques... des idées
Le procès de Staline.
 - 23.50 Musiques, musique
Jazz, avec le Trio René Urtreger.
 - 24.00 Patch rock (série)
Les icônes.
 - 0.55 Espace 3
- Demain à la TVR**
- 10.25 Demandez le programme!
 - 10.30 Imédias
 - 11.05 Sauve qui peut!
 - 11.50 Denis la malice
 - 12.20 Les jours heureux
 - 12.45 TJ-midi
 - 13.15 Mademoiselle
 - 13.45 Le bon plaisir (film)
 - 15.40 Poivre et sel

Suisse alémanique

- 16.15 Treffpunkt
- 17.00 Hoschehoo
- 17.30 Spielzeit - Playtime
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Heidi
- 18.20 Meine kleine Robbe Laura
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Tell-Star
- 21.00 Kassensturz
- 21.35 Tagesschau
- 21.50 Meine Nächte mit Jacqueline (film)

ARD Allemagne 1

- 15.05 Sinha Moça, die Tochter des Sklevenhalters
- 15.30 Blauer Montag
- 16.00 Die Trickfilmschau
- 16.15 Die Sendung mit der Maus
- 16.45 Sandkasten-Djangos
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 O Gott, Herr Pfarrer
- 21.10 Kirche im Widerspruch
- 21.45 Bitte umblättern
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Die Wupper

Allemagne 2

- 13.15 Auf Stippvisite bei Mitmenschen
- 15.30 Videotext für alle
- 15.55 Heute
- 16.00 Boomer, der Streuner
- 16.25 Roobarb
- 16.30 Bei uns und nebenan
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 SOKO 5113
- 19.30 Das Haus in Montevideo
Film von C. Goetz.
- 21.15 WISO
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Was kann man denn noch essen?
- 22.55 Marianne, ein Recht für alle

Allemagne 3

- 17.00 Zu faul zum Rechnen?
- 17.30 Telekolleg II
- 18.00 Sesamstrasse
- 18.30 Spass mit Tricks und Tips
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Länder, Menschen, Abenteuer
- 20.15 Abenteuer Wissenschaft
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.45 Drei D (film)
- 22.35 Jüdisches Museum Frankfurt

Suisse italienne

- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.35 Per i bambini
- 18.00 La cascata d'oro
- 18.25 Tuttifrutti
- 19.00 Attualità
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 Omicidio inutile
- 21.35 Contrabbando di idee
- 22.35 TG sera
- 22.55 L'invenzione di Morel

RAI Italie 1

- 12.05 Vie Teulada 66
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Fantastico bis
- 14.15 Il mondo di Quark
- 15.00 Sette giorni Parlamento
- 15.30 Lunedì sport
- 16.00 Big
- 17.30 Parola e vita
- 18.05 Domani sposi
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Tarzan l'uomo scimmia
- 22.35 Speciale TG 1
- 23.35 Per fare mezzanotte

SKY Sky Channel

- 14.00 Beyond 2000
- 15.00 The cisco kid
- 15.30 Bailey's bird
- 16.00 Top 40
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 The monkees
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 Family affair
- 19.30 The insiders
- 20.30 Murder impossible
Film by G. Monty
- 21.55 Mobil motor sports news
- 22.25 Soul in the city

À PROPOS

Si M. Kopp était jardinier

En inscrivant au sommaire de Table ouverte de dimanche, le problème posé par les retombées des activités de Hans Kopp vis-à-vis de son épouse, les responsables de cette émission prenaient un risque certain.
En effet, compte tenu de l'état actuel des enquêtes en cours, il était peut-être un peu prématuré de se pencher sur cette question.
Dominique von Burg, qui présidait le débat, a pris soin de préciser l'objectif fixé. Il importait, en effet, de limiter le débat à la crédibilité politique de Mme Kopp, face à certains dossiers, particulièrement chauds, traités par son département, et qui pourraient aussi concerner un

certain Hans Kopp, avocat d'affaires...
Le sondage demandé par la SSR a montré combien l'image de notre conseillère fédérale était bonne auprès du public. Près de 75% des personnes interrogées sont d'avis qu'E. Kopp se doit de rester à son poste. La nomination d'une conseillère fédérale avait été ressentie, on s'en souvient, comme une justice rendue aux femmes. L'idée que la trajectoire d'Elisabeth Kopp puisse être brisée par les activités de son mari attriste, choque et scandalise.
Comment admettre qu'il soit possible d'envisager une «punition» en raison de faits et gestes commis par un tiers.

Le débat a été dominé par l'affrontement entre Jacques Pilet (L'Hebdo) et Jacques-Simon Egli (Journal de Genève), qui avaient pris, en la matière, des positions extrêmes.
Pour le rédacteur de «L'Hebdo», il ne fait pas de doute, que les activités de Hans Kopp sont d'une gravité extrême qui ne permet plus à notre conseillère fédérale d'occuper son poste avec sérénité. Jacques-Simon Egli est d'un avis totalement opposé: Hans Kopp a été d'une attention «particulière», précisément parce qu'il était le mari de notre ministre de la Justice. Georges Plomb, qui souligne la popularité de notre conseillère fédérale, est plus

réserve quant au soutien qu'elle pourra rencontrer à terme, parmi les siens. Les chuchotements de couloirs sont souvent plus éloquentes que l'apparente unanimité de communiqués. Dans le domaine du «blanchissage» d'argent sale, la situation est pour le moins paradoxale. Si vous gardez quelques pièces de monnaie que vous a confiées un polisson qui a fracturé un parcomètre, vous êtes un receleur.
Par contre, si vous «blanchissez» de l'argent provenant du trafic de la drogue, le Code pénal vous ignore! C'est précisément cette choquante situation que Mme E. Kopp voudrait modifier.
Jean-Jacques Schumacher

À VOIR

Un homme qui me plaît: une œuvre touchante

Lors d'un tournage à Los Angeles, une actrice et le compositeur de la musique du film vivent une brûlante passion...
«Un homme qui me plaît» est signé Lelouch. Donc, allergiques s'abstenir. Ils trouveront comme de coutume l'histoire tirée par les cheveux, les personnages sans consistance et les effets gratuits. Sans parler de leur agacement devant la manière particulière au metteur en scène de tenir sa caméra.

Pour les autres, le film apparaîtra comme une œuvre pleine de charme et de sensibilité. Beaucoup s'identifieront aux personnages, qui veulent vivre intensément leur passion, qui veulent profiter de l'instant, sans se soucier des désillusions qui ne manqueront pas de suivre. Le film propose un agréable voyage touristique à travers les Etats-Unis et présente des séquences inoubliables, comme la promenade en voiture des

deux amants entourés d'Indiens à cheval.
Lelouch est servi - comme d'habitude - par d'excellents acteurs qui donnent un «plus» à l'ensemble: Annie Girardot et Jean-Paul Belmondo, qui attendaient le moment où ils tourneraient ensemble depuis quinze ans, c'est-à-dire depuis qu'ils s'étaient connus sur les planches du Conservatoire.
A leurs côtés, on reconnaîtra, dans le rôle de Patricia,

une jeune actrice américaine débutante de 21 ans, Farrah Fawcett, qui allait devenir célèbre en tournant dans la série «Drôles de dames».
Un film pas toujours très convaincant mais qui reste agréable à regarder. Une mention pour la très jolie musique de Francis Lai qui vient à point dans cette histoire sentimentale. A redécouvrir.
(ap)

● FR3, ce soir 20 h 30

Moins travailler, travailler mieux

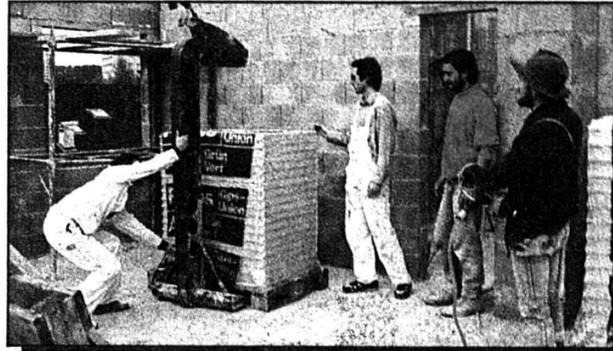
Initiative sur la durée du travail

Déposée en 1984, munie de 158 549 signatures, l'initiative de l'Union syndicale suisse «pour la réduction de la durée du travail» est la seconde du genre. En 1976, l'initiative des Organisations progressistes de Suisse (POCH) avait été refusée par 1,3 million de non contre 370 228 oui. Elle demandait l'introduction de la semaine de 40 heures.

Mais l'initiative syndicaliste va plus loin. Elle entend lier la réduction du temps de travail à l'amélioration de la productivité et en même temps ménage une série d'étapes pour parvenir à la semaine de 40 heures. «La réduction du temps de travail fait partie de la croissance qualitative, c'est un objectif de société digne de figurer dans la Constitution», par Yves PETIGNAT

selon Ruth Dreifuss, secrétaire de l'USS. Ce qui déplaît aux oppo-

sants, comme le libéral Gilbert Coutau, c'est que l'on inscrive dans la Constitution le principe selon lequel les gains de productivité seront systématiquement transformés en diminution du temps de travail. Mais à droite comme à gauche on semble admettre que la semaine des 40 heures est réaliste et n'aura finalement que peu d'influence sur le taux de chômage, dans un sens comme dans l'autre. Y.P.



(photo Gerber)

A quand les 40 heures ?

AUJOURD'HUI

Horlogerie
Industrie des machines
Imprimerie
Arts graphiques
Relieurs
Verreries
Cartonnage
Firmes commerciales bernoises
Brasseries genevoises
SSR
Diverses administrations municipales (Le Locle)

DEMAIN (1989)

Industrie chimique
Migros
Certains commerces, banques et assurances
Décolletage (1991)
Viscosuisse (1991)

... et la fin du boulot ?

43 à 47 heures: emploi dans les arts et métiers; construction, commerce de détail (semaine de 40 heures en 1994 si l'initiative est adoptée)

44 à 53 heures: transports routiers, hôtellerie, restauration, coiffure, etc (semaine de 40 heures en 1999 si l'initiative est adoptée)

Que veut l'initiative ?

Abaisser par étapes la durée du temps de travail, jusqu'à 40 heures par semaine dans un premier temps.

Inscrire dans la Constitution le principe selon lequel les travailleurs participent aux bénéfices de l'amélioration de la productivité sous forme d'une diminution de l'horaire.

L'initiative vise également à créer les conditions du plein emploi.

Les dispositions transitoires ménagent les étapes pour atteindre les 40 heures. Chaque année, dès 1990, l'horaire des travailleurs qui ont un horaire de plus de 40 heures sera diminué de deux heures.

La réduction de l'horaire ne doit pas s'accompagner d'une diminution de revenu hebdomadaire.

Heures supplémentaires

La réduction de l'horaire de travail va s'accompagner d'une recrudescence du travail au noir et des heures supplémentaires, avancent les adversaires de l'initiative.

Pas du tout, disent les syndicats, les autorisations d'heures supplémentaires seront automatiquement abaissées. Actuellement, la loi autorise les entreprises industrielles, soumises à un horaire légal de 45 heures hebdomadaire, à faire accomplir 260 heures supplémentaires par année. A cela s'ajoute 240 heures pour les entreprises qui connaissent le régime des 40 heures actuelles (différence de 5 heures hebdomadaires multiplié par 48 semaines). En tout, donc, une entreprise soumise à la convention collective de 40 heures peut faire effectuer 500 heures supplémentaires par an à ses salariés.

En abaissant la limite légale à 40 heures hebdomadaires, les heures supplémentaires seraient ramenées à 260.



(photo Henry)

Ruth Dreifuss, secrétaire de l'USS: la réduction de la durée du travail doit entrer dans la Constitution

Ils sont dans des branches pour lesquelles la loi prévoit des durées très longues, entre 50 et plus de 60 heures; ils se retrouvent dans des secteurs peu syndicalisables, où il est difficile d'avoir des conventions collectives, dans des entreprises très dispersées. Ensuite ces travailleurs ont toute une série de handicaps: femmes, saisonniers, peu qualifiés et donc interchangeables.

Dans ces conditions, faire entièrement confiance à la voie de la convention collective, c'est admettre que jusque loin dans le prochain millénaire des gens travailleront beaucoup plus que d'autres.

Impar. - Le plein emploi, qui figure dans l'initiative, n'est-il pas illusoire ?

R.D. - Non. Mais distinguons. L'instauration de la semaine de 40 heures aura un effet, non pas insignifiant, mais très modeste sur l'emploi. A ce sujet, j'aimerais signaler que la Confédération s'était opposée à l'initiative en déclarant qu'elle devrait engager du monde. L'initiative obligerait le Parlement à accroître les effectifs, notamment chez les postiers et les cheminots.

Par contre, à l'avenir l'instru-

ment constitutionnel, l'adaptation de la durée du travail à la productivité, aura une influence plus importante. Certains secteurs engageront des salariés, répartis sur une longue période; d'autres renonceront à licencier.

Impar. - Mais l'initiative n'est-elle pas une menace pour notre capacité concurrentielle, notamment dans certains secteurs comme l'hôtellerie ?

R.D. - L'hôtellerie est clairement le seul secteur à longue durée de travail qui est soumis à la concurrence internationale. Les autres secteurs où l'on travaille longtemps sont dirigés vers le marché domestique, donc vers un marché qui a le plus fort pouvoir d'achat du monde et qui peut supporter cet inconvénient.

Mais pour s'en sortir, l'hôtellerie doit redevenir concurrentielle sur le marché du travail suisse, ce qu'elle n'est pas en raison de la dégradation des conditions de travail.

Elle doit se spécialiser à un haut niveau pour se maintenir sur le marché international.

Pour les autres secteurs soumis à la concurrence internationale, j'ai bonne conscience, puisque les principaux sont déjà à la semaine de 40

h., comme l'horlogerie ou l'industrie des machines et les arts graphiques. Leurs problèmes ne sont pas d'ailleurs ceux du coût de la main d'œuvre, mais bien de la surproduction internationale.

Impar. - Donc le problème serait moins économique que politique. Il s'agit de savoir si l'on peut inscrire dans la constitution le principe de la diminution du temps de travail en fonction de la productivité.

R.D. - C'est tout à fait compatible. La liberté du commerce et de l'industrie connaît déjà dans la Constitution des limites pour la protection des travailleurs ou en vue d'objectifs d'équilibre social et régional.

Nous pensons que la réduction de la durée du travail est un principe qui mérite d'entrer dans la Constitution, car c'est l'une des façons, non seulement de se préoccuper de la santé des travailleurs, mais aussi de les faire participer au progrès technique. Cela va dans le sens de la croissance qualitative. On rompt un peu avec l'exclusivité de la croissance de la consommation. C'est un choix politique important et la Constitution doit refléter les choix de société.

En tant que femme je suis sensible à ce que cela contient comme

espoir de nouveau partage des rôles.

Impar. - Vos adversaires font remarquer que ce que l'on donne en congé, on ne le donne pas en salaire et donc c'est autant de cotisations perdues pour la survie de l'AVS.

R.D. - Lorsque l'on dit qu'il faut une croissance de deux pour cent pour assurer le maintien de l'AVS, il faut que les citoyennes et citoyens sachent bien que ce n'est pas 2 pour cent en plus qui seraient mis dans l'AVS, mais 2 pour cent mis dans la machine économique du pays. L'économie fonctionnant mieux permettrait alors de supporter l'AVS. La façon dont ces 2 pour cent sont mis dans la machine, que ce soit en engageant à moyen terme deux pour cent de personnel en plus ou en augmentant les salaires individuels, cela est égal pour le résultat.

Impar. - L'initiative a révélé les curieuses relations de la Suisse avec le travail. Comment les analysez-vous ?

R.D. - Aimer son travail, le faire bien, aimer l'ouvrage bien fait, c'est vraiment l'une des choses qui assurent le succès de la Suisse. Mais il ne faut pas confondre avec l'exigence selon laquelle la vie devrait être consacrée au travail.

François Jeanneret, conseiller national: la loi bloque toutes les négociations

Impartial - Pourquoi est-ce que l'on ne peut pas simplement ratifier dans la Constitution ce qui est une réalité pour toujours plus de travailleurs, l'abaissement du temps de travail vers les 40 heures hebdomadaires ?

François Jeanneret - Si la législation ne faisait que ratifier une évolution générale de manière large, souple, et laissait pour l'avenir une totale liberté aux partenaires sociaux, cela pourrait encore être admissible.

Mais tel n'est pas le cas. La loi veut anticiper et la loi bloque toute négociation entre partenaires sociaux.

Dans le fond, c'est le vieux débat entre loi et convention collective. Une telle disposition constitutionnelle viderait les conventions de toute substance.

Impar. - Néanmoins, l'évolution générale va vers toujours moins d'heures de travail...

F.J. - Alors je crois que l'initiative va exactement à l'encontre de l'évolution des mœurs. Ce qui préoccupe le plus les gens aujourd'hui, ce n'est pas le nombre d'heures de travail par semaine, mais la possibilité d'adapter l'horaire à ses besoins propres. La flexibilité.

Impar. - Flexibilité et 40 heures

ne sont pas incompatibles...

F.J. - Je vous rappelle que le texte constitutionnel dit que «la loi pourvoit à la réduction par étapes de la durée du travail...». Cela pose en fait que c'est la loi qui règle de façon définitive ces problèmes et enlève toute souplesse donc aux partenaires sociaux. D'autant plus que les dispositions transitoires posent des objectifs précis.

Et puis surtout on prévoit une sorte de programme politique sur les années futures. Donc on pénalise l'avenir puisqu'il faudra régulièrement procéder à cette adaptation, même si les circonstances ne s'y prêtent pas. Personne n'est maître de demain.

On introduit bureaucratie et rigidité.

Impar. - Ne doit-on pas admettre que, finalement, l'article constitutionnel aura peu d'influence sur l'emploi ?

F.J. - Peut-être, mais alors dans les deux sens: ni gain d'emploi ni aggravation du chômage.

Bien qu'une initiative comme celle-ci, qui est une sorte d'aventure, puisse provoquer malgré tout les conditions du chômage.

Ce qui me frappe, c'est qu'avec cette initiative nous avons deux autres projets constitutionnels sou-

mis au peuple, «Ville-Campagne» et «Limitation de l'immigration», qui vont aussi à l'encontre de toute solution moderne et européenne. car je crois que la prospérité d'un pays ne dépend pas que d'un seul facteur, en l'occurrence de l'horaire hebdomadaire, mais d'un ensemble de conditions.

A vrai dire je ne m'attache pas tellement aux problèmes du coût, mais au principe.

Et j'ajoute qu'en tant que Neuchâtelois nous serions perdants car l'horlogerie est un type d'industrie qui dépend énormément de la conjoncture et a donc besoin de souplesse.

Impar. - Précisément l'horlogerie, comme une bonne part de l'industrie soumise à la concurrence internationale, connaît l'horaire des 40 heures.

F.J. - Bon, je pense qu'une petite entreprise, une banque, un commerce peut toujours négocier selon la conjoncture économique un horaire de travail avec ses salariés.

Mais le vrai problème, c'est que l'on veut faire à travers cette initiative un programme politique qui nous lie.

Impar. - C'est donc bien un problème politique et non économique...

F.J. - Tout à fait et pour moi c'est le point central. C'est une initiative qui fige les positions et empêche de négocier autour des conventions collectives.

Cela dit, lorsque j'étais encore conseiller d'Etat j'ai cru un moment que l'on pouvait diminuer le chômage par des réductions d'horaire, en répartissant mieux les emplois, etc. On se rend compte, que c'est un palliatif, que le chômage ne dépend pas que d'une condition.

Impar. - Est-ce que la flexibilité négociée entre partenaires sociaux ne se fait pas, finalement, au détriment des travailleurs les plus démunis, femmes, saisonniers, ouvriers peu qualifiés qui n'auraient guère le choix du moment de travail ? C'était notamment un risque encouru à Marin.

F.J. - Deux choses: d'abord il faut que les syndicats fassent leur travail, défendent des conditions de travail normales. Ainsi, je crois que le marché actuel du travail est tel qu'une femme, un étranger n'aura aucune difficulté à trouver un travail adéquat.

Mais évidemment, si les conditions réservées à certaines catégories de personnel, et je dirais même si les secrétaires syndicaux



(photo ASL)